

MEMORIAL

DU

Grand-Duché de Luxembourg.



Memorial

DES

Großherzogthums Luxemburg.

Mercredi, 23 juillet 1902.

N<sup>o</sup> 50.

Mittwoch, 23. Juli 1902.

*Loi du 15 mai 1902, accordant la naturalisation à M. Nicolas Becker, marchand de volailles à Merl.*

Nous ADOLPHE, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu l'art. 10 de la Constitution et les lois des 12 novembre 1848 et 27 janvier 1878, sur les naturalisations ;

Notre Conseil d'État entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 25 avril 1902 et celle du Conseil d'État du 2 mai et., portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

**Article unique.** La naturalisation est accordée à M. Nicolas Becker, marchand de volailles, demeurant à Merl, né à Speicher, cercle de Bitbourg (Prusse Rhénane), le 18 septembre 1873.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Château de Berg, le 15 mai 1902.

Pour le Grand-Duc :

Son Lieutenant-Représentant,

GUILLAUME,

Grand-Duc Héréditaire.

Le Ministre d'État, Président

du Gouvernement,

EYSCHEN.

*Gesetz vom 15. Mai 1902, wodurch dem Hrn. Nicolas Becker, Geflügelhändler zu Merl, die Naturalisation verliehen wird.*

Wir ADOLPH, von Gottes Gnaden, Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc. ;

Nach Einsicht des Art. 10 der Verfassung, sowie der Gesetze vom 12. November 1848 und 27. Januar 1878, über die Naturalisationen ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes ;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten ;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordnetenkammer vom 25. April 1902 und derjenigen des Staatsrathes vom 2. Mai c., wonach eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird ;

Haben verordnet und verordnen :

**Einziger Artikel.** Dem Hrn. Nicolas Becker, Geflügelhändler, wohnhaft zu Merl, geboren zu Speicher, Kreis Bitburg (Rhein-Preußen), am 18. September 1873, wird hiermit die Naturalisation verliehen.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz in's „Memorial“ eingerückt werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Schloß Berg, den 15. Mai 1902.

Für den Großherzog :

Deffen Statthalter,

Wilhelm,

Erbgroßherzog.

Der Staatsminister, Präsident

der Regierung,

Eyschen.

*Date de l'acte d'acceptation.*

(Art. 8 de la loi du 12 novembre 1848.)

La naturalisation accordée par la loi publiée ci-avant a été acceptée le 1<sup>er</sup> juillet 1902 par M. Nicolas Becker, ainsi qu'il résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par M. le bourgmestre de la commune de Hollerich et dont un extrait a été déposé à la division de la justice.

Luxembourg, le 16 juillet 1902.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

*Loi du 15 mai 1902, accordant la naturalisation  
à M. Emile-Nicolas Nilles-Kauffmann, pro-  
priétaire à Hassel.*

Nous ADOLPHE, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc. etc :

Vu l'art. 10 de la Constitution et les lois des 12 novembre 1848 et 27 janvier 1878, sur les naturalisations ;

Notre Conseil d'État entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés ;

Vu la décision de la Chambre des députés du 25 avril 1902 et celle du Conseil d'État du 2 mai et., portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons :

**Article unique.** La naturalisation est accordée à M. Emile-Nicolas Nilles-Kauffmann, propriétaire, demeurant à Hassel, né à Beyren, arrondissement de Thionville, le 3 octobre 1865.

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial*, pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Château de Berg, le 15 mai 1902.

Pour le Grand-Duc :  
Son Lieutenant-Représentant,  
GUILLAUME,  
Grand-Duc Héréditaire.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

**Datum der Annahme.**

(Art. 8 des Gesetzes vom 12. November 1848.)

Die durch vorstehendes Gesetz dem Hrn. Nicolas Becker verliehene Naturalisation ist von diesem am 1. Juli 1902 angenommen worden, wie dies aus einem am selben Tage vom Hrn. Bürgermeister der Gemeinde Hollerich aufgenommenen Protokolle, von welchem ein Auszug bei der Justizabtheilung hinterlegt ist, hervorgeht.

Luxemburg, den 16. Juli 1902.

Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
E y s c h e n.

**Gesetz vom 15. Mai 1902, wodurch dem Hrn. Emil Nicolas Nilles-Kauffmann, Eigentümer zu Hassel, die Naturalisation verliehen wird.**

Wir Adolph, von Gottes Gnaden, Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc. ;

Nach Einsicht des Art. 10 der Verfassung, sowie der Gesetze vom 12. November 1848 und 27. Januar 1878, über die Naturalisationen ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes ;

Mit Zustimmung der Kammer der Abgeordneten ;

Nach Einsicht der Entscheidung der Abgeordneten-Kammer vom 25. April 1902 und derjenigen des Staatsrathes vom 2. Mai c., gemäß welcher eine zweite Abstimmung nicht erfolgen wird ;

Haben verordnet und verordnen :

**Einziger Artikel.** Dem Hrn. Emil Nicolas Nilles-Kauffmann, Eigentümer, wohnhaft zu Hassel, geboren zu Beyren, Bezirk Diefenhofen, am 3. Oktober 1865, wird hiermit die Naturalisation verliehen.

Befehlen und verordnen, daß dieses Gesetz in's „Mémorial“ eingerückt werde, um von Allen, die es betrifft, ausgeführt und befolgt zu werden.

Schloß Berg, den 15. Mai 1902.

Für den Großherzog :  
Dessen Statthalter,  
Wilhelm,  
Erbgroßherzog.

Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
E y s c h e n.

*Date de l'acte d'acceptation.*

(Art. 8 de la loi du 12 novembre 1848.)

La naturalisation accordée par la loi publiée ci-avant a été acceptée le 8 juillet 1902 par M. Emile-Nicolas *Nilles-Kauffmann*, ainsi qu'il résulte d'un procès-verbal dressé le même jour par M. le bourgmestre de la commune de Weiler-la-Tour et dont un extrait a été déposé à la division de la justice.

Luxembourg, le 16 juillet 1902.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

*Arrêté grand-ducal du 17 juillet 1902, concernant la modification du tracé du chemin de fer vicinal de Luxembourg à Echternach sur le territoire de la commune d'Eich.*

Nous ADOLPHE, par la grâce de Dieu, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Nassau, etc., etc., etc.;

Vu la loi du 26 juin 1897, décrétant la construction d'une ligne de chemin de fer à petite section de Luxembourg à Echternach ;

Vu la loi du 17 décembre 1859 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Notre Conseil d'État entendu ;

Sur le rapport de Notre Directeur général des travaux publics et après délibération du Gouvernement en conseil ;

Avons arrêté et arrêtons :

**Art. 1<sup>er</sup>.** La construction d'une ligne de chemin de fer à petite section de Luxembourg à Echternach, partie située sur le territoire de la commune d'Eich et modifiée entre les distances 6,359 kilom. et 6,970 kilom., d'après le plan présenté le 27 décembre 1901 par l'administration des travaux publics, est déclarée d'utilité publique.

En conséquence les terrains à entreprendre pour l'exécution de ces travaux le seront con-

*Datum der Annahme.*

(Art. 8 des Gesetzes vom 12. November 1848.)

Die durch vorstehendes Gesetz dem Hrn. Emil Nikolaus Nilles-Kauffmann verliehene Naturalisation ist von diesem am 8. Juli 1902 angenommen worden, wie dies aus einem am selben Tage vom Hrn. Bürgermeister der Gemeinde Weiler-zum-Turm aufgenommenen Protokolle, von welchem ein Auszug bei der Justizabtheilung hinterlegt ist, hervorgeht.

Luzemburg, den 16. Juli 1902.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
Eyschen.*

**Großh. Beschluß vom 17. Juli 1902, eine Aenderung des Traces der Vicinalbahn Luxemburg-Echternach auf dem Gebiete der Gemeinde Eich betreffend.**

Wir Adolph, von Gottes Gnaden, Großherzog von Luxemburg, Herzog von Nassau, etc., etc., etc.;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 26. Juni 1897, den Bau einer Schmalspurbahn von Luxemburg nach Echternach betreffend ;

Nach Einsicht des Gesetzes vom 17. Dezember 1859 über die Enteignung wegen öffentlichen Nutzens ;

Nach Anhörung Unseres Staatsrathes ;

Auf den Bericht Unseres General-Directors der öffentlichen Arbeiten und nach Berathung der Regierung im Conseil ;

Haben beschloffen und beschließen :

**Art. 1.** Der Bau des auf dem Gebiete der Gemeinde Eich gelegenen und gemäß dem durch die Bauverwaltung am 27. Dezember 1901 eingezeichneten Plane zwischen Kilometer 6,359 und Kilometer 6,970 abgeänderten Theiles der Schmalspurbahn Luxemburg-Echternach ist zum Gegenstand öffentlichen Nutzens erklärt.

Demzufolge werden die zur Ausführung dieser Arbeiten erforderlichen Grundstücke gemäß dem

formément à la loi du 17 décembre 1859 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.

**Art. 2.** Notre Directeur général des travaux publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Luxembourg, le 17 juillet 1902.

Pour le Grand-Duc:  
Son Lieutenant-Représentant,  
GUILLAUME,  
Grand-Duc Héréditaire.

*Le Directeur général  
des travaux publics,*  
CH. RISCHARD.

*Arrêté du 20 juillet 1902, portant répartition des subsides en faveur des écoles primaires supérieures pour l'année 1901—1902.*

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'INTERIEUR ;

Vu l'art. 197 du budget des dépenses pour l'exercice 1902 et l'arrêté grand-ducal du 3 mai 1902, concernant l'exécution de ce budget ;

Après délibération du Gouvernement en conseil ;

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** Les subsides suivants sont accordés pour l'année courante en faveur de l'enseignement primaire supérieur, savoir :

1° à la commune de Larochette . . . . .	fr: 1000
2° à la ville de Luxembourg . . . . .	» 500
3° à la ville de Remich . . . . .	» 1500
4° à la ville de Vianden . . . . .	» 1000
5° à la ville de Wiltz . . . . .	» 2000
6° à la commune d'Esch-sur-l'Alz. . . . .	» 1000
7° à la commune de Petange . . . . .	» 1000
8° à la commune de Dudelange . . . . .	» 1000
9° à la commune de Differdange (section chef-lieu) . . . . .	» 1000
10° à la commune de Differdange (section de Niedercorn) . . . . .	» 500
11° à la ville de Grevenmacher . . . . .	» 1500
12° à la commune d'Eich (section de Muhlenbach) . . . . .	» 500

Gesetze vom 17. Dezember 1859 über die Enteignung wegen öffentlichen Nutzens erworben.

**Art. 2.** Unser General-Director der öffentlichen Arbeiten ist mit der Ausführung dieses Beschlusses beauftragt.

Luzemburg, den 17. Juli 1902.

Für den Großherzog:  
Dessen Statthalter,  
Wilhelm,  
Erbgroßherzog.

*Der General-Director  
der öffentlichen Arbeiten,*  
R. R i s c h a r d.

**Beschluß vom 20. Juli 1902, die Vertheilung der Subsidien zum Besten der Oberprimärschulen für das Schuljahr 1901—1902 betreffend.**

Der General-Director des Innern;

Nach Einsicht des Art. 197 des Ausgabenbudgets für 1902, und des Großh. Beschlusses vom 3. Mai 1902, die Vollziehung dieses Budgets betreffend ;

Nach Berathung der Regierung im Conseil ;

Beschließt :

**Art. 1.** Zu Gunsten des höheren Primärunterrichtes werden für's laufende Schuljahr nachstehende Subsidien bewilligt :

1° der Gemeinde Fels . . . . .	Fr. 1000
2° der Stadt Luxemburg . . . . .	» 500
3° der Stadt Remich . . . . .	» 1500
4° der Stadt Vianden . . . . .	» 1000
5° der Stadt Wiltz . . . . .	» 2000
6° der Gemeinde Esch a. d. Alz. . . . .	» 1000
7° der Gemeinde Pétingen . . . . .	» 1000
8° der Gemeinde Düdelingen . . . . .	» 1000
9° der Gemeinde Differdingen (Hauptsektion) . . . . .	» 1000
10° der Gemeinde Differdingen (Sektion Niederkorn) . . . . .	» 500
11° der Stadt Grevenmacher . . . . .	» 1500
12° der Gemeinde Eich (Sektion Mühl- lenbach) . . . . .	» 500

13° à la commune d'Eich (section de Weimerskirch) . . . . . fr. 1000  
14° à la commune de Hollerich . . . » 1000  
15° à la commune de Rumelange . . » 1000

**Art. 2.** Ces subsides seront liquidés immédiatement sur le crédit figurant à l'art. 197 du budget des dépenses pour 1902, au profit du collège des bourgmestre et échevins des communes intéressées.

**Art. 3.** Le présent arrêté sera inséré au *Mémorial*.

Luxembourg, le 20 juillet 1902.

*Le Directeur général de l'intérieur,*  
H. KIRPACH.

*Avis — Notariat.*

Conformément à l'art. 70 de l'ordonnance r. g.-d. du 3 octobre 1841 sur le notariat, M. Valentin *Delvaux*, ancien notaire à Weiswampach, a désigné son successeur, M. Nic. *Delvaux*, comme dépositaire de ses minutes.

La présente sera publiée au *Mémorial* en conformité de l'art. 74 de la même ordonnance.

Luxembourg, le 19 juillet 1902.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,*  
EYSCHEN.

*Avis. — Station agricole.*

Les maisons ci-après désignées ont soumis leur commerce au contrôle de la station agricole de l'État à Ettelbruck, pendant l'année 1902, à savoir :

1° *Lehnertz*, commerçant d'engrais chimiques à Medernach ;

2° *Fréd. Gœdert*, fabricant de cierges et de bougies à Esch-sur-l'Alzette.

Luxembourg, le 19 juillet 1902.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,*  
EYSCHEN.

13° der Gemeinde Eich (Sektion Weimerskirch) . . . . . Fr. 1000  
14° der Gemeinde Hollerich . . . . . » 1000  
15° der Gemeinde Rumelingen . . . . . » 1000

**Art. 2.** Diese Subsidien werden sofort auf Art. 197 des Ausgabenbudgets von 1902 zu Gunsten des Schöffentkollegiums der betreffenden Gemeinden liquidirt.

**Art. 3.** Gegenwärtiger Beschluß soll ins „Memorial“ eingerückt werden.

Luzemburg, den 20. Juli 1902.

*Der General-Director des Innern,*  
G. K i r p a c h.

**Bekanntmachung. — Notariat.**

In Gemäßheit des Art. 70 der Kgl.-Großh. Verordnung vom 3. Oktober 1841 über das Notariat, hat Hr. Valentin *Delvaux*, ehemaliger Notar zu Weiswampach, seinen Nachfolger, Hrn. *Nikolas Delvaux*, zum Depositar seiner Urkunden bezeichnet.

Gegenwärtiger Beschluß soll gemäß Art. 74 derselben Verordnung im „Memorial“ veröffentlicht werden.

Luzemburg, den 19. Juli 1902.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,*  
E y s c h e n.

**Bekanntmachung. — Versuchsstation.**

Nachstehende Firmen haben für's Jahr 1902 ihren Handel unter die Kontrolle der Versuchsstation zu Ettelbruck gestellt, nämlich:

1. *Lehnertz*, Händler für chemische Dünger zu Medernach ;

2. *Fried. Gœdert*, Kerzenfabrikant zu Esch a. d. Alz.

Luzemburg, den 19. Juli 1902.

*Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,*  
E y s c h e n.

*Arrêté concernant la publication du rapport général de la Chambre de commerce pour l'année 1901.*

LE MINISTRE D'ÉTAT, PRÉSIDENT  
DU GOUVERNEMENT ;

Vu le rapport général de la Chambre de commerce sur la situation du commerce et de l'industrie dans le Grand-Duché pendant l'année 1901 ;

Arrête :

Le rapport prémentionné sera publié comme annexe au *Mémorial*.

Luxembourg, le 22 juillet 1902.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

*Avis. — Association syndicale.*

Conformément à l'art. 10 de la loi du 28 décembre 1883, il sera ouvert du 4 au 18 septembre 1902, dans la commune de Stadtbredimus, une enquête sur le projet et les statuts d'une association à créer, pour l'établissement de chemins d'exploitation à Greiveldange.

Le plan de situation, le devis détaillé des travaux, un relevé alphabétique des propriétaires intéressés, ainsi que le projet des statuts de l'association sont déposés au secrétariat communal de Stadtbredimus à partir du 4 septembre prochain.

M. *Neyen*, vétérinaire du Gouvernement à Remich, est nommé commissaire à l'enquête. Il donnera les explications nécessaires aux intéressés, sur le terrain, le 18 septembre prochain, de 9 à 11 heures du matin, et recevra les réclamations le même jour, de 2 à 4 heures de relevée, à l'école de Greiveldange.

Luxembourg, le 15 juillet 1902.

*Le Ministre d'État, Président  
du Gouvernement,  
EYSCHEN.*

**Beschluß die Veröffentlichung des allgemeinen Berichtes der Handelskammer über die Lage des Handels und der Industrie für das Jahr 1901 betreffend**

Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung;

Nach Einsicht des allgemeinen Berichtes der Handelskammer über die Lage des Handels und der Industrie des Großherzogthums während des Jahres 1901 ;

Beschließt :

Erwähnter Bericht soll als Beilage zum „*Mémorial*“ veröffentlicht werden.

Ingemburg, den 22. Juli 1902.

Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
E y s c h e n.

**Bekanntmachung. — Syndikatsgenossenschaft.**

Gemäß Art. 10 des Gesetzes vom 28. Dezember 1883 wird vom 4. auf den 18. September 1902 in der Gemeinde Stadtbredimus eine Untersuchung abgehalten über das Projekt und die Statuten einer zu bildenden Genossenschaft für Anlage von Feldwegen zu Greiveldingen.

Der Situationsplan, der Kostenanschlag, ein alphabetisches Verzeichnis der beteiligten Eigentümer sowie das Projekt des Genossenschaftsstatutes sind auf dem Gemeindefekretariat von Stadtbredimus vom 4. September t. ab hinterlegt.

Hr. *Neyen*, Staatsstierarzt zu Remich, ist zum Untersuchungscommissar ernannt. Die nöthigen Erklärungen wird er den Interessenten am 18. September t., von 9—11 Uhr Morgens, an Ort und Stelle geben, und am selben Tage, von 2—4 Uhr Nachmittags, etwaige Einsprüche im Schulsaale zu Greiveldingen entgegennehmen.

Ingemburg, den 15. Juli 1902.

Der Staatsminister, Präsident  
der Regierung,  
E y s c h e n.

*Avis. — Règlement communal.*

En séance du 22 mars 1902, le conseil communal de Differdange a décrété un règlement de police concernant le service des femmes dans les cabarets. — Ce règlement a été dûment approuvé et publié,

Luxembourg, le 16 juillet 1902.

*Le Directeur général de l'intérieur,*  
H. KIRPACH.

*Avis. — Règlement communal.*

Dans leurs séances respectives des 6 avril et 8 juin 1902, le conseil de la fabrique d'église d'Olingan et le conseil communal de Betzdorf ont arrêté, d'accord avec le bureau des marguilliers et le curé temporaire, un règlement sur le jubé de l'église d'Olingen. — Ce règlement a été dûment publié.

Luxembourg, le 22 juillet 1902.

*Le Directeur général de l'intérieur,*  
H. KIRPACH.

*Avis. — Société des Chemins de fer Guillaume-Luxembourg.*

MM. les actionnaires de la Société des Chemins de fer Guillaume-Luxembourg sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le mercredi, 20 août 1902, à trois heures précises, rue de Strasbourg, n° 10, à Paris.

ORDRE DU JOUR: Communication et ratification éventuelle d'un nouveau traité avec la Direction générale impériale des Chemins de fer d'Alsace-Lorraine pour l'exploitation du réseau luxembourgeois de la Société, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1903 jusqu'à la fin de la concession.

Pour assister à cette assemblée, les porteurs d'au moins vingt actions anciennes ou cent actions privilégiées ou d'un nombre de ces actions réunies représentant un capital nominal de 10,000 francs, devront déposer leurs titres et retirer leur carte d'admission, à Luxembourg, place Guillaume, n° 8, à Paris, rue de Strasbourg, n° 10, et à Bruxelles, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, jusqu'au 6 août, de 10 heures à 5 heures.

Des formules de pouvoirs seront à la disposition des déposants. Nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est lui-même membre de l'assemblée.

Luxembourg, le 16 juillet 1902.

*Caisse d'épargne.* — A la date du 11 juillet 1902, le livret N° 93760 a été déclaré perdu. — Le porteur du dit livre est invité à le présenter dans la quinzaine à partir de ce jour, soit au bureau central, soit à un bureau auxiliaire quelconque de la Caisse d'épargne, et à faire valoir ses droits. Faute par le porteur de ce faire dans le dit délai, le livret en question sera déclaré annulé et remplacé par un nouveau.

*Bekanntmachung. — Gemeindevorgesamt.*

In seiner Sitzung vom 22. März 1902 hat der Gemeinderath von Differdingen ein Polizeireglement, betreffend die weibliche Bedienung in den Schänken, erlassen. — Dieses Regiment ist vorschrittsmäßig genehmigt und veröffentlicht worden.

Luxemburg, den 16. Juli 1902.

Der General-Director des Innern,  
H. Kirpach.

*Bekanntmachung. — Gemeindevorgesamt.*

In ihren respectiven Sitzungen vom 6. April und 8. Juni 1902 haben der Kirchenrath von Olingen und der Gemeinderath von Betzdorf, im Einverständniß mit dem Bureau des Kirchenvorstandes und dem zeitweiligen Pfarrer, ein Regiment über die Empore der Kirche von Olingen erlassen. — Dieses Regiment ist vorschrittsmäßig veröffentlicht worden.

Luxemburg, den 22. Juli 1902.

Der General-Director des Innern,  
H. Kirpach.

**Marktpreise. — 1. Hälfte des Monats Juni 1902.**

Bezeichnung der Lebensmittel u. dgl.	Maße oder Gewicht.	Mittelpreise der verkauften Lebensmittel auf den Märkten von								
		Luxem- burg.	Die- kirch.	Wiltz.	Ettel- brück.	Echternach.	Remich	Mersch.	Greven- macher.	Esch a. d. A.
Weizen . . . . .	Hectoliter	16 00	16 50	18 75	17 50	"	18 00	"	"	"
Mischelfrucht . . .	—	15 00	15 75	15 00	15 50	15 50	16 00	"	"	"
Roggen . . . . .	—	13 00	13 50	13 50	13 50	"	"	"	"	"
Gerste . . . . .	—	15 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Spelz . . . . .	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Heideforn . . . . .	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Hafer . . . . .	—	11 44	11 50	8 75	10 50	"	10 00	"	"	"
Erbfen . . . . .	—	18 00	"	"	"	"	18 50	"	"	"
Bohnen . . . . .	—	18 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Linfen . . . . .	—	25 00	"	"	"	"	"	"	"	"
Kartoffeln <sup>alte</sup> <sub>neue</sub> . . . . .	—	3 50	3 00	3 00	3 00	"	3 00	"	"	3 125
Weizen-Mehl . . . . .	Kilogr.	0 45	0 40	0 40	0 45	0 36	0 34	"	0 40	0 50
Mischel-Mehl . . . . .	—	0 375	0 38	0 32	0 38	0 32	0 32	"	0 36	0 40
Roggen-Mehl . . . . .	—	0 35	0 34	0 29	0 32	"	"	"	"	"
Geschälte Gerste . . . . .	—	0 70	"	"	"	"	"	"	"	"
Butter . . . . .	—	35	1 89	2 25	1 88	2 10	2 30	2 10	2 20	2 50
Eier . . . . .	Duzend.	0 89	0 87	0 85	0 89	0 94	1 00	0 90	1 00	1 00
Heu . . . . .	500 Kilo.	50 00	"	"	35 00	"	"	"	"	"
Stroh . . . . .	—	38 25	"	"	30 00	"	"	"	"	"
Buchenholz . . . . .	Stere.	15 00	"	"	15 00	"	14 00	"	"	"
Eichenholz . . . . .	—	10 00	"	"	7 00	"	11 00	"	"	"
Weichholz . . . . .	—	"	"	"	"	"	"	"	"	"
Ochsenfleisch . . . . .	Kilogr.	2 00	1 80	1 50	1 70	1 60	"	1 60	"	1 75
Rub- od. Rindfleisch . . . . .	—	1 70	1 80	1 50	1 60	1 50	1 60	1 50	1 60	1 90
Kalb- fleisch . . . . .	—	1 70	1 80	1 60	1 80	1 60	1 60	1 60	1 60	2 00
Lamm- fleisch . . . . .	—	1 85	1 60	1 80	1 40	1 80	1 80	1 60	1 80	1 65
Schweinefleisch . . . . .	—	2 00	1 60	1 80	1 80	1 80	1 80	1 50	1 80	2 00
id. gerän- fert. . . . .	—	2 50	"	"	"	"	"	"	"	"

**MEMORIAL**  **Memorial**  
DU DES  
**Grand-Duché de Luxembourg.** **Großherzogthums Luxemburg.**

---

ANNEXE au N° 50 de 1902.

---

**RAPPORT GÉNÉRAL**

SUR LA

**Situation de l'Industrie et du Commerce**

pendant l'année 1901.

---

**Considérations générales.**

La dépression violente qui avait éclaté au printemps de l'année 1900, s'est généralisée en 1901 et a embrassé successivement tous les organes de la vie économique. Simultanément, les symptômes de la crise qui se préparait se manifestaient à travers toute l'Europe : le marché témoignait d'une lourdeur inusitée, l'offre dépassait partout la demande, l'esprit d'initiative, dont l'essor avait été si prodigieux, se paralysait, la production se rétrécissait, les valeurs industrielles dégringolaient rapidement et le taux de l'intérêt baissait.

Au début, on attribuait volontiers ce malaise, industriel d'abord, commercial et financier ensuite, aux troubles en Chine et dans le Sud-Africain. A mesure qu'il se développait, on put se convaincre qu'on se trouvait en présence d'une de ces crises, devenues classiques, qui viennent éprouver à des intervalles réguliers le marché européen. Ce n'était plus un malaise passager, mais il devint évident qu'il s'agissait d'une de ces liquidations douloureuses des fautes accumulées par le passé.

S'il est incontestable que les événements en Chine et dans le Sud-Africain étaient des causes adjuvantes de la crise, il serait excessif de dire qu'ils l'ont engendrée, car le rétablissement de l'ordre en Chine n'a pas facilité la liquidation. Ce sont les erreurs et les fautes des années antérieures, pendant lesquelles tout semblait conspirer pour donner un essor sans pareil aux affaires, — et que nous avons déjà signalées dans notre précédent rapport, — qui ont fait naître la réaction.

Le développement régulier de l'industrie et du commerce n'a pas lieu sans résistance et sans soubresauts pénibles. On l'a trop oublié pendant la récente période de prospérité. La prospérité était regardée alors comme l'état normal, la débâcle comme une hypothèse improbable. On avait travaillé pour un débouché que l'on avait cru sans limites et qui, jusqu'ici, avait absorbé tout ce qu'on lui offrait.

A l'exaltation des années grasses a succédé, sans transition presque, la prostration des années maigres. Les longs espoirs et les vastes pensées ont fait place à une réserve timorée et à la méfiance. Le mouvement des affaires qui coulait à pleins bords, s'est aminci, la spéculation a retiré son stimulant énergique et la consommation ne songe plus qu'à pourvoir aux besoins du moment.

Pendant les quatre années comprises entre la période de 1897 à 1900, le commerce extérieur du Zollverein a augmenté sans interruption. Cet état de choses favorable a cessé en 1901. Les importations, pour cette année, ne représentent plus que 5,709,782,000 mk. contre 6,042,992,000 mk. en 1900 ; les exportations, pour la même période, sont descendues de 4,752,601,000 mk. à 4,525,546,000 mk. Ces chiffres donnent la mesure du recul énorme qui s'est produit dans le commerce du Zollverein. La balance du commerce accuse des résultats analogues pour la plupart des pays de l'Europe.

Notre industrie minière et métallurgique a été atteinte la première par la crise et en a ressenti le plus lourdement les effets. Pendant cette année néfaste l'extraction de nos mines a diminué d'un tiers. Nos établissements métallurgiques, qui avaient participé largement aux bénéfices des années antérieures, forts de leurs puissantes réserves, ont résisté victorieusement aux atteintes de la crise. Les établissements nouvellement fondés étaient en moins bonne posture et le plus jeune d'entre eux, la société des Hauts-Fourneaux, Forges et Charbonnages Differdange-Dannenbaum, s'est vu forcé, au mois de mai, de demander un moratoire.

Toutes nos industries extractives, constructives et manufacturières ont ressenti plus ou moins le contre-coup de la crise. Quelques-unes, comme la tannerie, sont restées stationnaires. Parmi celles qui ont résisté le mieux à l'action funeste des événements, il faut citer les industries dites de consommation, comme la brasserie, la meunerie etc ; ces industries ont échappé complètement à l'influence de la crise ou n'en ont guère souffert. L'industrie des tabacs et cigares a pâti par suite du renvoi de nombreux ouvriers. La ganterie a élargi ses débouchés en modifiant son genre de production.

Au milieu de cette dégringolade industrielle, notre situation financière est restée saine, pour ne pas dire bonne. Les écroulements financiers qui se sont produits sur divers points de l'Allemagne, sont demeurés sans répercussion dans le Grand-Duché. Nos établissements de crédit ont continué à se développer, quoiqu'ils aient réalisé des bénéfices moindres par suite du ralentissement de l'activité commerciale et de la diminution des transactions.

Le commerce a gardé des dispositions satisfaisantes ; cependant, les transactions ont perdu l'ampleur des années de prospérité industrielle et les rentrées s'effectuent difficilement. Si le nombre des faillites témoigne d'une certaine recrudescence, il ne peut pas être taxé d'anormal.

Vers la fin de l'année plusieurs signes précurseurs d'une reprise des affaires industrielles se sont manifestés, et l'année 1902 s'est ouverte sous de meilleurs auspices. Il serait

osé de dire cependant que la crise est vaincue. Le fond de la dépression est atteint et la conjoncture se relève. Si l'existence d'une légère reprise ne saurait être niée, il règne encore une atonie industrielle qui ne coïncide pas avec un réveil nettement accusé. Tant que les causes n'auront pas complètement disparu, les effets persisteront et le niveau normal ne sera rétabli que lorsque les stocks seront écoulés.

Actuellement, le capital se montre encore trop réservé pour qu'on puisse annoncer la fin définitive de la crise. Les capitaux, qui dorment dans l'attente des temps meilleurs, sont encore considérables. Cependant, un indice certain du retour à la prospérité est le relèvement du taux de l'intérêt.

Enfin, l'échéance prochaine des traités de commerce du Zollverein a créé une atmosphère d'insécurité dans laquelle l'initiative industrielle et la spéculation se débattent, sans entrevoir une issue bien précise, et la conclusion des nouveaux traités marquera fort probablement le point de départ d'une orientation nouvelle des affaires.

### Travaux de la Chambre de commerce.

Parmi les questions que la Chambre de commerce a traitées en 1900, nous signalerons plus particulièrement celles qui suivent :

#### a) *Nouveau tarif douanier.*

Déjà, en 1900, la préparation de nouveaux traités de commerce du Zollverein, dont les principaux viennent à échéance le 31 décembre 1903, formait le sujet de préoccupations incessantes dans les sphères industrielles et commerciales. Ces préoccupations se sont accentuées dans le courant de l'année dernière.

En 1900, il s'agissait avant tout d'une classification nouvelle du tarif douanier. Le tarif actuel comprend 43 classes, groupées par ordre alphabétique et subdivisées en 387 positions : il compte près de 80 années d'existence. Il avait été sérieusement question, en 1879, de l'établir sur un plan plus rationnel, mais le temps manquait alors pour ce vaste travail ; on faisait valoir encore pour son maintien l'intérêt de la statistique comparative du commerce extérieur et l'accoutumance du public. Cependant les découvertes sans cesse multipliées de la science et les progrès rapides d'un grand nombre d'industries imposaient une spécification plus complète, car il devenait difficile de faire rentrer de nombreux produits nouveaux ou transformés dans ce cadre suranné. Celui-ci formait, en même temps, un instrument trop défectueux pour la conclusion de nouveaux traités de commerce, les tarifs des autres Etats présentant un plus grand développement en raison des progrès modernes et des manifestations plus diverses de l'industrie. Le nouveau tarif comprend 16 grandes classes,\*) subdivisées en 946 positions.

La plupart des Chambres de commerce du Zollverein avaient profité de la classification

\*) 1° Erzeugnisse der Land- und Forstwirtschaft und andere thierische und pflanzliche Naturerzeugnisse ; Nahrungs- und Genussmittel ; 2° Mineralische und fossile Rohstoffe ; Mineralöle ; 3° Zubereitetes Wachs ; feste Fettsäuren, Paraffin und ähnliche Kerzenstoffe, Lichte, Wachswaaren, Seifen und andere unter Verwendung von Fetten, Oelen oder Wachs hergestellte Waaren ; 4° Chemische und pharmaceutische Erzeugnisse, Farben und Farbwaaaren ; 5° Thierische und pflanzliche Spinnstoffe und Waaren daraus ; Menschenhaare ; zugerichtete Schmuck-

nouvelle du tarif douanier, sur laquelle elles étaient consultées, pour formuler des vœux au sujet des droits d'entrée existants. Celle du Grand-Duché était du nombre (voir notre Rapport pour l'année 1900). Mais ce n'est qu'au mois de juillet 1901 que les représentations du commerce et de l'industrie ont été officiellement saisies du « Entwurf eines Zollgesetzes ».

Pour recueillir les vœux des intéressés, notre Chambre de commerce avait informé le public, par un communiqué à la presse, que le projet du nouveau tarif pourrait être consulté au secrétariat à des heures désignées ; puis, les observations auxquelles le projet avait donné lieu et que nous résumons ci-après, furent arrêtées définitivement dans la séance du 29 août et présentées au Gouvernement.

**Blés.** — La Chambre de commerce estime que les droits élevés, dont le projet de nouveau tarif frappe les blés, ne manqueront pas d'avoir une répercussion fâcheuse sur le Grand-Duché. Notre production de blé ne correspond pas à nos besoins et l'importation doit suppléer dans une large mesure aux insuffisances de la production indigène. La population ouvrière, pour laquelle la question du pain est capitale, sera atteinte, la première, par ces droits. Une hausse de la main-d'œuvre en sera la conséquence fatale, immédiate, car c'est un fait acquis que le prix de la main-d'œuvre est l'expression du prix de revient de la vie et qu'elle traduit fidèlement toutes les fluctuations qui se produisent dans les conditions de l'existence. L'industrie, par ricochet, subira les effets d'une hausse extraordinaire des salaires : c'est bien sur elle que viendront s'accumuler, — après avoir passé à travers les autres organes de la vie économique sans en modifier le fonctionnement, — toutes les conséquences désastreuses de l'augmentation projetée.

Aucun profit bien sérieux n'en résultera, d'autre part, pour notre agriculture. Par le genre de ses cultures, ses procédés et son outillage, celle-ci est appelée avant tout à satisfaire à ses propres besoins et en partie à ceux de la région circonvoisine. De puissants droits protecteurs, tels que les prévoit le nouveau tarif, passeront sur elle sans l'affecter.

**Tannerie.** — Les trois tanneries du Grand-Duché qui travaillent d'après le nouveau procédé à tannage rapide, avaient adressé à la Chambre de commerce des protestations très énergiques au sujet des droits élevés qui sont prévus pour les extraits tanniques et le bois de Quebracho. Leurs observations peuvent se résumer ainsi :

Nos trois tanneries qui ont adopté les nouveaux procédés de tannage, emploient par an :

2,100,000 kg. de bois de Quebracho et

805,000 kg. d'extraits tanniques, aujourd'hui libres de tout droit d'entrée.

D'après le projet du nouveau tarif, ces quantités acquitteraient :

bois de Quebracho :  $2,100,000 \times (2 \text{ mk. les } 100 \text{ kg.}) = 42,000 \text{ mk.}$

extraits tanniques :  $805,000 \times (8 \text{ mk. les } 100 \text{ kg.}) = 66,400 \text{ »}$

soit ensemble . . . 106,000 mk. par an.

federn ; Fächer und Hüte ; Leder und Lederwaren, Kürschnerwaren, Waaren aus Därmen ; 7° Kautschukwaaren ; 8° Geflechte und Flechtwaaren aus pflanzlichen Stoffen mit Ausnahme der Gespinnstfasern ; 9° Besen, Bürsten, Pinsel und Siebwaaren ; 10° Waaren aus thierischen oder pflanzlichen Schnitz- oder Formerstoffen ; 11° Papier, Pappe und Waaren daraus ; 12° Bücher, Bilder, Gemälde ; Waaren aus Steinen oder andern mineralischen Stoffen (mit Ausnahme der Thonwaaren) sowie aus fossilen Stoffen ; 14° Thonwaaren ; 15° Glas und Glaswaaren ; 16° Edle Metalle und Waaren daraus ; 17° Unedle Metalle und Waaren daraus ; 18. Maschinen, elektrotechnische Erzeugnisse, Fahrzeuge ; 19° Feuerwaffen, Uhren, Thonwerkzeuge, Kinderspielzeug.

Il est vrai que les droits d'entrée sur les cuirs sont relevés sensiblement aussi, mais ce relèvement n'est pas parallèle à celui qui frappe les matières premières. Pour rétablir l'équilibre entre le prix d'achat des matières premières et les prix de vente des cuirs, ceux-ci devraient subir une hausse impossible.

D'autre part, ces trois tanneries ne pourront plus retourner à leur ancien moyen de tannage, l'écorce de chêne. Nos meilleures écorces ne contiennent pas plus de 12 pCt. de tannin, et encore y a-t-il de 3 à 4 pCt. d'insoluble. Pour les besoins de nos jours, l'écorce de chêne forme un tannin pauvre qui agit trop lentement ; il nous faut aujourd'hui des tannins riches, produisant leur effet sur la peau dans le temps le plus court. On devrait se garder encore des complaisantes chimères au sujet de l'avenir de l'écorce de chêne. Par des droits d'entrée sur les autres tannins, on ne parviendra guère à en relever le prix : c'est une matière surannée qui ne pourra plus être employée que mélangée avec d'autres tannins.

Enlever aux tanneries modernes le bois de Quebracho et les extraits tanniques au moyen de droits prohibitifs, ce serait rendre à ces industries la concurrence sur le marché mondial impossible, surtout aux établissements travaillant la petite peau, et ouvrir les portes toutes larges à l'importation étrangère. D'ailleurs, les pays du Zollverein ne produisent pas même le cinquième des matières tannantes nécessaires à leurs tanneries.

Tout en approuvant ces desiderata et en les recommandant à la sollicitude du Gouvernement, la Chambre de commerce estime cependant que la question est assez complexe en ce qu'elle touche également aux intérêts des tanneries travaillant d'après l'ancien système et à ceux des producteurs d'écorces à tan. Elle regrette que ces industriels n'aient pas présenté leurs observations sur le nouveau tarif et engage le Gouvernement à se renseigner auprès des intéressés par voie d'enquête.

*Ganterie.* — L'industrie gantière a relevé en premier lieu l'augmentation onéreuse qui frappe les boutons de nacre, portés de 150 à 200 mk. Pourtant, ces boutons ne se fabriquent pas dans l'intérieur du Zollverein, mais en Autriche ; leur entrée en franchise de douane ne porterait donc préjudice à aucune industrie allemande. Au lieu d'être augmentés, les droits d'entrée sur cet article devraient être abolis.

Il en est de même de la soie à broder. L'Allemagne ne saurait fournir la soie nécessaire, cet article formant une spécialité pour laquelle la soie allemande ne convient pas. Il a donc été protesté vivement contre le relèvement des droits sur cet article, portés de 140 à 300 mk., alors que les circonstances demanderaient pour le moins qu'ils fussent maintenus au niveau actuel.

D'une grande importance pour la ganterie est également le jaune d'œuf, dont elle fait une consommation énorme. A l'endroit de cet article, le nouveau tarif s'exprime ainsi : « Eigelb zu gewerblichen Zwecken wird amtlich ungeniessbar gemacht (denaturirt) oder unter Ueberwachung der Verwendung zollfrei abgelassen ». Or, le jaune d'œuf subit déjà dans le pays d'origine, en dehors d'une addition de sel, une autre addition de 5 à 6 pCt. de borax en vue de sa conservation. Ainsi « dénaturé » il ne peut plus servir comme aliment. Par l'ajoute d'une matière dénaturante on risque de le rendre impropre aux usages de la ganterie, la fleur des peaux étant très délicate et très susceptible de se casser au contact d'une matière étrangère. Des milliers de peaux seraient exposées ainsi à être abimées.

Quant à la surveillance à exercer sur l'emploi du jaune d'œuf, elle formerait la source

d'embarras sans fin. C'est la nécessité qui exige que, une fois dénaturé, le jaune d'œuf destiné à l'industrie passe librement, sans aucune formalité.

**Papiers.** — Par sa lettre du 31 décembre 1900 la Chambre de commerce avait appelé l'attention du Gouvernement sur la campagne qui se poursuivait alors, en Allemagne, en faveur du relèvement des droits sur le papier. Cette campagne, activement menée par le syndicat des fabricants de papier, ayant trouvé son expression dans le nouveau tarif, il a été appuyé de nouveau sur le grave préjudice qui en résulterait pour nos imprimeries.

**Divers.** — Enfin, une droguerie et une fabrique de brosses ont présenté des observations sur quelques articles spéciaux.

*b) Réadmission en franchise des gants de peau cousus en Belgique.*

Par sa lettre du 23 janvier 1901 l'administration des douanes rappelle que, depuis 1893, nos fabricants de gants sont autorisés à réimporter en franchise les gants de peau qui jouissent de l'admission temporaire en Belgique pour y être cousus. Estimant que la main-d'œuvre indigène doit s'être développée depuis ce temps, elle demande l'avis de la Chambre de commerce sur la question de savoir s'il n'est pas indiqué de supprimer ce traitement exceptionnel à partir de fin décembre 1903.

La Chambre de commerce reconnaît volontiers que la réimportation en franchise d'un article ne doit pas léser le travail national en opposant à celui-ci la concurrence du travail étranger sous le couvert d'un régime douanier spécial. Ce régime n'est pas à recommander, du moment qu'un pays dispose d'une main-d'œuvre suffisamment développée pour satisfaire aux besoins de son industrie. Malheureusement, le Grand-Duché n'offre pas les ressources nécessaires à la ganterie, et les conditions qui lui ont valu, en 1893, ce traitement de faveur, ne se sont pas modifiées depuis. La main-d'œuvre indigène continue d'être insuffisante. Depuis 1893 nos fabricants ont essayé loyalement de former des ouvrières dans le pays même ; ils ont monté des ateliers dans différents endroits, mais les lourds sacrifices qu'ils se sont imposés, ont abouti presque invariablement à des échecs. Dans quelques localités, comme Esch-sur-Sûre et particulièrement Wiltz, la couture des gants a pris racine ; dans les campagnes tous les essais ont échoué : nos jeunes paysannes préfèrent travailler aux champs ou d'entrer en condition. D'ailleurs, le travail qu'elles fournissaient était peu soigné et donnait lieu à des réclamations incessantes.

Comme il est impossible de trouver dans le pays même la main-d'œuvre indispensable, l'industrie gantière est forcée de continuer à s'adresser à la Belgique pour y trouver le complément nécessaire. D'autre part, la couture belge est expressément demandée aujourd'hui par la clientèle anglaise qui tirait autrefois ses gants de France et de Belgique. Son abandon entraînerait inévitablement la perte d'une partie de cette clientèle. Aussi la Chambre de commerce s'est-elle prononcée énergiquement en faveur du maintien du régime douanier existant.

*c) Dédouanement à la gare de Hollerich.*

Les colis à destination de Luxembourg qui arrivent par la nouvelle ligne de Pétange sont dédouanés à la gare de Hollerich, et les destinataires sont obligés de se rendre à cette station,

distante de trois kilomètres et d'un accès assez compliqué, pour faire procéder aux opérations de la douane. Il en résulte pour nos industriels et commerçants, en dehors des avaries et déchets inhérents à tout déballage et réemballage des colis, des frais supplémentaires assez sensibles pour manutention et réexpédition ultérieure à Luxembourg même. La Chambre de commerce a donc exprimé le vœu au Gouvernement que toutes les marchandises soient dédouanées indistinctement à la gare centrale.

*d) Retards dans les envois de plants d'églantiers.*

Les mesures rigoureuses qui ont été prises le long de nos frontières sur l'initiative de la Commission phylloxérique font éprouver des retards considérables aux envois de plants d'églantiers, dont nos rosieristes tirent d'importantes quantités de France, et surtout de Belgique. En dehors de la gêne que ces retards apportent dans la marche régulière des affaires, ils exposent les plants à des avaries sérieuses. La Chambre de commerce a attiré l'attention du Gouvernement sur cet état de choses.

*e) Timbres-poste.*

La Chambre de commerce a signalé au Gouvernement un grave défaut que présentent nos timbres-poste de 25 et de 12½ centimes. Ces timbres adhèrent mal à l'enveloppe ; souvent ils s'en détachent et il en résulte des ennuis fort désagréables pour les expéditeurs. Il paraît que la cause réside dans l'épaisseur du papier qui est employé à la confection de ces deux sortes de timbres, nos autres timbres, ceux de 1, 2, 4, 5 et 10 centimes p. ex., qui sont plus minces, n'offrant pas ce défaut.

*f) Réclamation au sujet de la préférence accordée aux étrangers pour fournitures de travaux d'imprimerie.*

Dans son rapport pour 1899 et 1900 la Chambre de commerce a déjà fait ressortir les nombreux perfectionnements apportés dans l'outillage de nos imprimeries qui permettent d'exécuter, dans le pays même, beaucoup de travaux d'imprimerie pour lesquels on était jusqu'ici tributaire de l'étranger. Parmi ces travaux elle a cité notamment les actions et obligations de sociétés.

Nos grands établissements industriels font tirer, depuis quelque temps, leurs actions et obligations à Luxembourg. Leur exemple a été suivi par un certain nombre de maisons étrangères. Il est donc regrettable que des administrations publiques continuent à se fournir en dehors du pays. Ainsi le Crédit foncier, établissement géré par l'État, a adressé ses commandes d'obligations à l'étranger, alors que la Banque Internationale, notre principal établissement de crédit, a fait tirer ici, tout récemment, 80,000 feuilles de coupons d'actions, et plus tard, — trouvant sans doute l'exécution de la commande à son entière satisfaction, — 20,000 actions avec coupons d'actions. Pourtant les prix de nos imprimeurs indigènes sont plus modérés et le contrôle du tirage est toujours plus facile sur place.

La Chambre de commerce a donc prié le Gouvernement de ne pas refuser à l'imprimerie luxembourgeoise les encouragements et la confiance, dont l'initiative privée lui donne de si éclatants témoignages, et que, d'ailleurs, elle mérite à tous égards. Peut-être conviendrait-il d'étendre cette faveur aux fournitures de timbres et de cartes postales ?

g) *Monnaie.*

Des plaintes s'étant élevées au sujet de l'abondance excessive des demi-sous, la Chambre de commerce a signalé cet inconvénient au Gouvernement. Cette monnaie ne devrait être lancée sur le marché qu'au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir. A un moment donné, elle formait une gêne sensible pour nos commerçants, pour les détaillants surtout, qui éprouvaient des difficultés réelles à s'en débarrasser.

h) *Tarif maritime.*

Il existe dans le « Rheinisch-Westphäl.-Nordwestdeutscher Seehafenverkehr » un tarif exceptionnel pour un certain nombre de marchandises et de stations, qui ne trouve pas son application sur notre réseau ferré. La station la plus rapprochée qui bénéficie de ce tarif de faveur est Trèves. Il serait fort à désirer pourtant, dans l'intérêt de notre commerce et de notre industrie, que ce tarif fût étendu aux principales stations du Grand-Duché. Voici p. ex. quelles différences énormes accusent les frais de transport (calculés sur 10,000 kg.) du port de Brême aux stations ci-après :

	TRÈVES.	METZ.	LUXEMBOURG.
Riz . . . . .	148 mk.	187 mk.	261 mk.
Café . . . . .	189 »	248 »	344 »

La Chambre de commerce a donc sollicité l'intervention du Gouvernement auprès de la Direction impériale des chemins de fer en Alsace-Lorraine à l'effet de faire bénéficier notre pays de ce tarif de faveur.

i) *Concordat préventif de la faillite.*

A plusieurs reprises, la Chambre de commerce a signalé au Gouvernement les graves défauts que présente notre législation sur le concordat préventif de la faillite. Nos commerçants et industriels s'alarment, à juste titre, des facilités trop grandes que la législation et la jurisprudence accordent au failli et qui constituent pour ainsi dire une prime à une gestion d'affaires négligente ou douteuse. Les mœurs commerciales, sous ce rapport, se montrent plus sévères.

Si le principe de sauver l'honneur du débiteur malheureux et de bonne foi est juste et volontiers reconnu, le mode de liquidation même devrait offrir plus de garantie aux créanciers : les propositions concordataires devraient reposer sur des garanties réelles et sérieuses ; toutes autres propositions, surtout celles qui tendent à confier au débiteur même, sans aucune garantie, la liquidation de son actif, ne devraient pas être acceptées.

La Chambre de commerce a donc jugé de son devoir d'appeler de nouveau l'attention du Gouvernement sur un projet de modifications à introduire dans notre législation sur le concordat préventif de la faillite, qu'elle avait déjà élaboré en 1898, et qui se résume ainsi :

1° le Tribunal devra nommer, avant le cours de l'instruction, un ou plusieurs experts chargés d'examiner les affaires du débiteur qui sollicite le concordat ; cette nomination qui, dans le texte actuel de la loi, n'est que facultative, devra être dorénavant obligatoire ;

2° les propositions concordataires devront être sérieuses et de nature à donner une confiance absolue dans leur exécution ; à cet effet :

a) elles devront comprendre l'offre de payer au moins 50 pCt. aux créanciers admis.

- b) les dividendes offerts devront être versés dans le délai maximum d'un an,  
c) les offres devront être appuyées d'une garantie réelle ou personnelle d'une valeur incontestable.

*Concurrence déloyale.*

La Chambre de commerce a saisi l'occasion que lui fournissait le fait suivant pour appeler de nouveau l'attention du Gouvernement sur les inconvénients de la trop grande liberté économique dont nous continuons à jouir, alors que la plupart des pays voisins ont apporté certaines restrictions à la concurrence.

A une foire, un marchand ambulante annonçait une « liquidation » de certains articles de grande consommation. Lorsque la police intervint, il exhiba un bail contracté en bonne et due forme avec le propriétaire d'un magasin de l'endroit pour un terme de plusieurs années. Les commerçants de la localité se sont vivement émus de cette manœuvre, considérée comme une prodigieuse duperie ; ils étaient persuadés que la liquidation annoncée ne servait que d'appât, car il est étrange pour le moins qu'une firme débute par une liquidation.

Des procédés analogues se reproduisent chaque jour dans la pratique commerciale. Afficher une liquidation est aujourd'hui un « truc » d'un usage courant pour attirer la clientèle. Il semble même que le terme « liquidation » et son correspondant allemand « Ausverkauf » aient perdu leur sens naturel pour s'appliquer à un commerce de soldes ou à vil prix et qu'ils ne soient plus qu'une forme assez ordinaire de la réclame, tellement on en abuse.

*Mesures dans l'intérêt de la santé et de la sécurité des ouvriers dans les industries non classées.*

Le Gouvernement ayant demandé l'avis de la Chambre de commerce sur la loi belge du 2 juillet 1899, concernant la sécurité et la santé des ouvriers dans les entreprises industrielles et commerciales non classées, une commission, composée de MM. A. Duchscher, M. Pescatore et A. Reinhard, fut chargée de l'examen de cette question. Les propositions de cette commission que nous résumons ci-après, ont été admises, après discussion en assemblée plénière, à former la réponse à la demande du Gouvernement :

La Chambre de commerce est unanime à reconnaître l'utilité et, dans certains cas, la nécessité d'une loi renforçant l'action réglementaire du pouvoir exécutif par rapport aux industries qui ne sont pas classées, dans la catégorie des établissements dangereux ou insalubres. Des mesures préventives sont désirables pour enrayer, autant que possible, les accidents du travail et les conséquences fâcheuses qu'exerce, sur la santé de l'ouvrier, le séjour dans des ateliers malsains. Le pouvoir public et l'action personnelle se trouvent sur un terrain d'entente au point de vue du bien.

Elle estime donc que la loi belge du 2 juillet 1899, concernant la sécurité et la santé des ouvriers employés dans les entreprises industrielles ou commerciales non classées, pourrait être adoptée en principe dans le Grand-Duché où elle ne manquerait pas de produire des effets éminemment salutaires.

Rechercher et trouver les moyens d'accorder à l'Etat une intervention plus large dans l'agencement hygiénique des ateliers ne suffit pas : il faut encore s'assurer que cette intervention s'exerce dans les conditions les plus pratiques. Sous ce rapport, la Chambre de com-

merce croit devoir proposer que l'exécution de la loi soit confiée à l'inspection des fabriques. Si l'on voulait charger de cette besogne la police, c'est à dire la gendarmerie, il est fort à craindre que la loi ne trouve un accueil sympathique ni chez le patron ni chez l'ouvrier et qu'au lieu de faire ressortir nettement le but d'aider et d'instruire, elle ne revête plutôt un caractère vexatoire, et ses résultats seraient médiocres. Peut-être serait-il à désirer que le Gouvernement, s'il était investi des pouvoirs prévus par la loi belge, ne fit procéder à des visites que dans les cas qui lui seraient signalés et lorsque son intervention serait requise à cet effet.

Les inspections indispensables au contrôle de l'application correcte des dispositions législatives sur cette matière doivent, en principe, apporter un concours à l'industriel. Toute manifestation inquisitoire, tracassière ou intransigeante doit en être rigoureusement exclue. Le contrôle doit être rempli avec bienveillance et l'industriel doit pouvoir ouvrir ses portes avec confiance aux inspecteurs, qui, de leur côté, lui doivent leurs lumières pour lui faciliter sa tâche à laquelle sont liés sa fortune et son honneur.

Aussi la Chambre de commerce est-elle persuadée que le Gouvernement chargera de cette délicate et importante mission des personnes méritant l'entière confiance des industriels, qui sauront procéder avec le tact nécessaire et sans froisser les industriels habitués à se trouver en conformité avec les exigences de l'hygiène. Nos ateliers, sous ce rapport, ont fait un énorme pas en avant. Les sévérités de la jurisprudence à l'égard des patrons dans les questions d'accidents du travail ont fait entrer beaucoup d'industriels négligents dans la bonne voie.

En Allemagne, des règlements visant le même but que la loi belge ont été édictés ces temps derniers par plusieurs grandes villes. Ces règlements émanent des administrations municipales. Des commissions spéciales, dites « soziale Kommissionen », qui sont élues par les conseils municipaux, veillent à leur exécution. Leurs membres ont à exercer gratuitement leur mission, ce qui semble peu recommandable pourtant. A en juger par les feuilles allemandes qui s'occupent spécialement de questions ouvrières, ces mesures auraient donné des résultats satisfaisants, surtout à l'égard de l'assainissement des ateliers et demeures.

Il est un fait acquis aujourd'hui que la santé de l'ouvrier est ruinée sur une plus large échelle par les habitations insalubres et le séjour prolongé dans des locaux manquant d'air vital et de lumière que par une nourriture insuffisante. La Chambre de commerce a donc saisi cette occasion pour recommander à l'attention toute particulière du Gouvernement la question des habitations ouvrières dont la Chambre des députés est saisie. Par la construction d'habitations saines, spacieuses et à bon marché, dont les ouvriers pourraient se rendre acquéreurs dans un temps déterminé, l'État rendrait à ceux-ci un service immense. Un point essentiel de la question sociale est là.

Sous ce rapport on pourrait s'inspirer peut-être de ce qui se passe en Belgique où des commissions locales, qui ont pour mission d'encourager la construction et l'amélioration des habitations ouvrières, fonctionnent à la satisfaction générale.

#### *Paiement des salaires aux ouvriers.*

Des critiques ayant été faites sur les abus auxquels la loi du 12 juillet 1895, concernant le paiement des salaires aux ouvriers, donnerait lieu dans la pratique, le Gouvernement a

demandé l'avis de la Chambre de commerce sur l'opportunité de modifications éventuelles à introduire dans la législation afférente.

Aucun des nombreux abus signalés n'est venu à la connaissance des membres de la Chambre de commerce, ce qui permet de supposer que ces critiques reposent sur des informations erronées. La Chambre veut bien admettre que la loi de 1893 donne lieu à des abus : toutes les institutions sociales, si parfaites qu'elles soient, y sont sujettes. Dans l'espèce, ils ne doivent pas mériter de fixer particulièrement l'attention publique.

Comment s'expliquer que des ouvriers, — alors que la surabondance de la demande qui règne sur le marché de la main-d'œuvre ne les force nullement à subir docilement les conditions d'un patron, — n'aient sollicité nulle part l'intervention de la police ? L'ouvrier moderne n'est pourtant pas sans connaître la législation qui règle le paiement des salaires. Il est donc inadmissible que tous ces ouvriers se soient laissés exploiter tranquillement, sans invoquer la protection des lois.

Au sentiment de la Chambre de commerce, il n'y a pas lieu de modifier la loi de 1893. Cette loi a fait ses preuves. Elle entoure le paiement des salaires de toutes les garanties désirables. Si elle donne lieu à des abus, les pouvoirs sont suffisamment armés pour les réprimer.

En ce qui touche plus particulièrement la question du prix de revient, la Chambre estime qu'elle est diverse et changeante suivant les lieux. Une mesure générale ne saurait être prise à cet égard, les prix d'achat des denrées n'étant pas partout les mêmes. Une interprétation assez communément répandue parmi la population ouvrière tend à identifier le prix de revient avec le prix d'achat des marchandises, sans tenir compte des frais d'administration, de transport et de manutention, des frais généraux de toute sorte et des pertes provenant de déchets, avaries et soldes qui viennent s'ajouter au prix d'achat pour former le prix de revient.

Les économats enfin doivent être considérés comme un bienfait immense pour l'ouvrier. Ils ont été créés dans les centres trop rapidement industrialisés pour le préserver contre l'exploitation de commerçants peu scrupuleux, et ne forment généralement qu'une charge pour les patrons. Il est de toute justice que les tenanciers des économats fassent supporter aux marchandises tous les frais de premier établissement et d'exploitation.

#### *Rapatriement des ouvriers étrangers.*

A la suite de la crise métallurgique qui s'était accentuée au printemps de l'année 1901, de nombreux ouvriers étrangers avaient été congédiés et vagabondaient à travers le pays. La plupart d'entre eux étant dénués de ressources, leur rapatriement éprouvait de grandes difficultés et le Gouvernement songeait aux mesures à prendre pour éviter le retour d'un pareil état de choses. A la date du 7 mai, il soumit à l'examen de la Chambre de commerce la proposition suivante : « Il y aurait peut-être moyen d'obvier à cet état de choses si l'on obligeait le patron à n'occuper que des ouvriers ayant une petite réserve ou de retenir sur le salaire des ouvriers qu'ils emploient la somme nécessaire pour assurer, le cas échéant, le retour dans leur pays d'origine. »

La Chambre de commerce est persuadée de l'utilité d'une mesure, consistant à créer un fonds de rapatriement au moyen de retenues à opérer sur les salaires des ouvriers étrangers embauchés par des patrons luxembourgeois. Un contrat passé de gré à gré entre le patron et l'ouvrier en établissait le montant et réglerait tous les détails de la perception. Les

sommes ainsi perçues resteraient consignées entre les mains du patron, à moins que le Gouvernement ne préfère créer une caisse spéciale gérée par ses agents ou sous sa surveillance.

Ce procédé a déjà trouvé son application dans le pays. On a cité entre autres l'exemple d'un de nos plus grands établissements métallurgiques qui avait embauché, il y a quelques années, des ouvriers autrichiens dans des conditions analogues.

Cependant, l'exécution de cette mesure se heurte à une grosse difficulté dans la pratique. Ces retenues devant être minimales, il se passera un certain temps avant que la somme nécessaire au rapatriement puisse être atteinte. Si maintenant les circonstances imposent un rapatriement anticipé, par suite de renvoi ou de tout autre cas fortuit, après quelques semaines ou un mois p. ex., la mesure devient inefficace.

#### *Régime des vins.*

Consultée par le Gouvernement sur l'opportunité de l'introduction dans le Grand-Duché de la loi allemande du 24 mai 1901 sur le régime des vins, la Chambre de commerce s'est prononcée à l'unanimité en faveur de l'adoption pure et simple de cette loi.

Au point de vue des transactions, — celui que la Chambre a particulièrement envisagé, — la nouvelle loi allemande offre un progrès réel. Le commerce honnête y trouvera toutes les facilités et garanties désirables, alors que le consommateur qui pâtissait de la liberté trop grande dont jouit le commerce déloyal, ne pourra plus être trompé désormais sur la nature et la qualité des vins entrés dans le commerce. Elle contribuera ensuite à relever et à raffermir la réputation de nos vins indigènes qu'on a tenté à discréditer en représentant le Grand-Duché comme un centre de sophistication : les accusations dont on cherchait à nous accabler injustement, n'ayant plus de raison d'être, tomberont d'elles-mêmes.

Un seul point a fait naître certaines appréhensions : c'est le contrôle prévu par la loi allemande. Nos commerçants et industriels acceptent difficilement l'ingérence de l'État dans leurs affaires si elle est exercée par des agents subalternes qui ne savent pas toujours procéder avec le tact et les ménagements nécessaires. Puis il importe aussi de mettre le commerce à l'abri de toutes les indiscretions possibles auxquelles ce contrôle pourrait donner lieu. La Chambre de commerce a donc recommandé au Gouvernement de ne charger de ce contrôle que des personnes sûres, méritant une confiance absolue.

#### **Minières.**

L'année 1901 a été désastreuse pour nos minières : l'extraction du minerai de fer qui était de 6,171,299 tonnes en 1900, est tombée à 4,455,179 tonnes. La diminution représente donc 1,716,120 tonnes, soit un tiers de l'extraction totale. La valeur de la production a reculé de 3,499,251 fr. Sur le nombre des ouvriers nos statistiques renseignent une diminution de 1493.

Le nombre des accidents déclarés à l'Administration des mines a été de 101, dont 22 dans les exploitations à ciel ouvert. En 1900 ce nombre a été de 156, dont 43 dans les exploitations à ciel ouvert. Il y a eu 16 accidents mortels dans les galeries, tandis qu'aucun accident mortel n'a été déclaré dans les exploitations superficielles, ce qui porte à 5,50/00 la proportion pour la première et à 00/00 celle pour la dernière catégorie d'exploitations.

*Aperçu des chômages qui se sont produits en 1901.*

a) BASSIN D'ESCH :

Il n'y a pas d'exploitation qui ait chômé complètement.

b) BASSIN DE RUMELANGE :

Nombre des exploitations qui ont travaillé, mais sans faire d'expéditions.	Nombre des exploitations où le travail était suspendu.
Janvier . . . . . »	Janvier . . . . . »
Février . . . . . 2	Février . . . . . »
Mars . . . . . 2	Mars . . . . . »
Avril . . . . . 5	Avril . . . . . »
Mai . . . . . 5	Mai . . . . . »
Juin . . . . . 4	Juin . . . . . 1
Juillet . . . . . 4	Juillet . . . . . 1
Août . . . . . 4	Août . . . . . 1
Septembre . . . . . 4	Septembre . . . . . 1
Octobre . . . . . 3	Octobre . . . . . 2
Novembre . . . . . 4	Novembre . . . . . 1
Décembre . . . . . 5	Décembre . . . . . 1

c) BASSIN DE DIFFERDANGE-LAMADELAINE :

Janvier . . . . . 1	Janvier . . . . . »
Février . . . . . 2	Février . . . . . 1
Mars . . . . . 1	Mars . . . . . 2
Avril . . . . . 2	Avril . . . . . 1
Mai . . . . . 5	Mai . . . . . 1
Juin . . . . . 1	Juin . . . . . 3
Juillet . . . . . 4	Juillet . . . . . 5
Août . . . . . 3	Août . . . . . 6
Septembre . . . . . 1	Septembre . . . . . 6
Octobre . . . . . 1	Octobre . . . . . 6
Novembre . . . . . 1	Novembre . . . . . 6
Décembre . . . . . 1	Décembre . . . . . 6

*Statistique de production.*

	Année 1900.	Année 1901.
Nombre des sièges d'exploitation . . . . .	76	75
Production totale . . . . . t.	6,171,229	t. 4,455,179
Valeur de la production totale . . . . . fr.	17,283,289	fr. 11,770,046
Prix moyen de la tonne . . . . . »	2.80	» 2.65
Nombre des ouvriers occupés {	sous terre . . . . . 3,857	3,039
	à ciel ouvert . . . . . 2,350	1,673
ensemble . . . . .	6,207	4,714
Population ouvrière (femmes et enfants). . . . .	13,406	10,966

Le tableau ci-après donne le mouvement qu'a suivi la valeur de la production des minières depuis 1895.

	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
1895 . . . . .	t. 3,913,076	fr. 9,590,443	fr. 2,45
1896 . . . . .	» 4,758,741	» 11,852,528	» 2,49
1897 . . . . .	» 5,349,009	» 13,980,550	» 2,61
1898 . . . . .	» 5,348,951	» 13,934,186	» 2,60
1899 . . . . .	» 6,014,394	» 16,237,500	» 2,70
1900 . . . . .	» 6,171,229	» 17,283,289	» 2,80
1901 . . . . .	» 4,455,179	» 11,770,046	» 2,63

Comparaison entre la production de l'Allemagne et celle du Grand-Duché pour l'année 1900. \*)

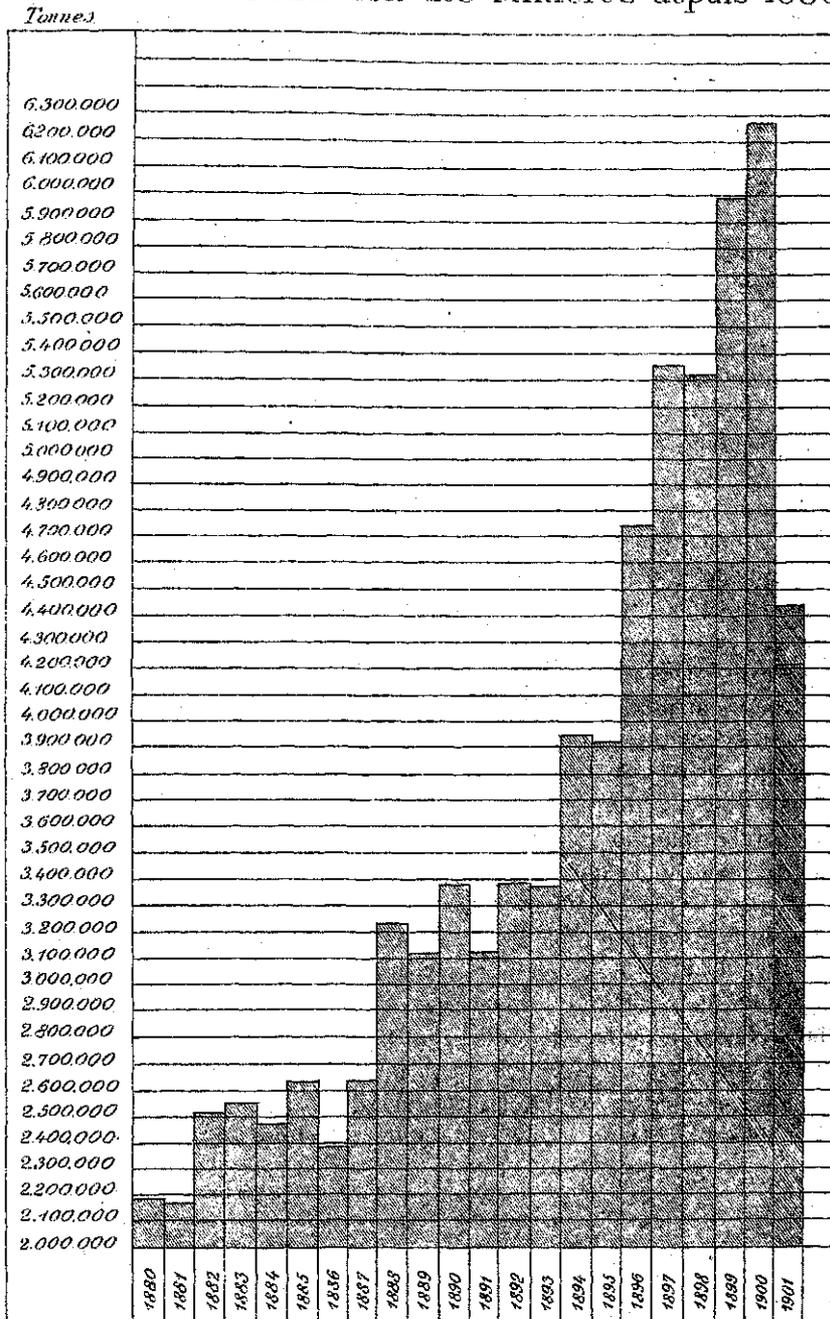
	Sièges d'exploitation.	Nombre des ouvriers.	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
Allemagne . .	473	37,596	t. 12,793,065	fr. 79,751,250	fr. 6,24
Luxembourg .	76	6,207	» 6,171,229	» 17,283,289	» 2,80

Le tableau statistique suivant donne la production des minières du Grand-Duché depuis 1868 ; le tableau graphique ci-contre donne la même production depuis 1880.

Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.
1868	722,039	1885	2,648,449
1869	924,382	1886	2,361,372
1870	911,695	1887	2,649,710
1871	990,499	1888	3,261,925
1872	1,174,334	1889	3,102,753
1873	1,331,743	1890	3,359,413
1874	1,442,668	1891	3,102,478
1875	1,090,845	1892	3,370,352
1876	1,196,729	1893	3,351,938
1877	1,262,825	1894	3,958,280
1878	1,407,617	1895	3,913,076
1879	1,613,392	1896	4,758,741
1880	2,173,463	1897	5,349,009
1881	2,161,881	1898	5,348,951
1882	2,539,295	1899	6,014,394
1883	2,551,090	1900	6,171,229
1884	2,447,634	1901	4,455,179

\*) Les chiffres concernant l'Allemagne sont empruntés aux publications de l'Office impérial de statistique de Berlin.

TABLEAU GRAPHIQUE  
de la Production des Minières depuis 1880.



### Industrie métallurgique.

La métallurgie luxembourgeoise a ressenti, en 1901, tous les effets de la crise qui sévit si durement sur les différents marchés de l'Europe. De nos 28 hauts-fourneaux 25 seulement étaient en activité pendant 1149 semaines, contre 1382 semaines en 1900.

La production de la fonte a diminué de 54,541 tonnes, la valeur de 7,956,858 fr. La production des fonderies est descendue de 1,302 tonnes. Seule, la production des aciéries a continué son développement : de 184,714 tonnes, représentant une valeur de 24,469,184 fr., elle est montée à 257,055 tonnes, représentant une valeur de 30,661,562 fr.

Les causes, les origines et les phases initiales de la crise, qui tombent en 1900, sont suffisamment connues : elle est le contre-coup inévitable d'une ère de prospérité anormale qui a fini trop brusquement après avoir duré cinq ans, mais elle tient aussi à une coïncidence de causes multiples que nous avons déjà signalées dans notre précédent rapport. Après la période de prospérité inouïe, un arrêt était devenu inévitable. La production, sollicitée par une demande absolument fantastique que surexcitait la spéculation, se trouva subitement devant des débouchés sursaturés, incapables d'absorber ses produits. Ce fut là le point de départ de la crise qui s'étendait rapidement et gagnait en intensité.

Entretemps, les hauts-fourneaux, aciéries et laminoirs produisaient toujours. Les produits s'accumulaient dans les usines et les prix descendaient sans cesse, certains clients ayant refusé de prendre livraison des quantités contractées. A cette situation désastreuse s'ajoutait un manque de confiance absolu dans l'avenir qui s'assombrissait toujours davantage.

Par surcroît de malheur, les syndicats des coques rhéno-westphalien et belge qui avaient, avec presque toutes nos usines, des contrats à long terme pour la fourniture du combustible à des prix trop élevés comparés à ceux des produits de la métallurgie, forçaient leurs clients, qui avaient restreint leur production le plus possible par suite de la mauvaise marche des affaires, à exécuter les marchés conclus. Malgré toutes les réclamations, les syndicats, plutôt que d'adoucir leurs prix, préférèrent restreindre leur production et les usines durent passer par ces conditions.

Comme le marché intérieur n'apportait que des commandes rares et sans importance, on fut obligé de se jeter sur l'exportation, content d'y trouver un débouché qui permettait de donner, même avec perte, du travail aux ouvriers.

Vers la fin de l'automne le fond de la baisse était atteint et les commandes, surtout celles de l'étranger, firent de nouveau leur apparition. Les prix restèrent encore déprimés, mais au moins les usines avaient de l'occupation et les cours se raffermirent.

La marche ascendante se maintient depuis et la situation s'améliore incontestablement. Espérons que cet accroissement d'activité sera un acheminement vers une nouvelle ère de travail fécond et de prospérité. Toutefois, on devrait se garder d'être trop optimiste, car entre les prix actuels et ceux qui étaient pratiqués autrefois, il y a encore une marge considérable.

*Statistiques.*

a) HAUTS-FOURNEAUX.

	Année 1900.	Année 1901.
Le nombre des fours en feu a été de . . . . .	28	25
ayant marché . . . . .	1382 semaines.	1149 semaines.
La production se répartit ainsi :		
1° fonte d'affinage . . . . .	T. 117,479 <sup>752</sup>	T. 111,593 <sup>500</sup>
2° » Thomas . . . . .	» 750,815 <sup>045</sup>	» 672,075
3° » de moulage . . . . .	» 101,853	» 132,438
divers . . . . .	» 737 <sup>500</sup>	» 297 <sup>500</sup>
ensemble . . . . .	T. 970.885 <sup>297</sup>	T. 916.404
représentant :		
1° pour la fonte d'affinage . . . . .	fr. 8,011,978	fr. 8,307,608
2° » » Thomas . . . . .	» 57,889,760	» 47,099,145
3° » » de moulage . . . . .	» 8,281,737	» 10,848,255
» divers . . . . .	» 50,703	» 22,312
soit une valeur totale de . . . . .	fr. 74,234,178	fr. 66,277,320
Prix de la tonne . . . . .	fr. 76,46	» 72,32
Minerai consommé . . . . .	T. 3,198,299	T. 2,878,150
Nombre des ouvriers occupés . . . . .	3,274	2,771
Population ouvrière (femmes et enfants) . . . . .	9,131	6,615

Le tableau ci-après donne le mouvement qu'a suivi la valeur de la production de la fonte dans les 7 dernières années :

	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
1895 . . . . .	T. 694,813	fr. 32,171,540	fr. 46,30
1896 . . . . .	» 808,898	» 41,455,505	» 51,74
1897 . . . . .	» 872,457	» 49,317,477	» 56,53
1898 . . . . .	» 945,866	» 52,463,475	» 55,46
1899 . . . . .	» 982,929	» 55,740,319	» 56,70
1900 . . . . .	» 970,885	» 74,234,178	» 76,46
1901 . . . . .	» 916,404	» 66,277,230	» 72,32

*Comparaison entre la production de l'Allemagne et celle du Grand-Duché pour l'année 1900.\*)*

	Nombre des ouvriers.	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne	Minerai consommé.
Allemagne. . . . .	31,312	T. 7,537,114	fr. 612,926,250	fr. 81,25	T. 21,057,945
Luxembourg . . . . .	3,274	» 970,885	» 74,234,178	» 76,46	» 3,198,299

\*) Les chiffres concernant l'Allemagne sont empruntés aux publications de l'Office impérial de statistique de Berlin.

FONDERIES.

	Année 1900.	Année 1901.
Nombre des fonderies en marche . . . . .	9	10
La production se répartit ainsi :		
1° poterie . . . . .		T. 656 <sup>200</sup>
2° tuyaux . . . . .		» 1,030 <sup>945</sup>
3° construction des machines . . . . .		» 8,294 <sup>120</sup>
ensemble . . . . .	T. 11,293 <sup>510</sup>	T. 9,981 <sup>265</sup>
représentant :		
1° pour la poterie . . . . .		fr. 219,200
2° » les tuyaux . . . . .		» 141,643
3° » la construction des machines . . . . .		» 1,516,973
soit une valeur totale de . . . . .	fr. 1,856,965	fr. 1,877,816
Prix moyen de la tonne . . . . .	fr. 164,43	fr. 188,42
Consommation des matières premières . . . . .	T. 11,978	T. 10,680
Nombre des ouvriers occupés . . . . .	» 352	» 445
Population ouvrière (femmes et enfants) . . . . .	» 890	» 1,305

Le tableau ci-après donne la progression qu'a suivie la valeur de la production des fonderies depuis 1895.

	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
1895 . . . . .	T. 8,747	fr. 1,317,975	fr. 150,67
1896 . . . . .	» 9,307	» 1,370,596	» 147,26
1897 . . . . .	» 9,874 <sup>950</sup>	» 1,370,888	» 139,00
1898 . . . . .	» 9,358 <sup>132</sup>	» 1,459,815	» 155,99
1899 . . . . .	» 11,154 <sup>257</sup>	» 1,816,839	» 162,89
1900 . . . . .	» 11,293 <sup>510</sup>	» 1,856,965	» 164,43
1901 . . . . .	» 9,981 <sup>265</sup>	» 1,877,816	» 188,42

ACIÉRIES.

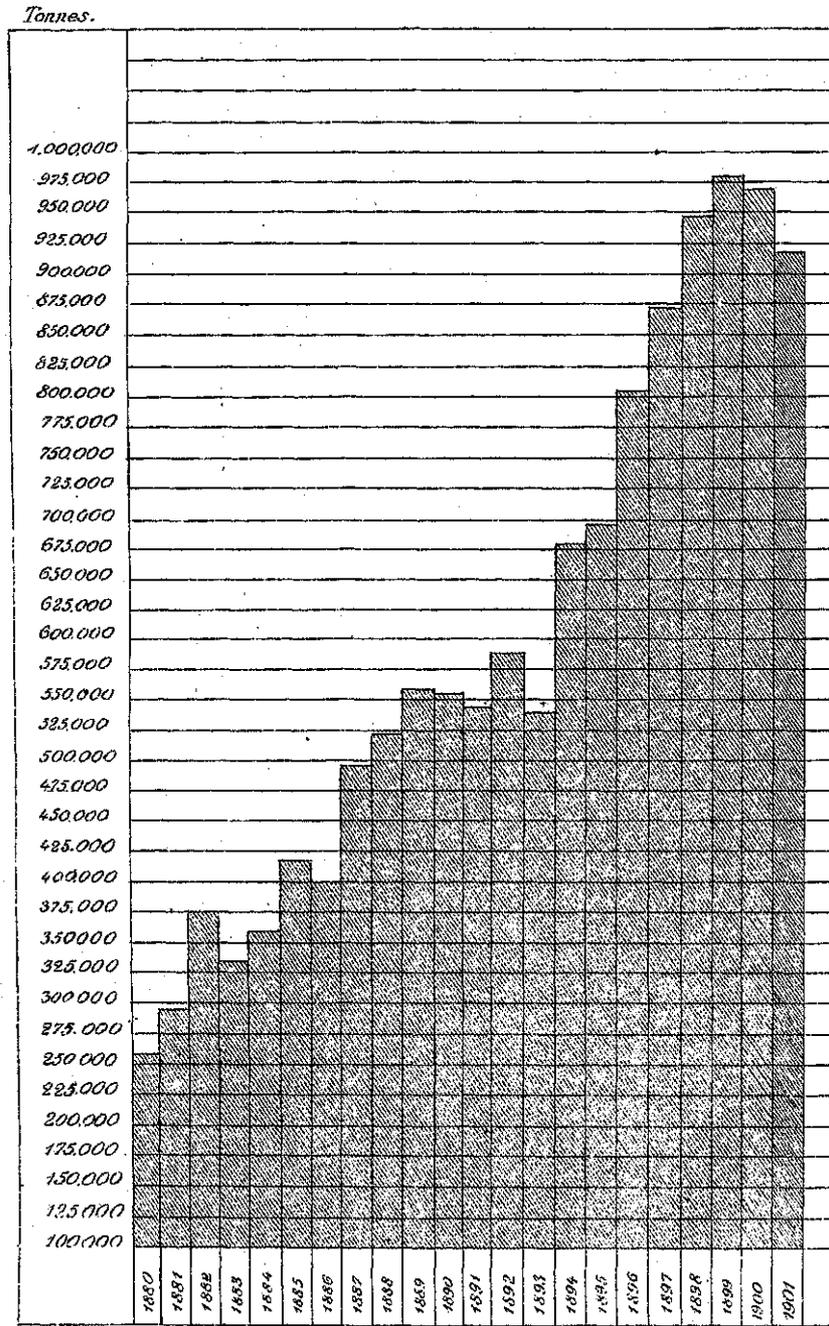
	Année 1900.	Année 1901.
Nombre des aciéries . . . . .	3	3
Production . . . . .	T. 184,714,1 <sup>91</sup>	T. 257,055
Valeur de la production . . . . .	fr. 24,469,184	fr. 30,661,562
Consommation de fonte de toutes espèces . . . . .	T. 277,376	T. 426,376
Nombre des ouvriers occupés . . . . .	966	1,754
Population ouvrière (femmes et enfants) . . . . .	3,590	3,800

La production de 1904 se décompose comme suit :

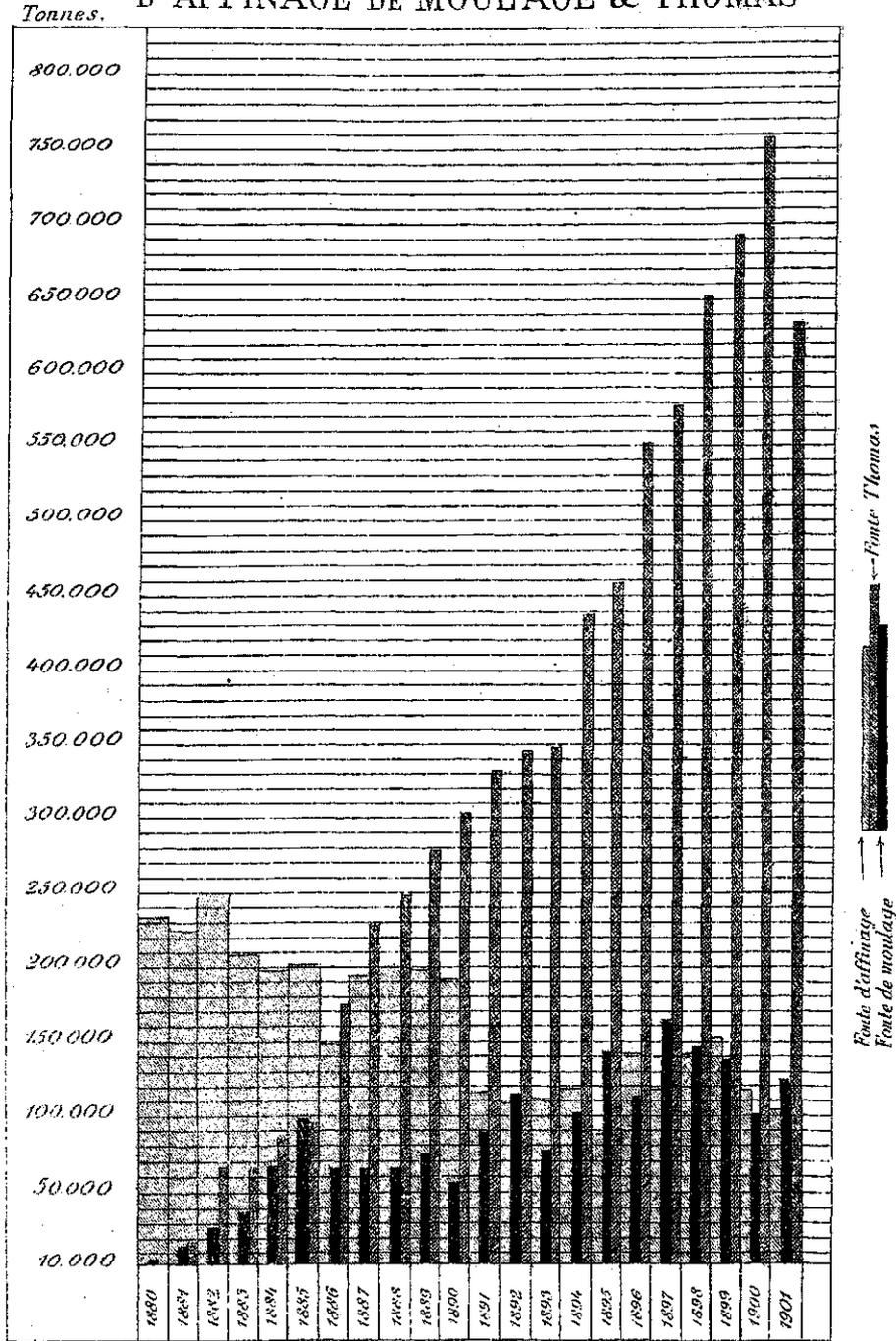
a)	lingots . . . . .	T.	13,159 <sup>435</sup>		fr.	1,213,218
b)	demi-fabricats (blooms, billettes, platines etc.)					
	destinés à la vente . . . . .	»	167,428		»	18,600,136
c)	produits finis . . . . .	»	76,467 <sup>565</sup>		»	10,848,208
	1° rails et éclisses . . . . .	T.	27,057	fr.	3,889,440	}
	2° traverses . . . . .	»	12,700	»	1,746,250	
	3° fers marchands, machines et divers . . . . .	»	36,710 <sup>565</sup>	»	5,212,514	
			T.		fr.	30,661,562

# I. FONTE .

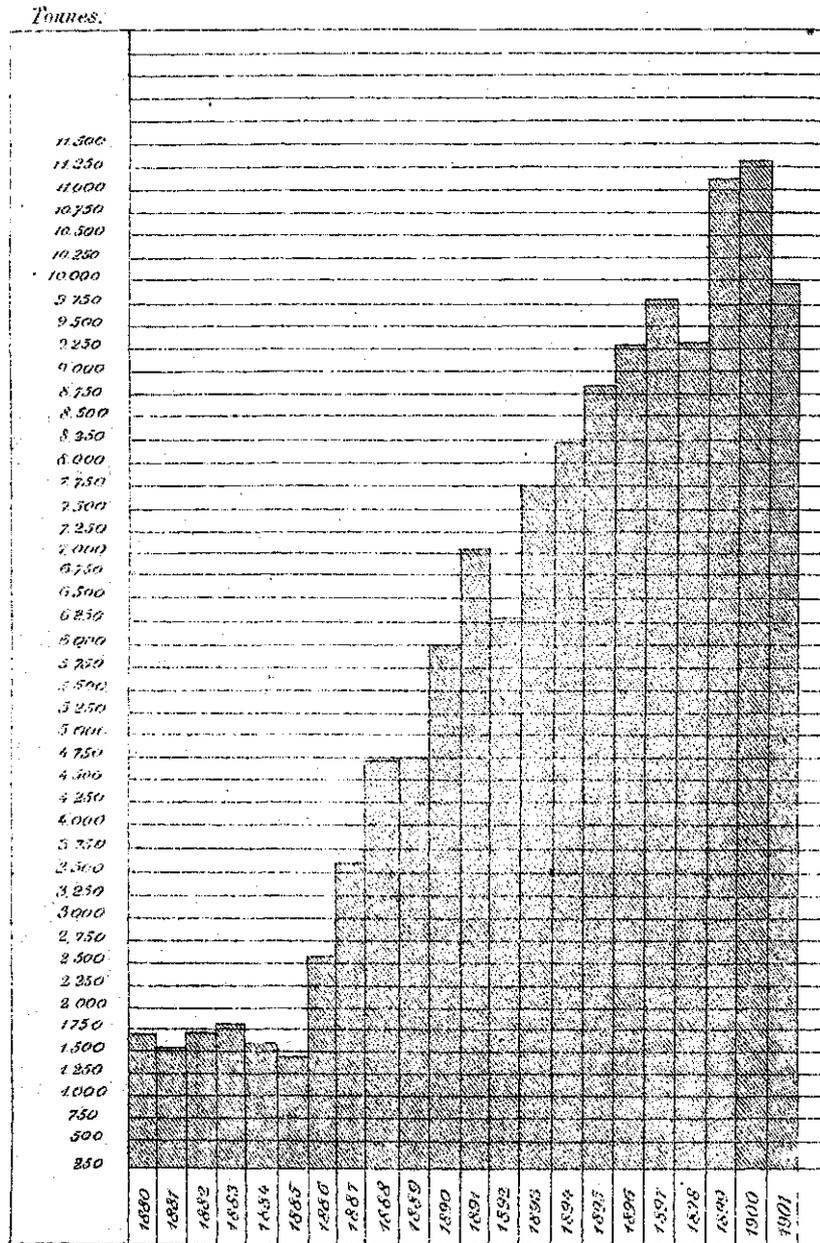
## Total de la Production des Hauts-Fourneaux.



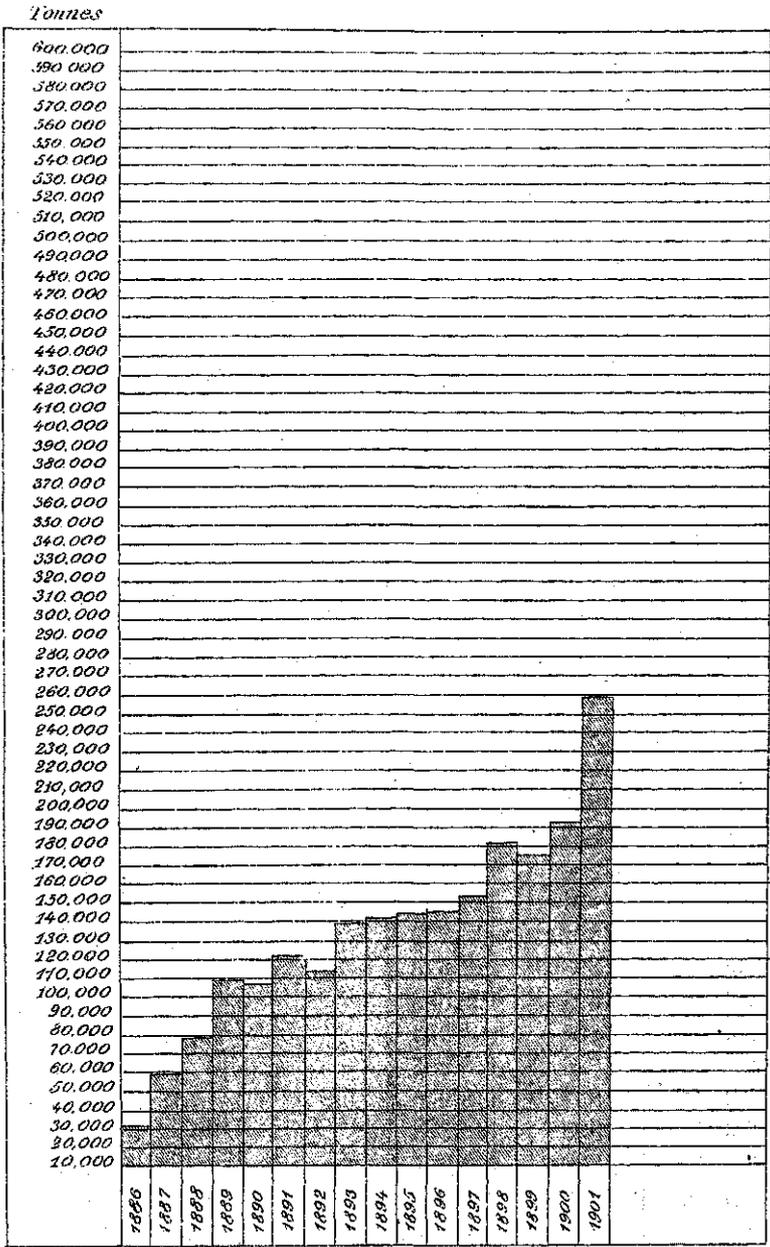
## II. PRODUCTION DE FONTE D'AFFINAGE DE MOULAGE & THOMAS



### III. FONDERIES. Total de la Production.



#### IV. PRODUCTION DE L'ACIER THOMAS.



Rappel de la production des Hauts-Fourneaux depuis 1868.

Année.	Tonnes.	Nombre des Hauts- Fourneaux.	Année.	Tonnes.	Nombre des Hauts- Fourneaux.
1868	93,408	15	1885	419,610	24
1869	122,554	14	1886	400,644	21
1870	128,300	14	1887	492,038	21
1871	142,897	14	1888	523,776	20
1872	184,573	16	1889	561,733	21
1873	256,449	18	1890	558,912	21
1874	246,600	19	1891	544,994	21
1875	270,377	21	1892	586,515	22
1876	230,500	21	1893	558,289	23
1877	215,388	20	1894	679,816	23
1878	248,377	19	1895	694,813	23
1879	261,236	17	1896	898,000	25
1880	260,666	18	1897	872,457	27
1881	293,615	18	1898	945,866	28
1882	376,587	18	1899	982,929	28
1883	334,688	18	1900	970,885	28
1884	365,997	18	1901	916,404	23

Cette production se décompose ainsi :

FONTE D'AFFINAGE.				FONTE DE MOULAGE.		FONTE THOMAS.	
Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.
1868	93,408	1885	201,702	1880	16,926	1881	29,219
1869	122,554	1886	148,089	1881	29,133	1882	77,159
1870	128,300	1887	196,184	1882	38,936	1883	78,855
1871	142,897	1888	199,151	1883	49,106	1884	91,145
1872	184,573	1889	198,033	1884	76,662	1885	108,227
1873	256,449	1890	191,056	1885	109,680	1886	176,599
1874	246,600	1891	124,233	1886	75,956	1887	220,232
1875	270,377	1892	118,222	1887	75,622	1888	249,496
1876	230,500	1893	122,679	1888	75,129	1889	279,118
1877	215,388	1894	129,533	1889	84,582	1890	300,066
1878	248,377	1895	94,282	1890	67,790	1891	321,078
1879	261,236	1896	140,295	1891	99,683	1892	344,986
1880	243,740	1897	118,950	1892	123,307	1893	348,212
1881	235,263	1898	143,753	1893	87,367	1894	438,265
1882	260,492	1899	152,601	1894	112,018	1895	458,912
1883	206,726	1900	118,217	1895	141,618	1896	551,904
1884	198,190	1901	111,593	1896	116,699	1897	585,969
				1897	165,454	1898	651,403
				1898	150,711	1899	692,966
				1899	137,362	1900	750,815
				1900	101,853	1901	672,075
				1901	132,438		

Rappel de la production des Fonderies depuis 1868.

Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.
1868	1,200	1880	1,701	1892	6,281
1869	1,041	1881	1,579	1893	7,764
1870	1,144	1882	1,726	1894	8,328
1871	1,536	1883	1,827	1895	8,747
1872	1,615	1884	1,670	1896	3,307
1873	1,413	1885	1,440	1897	9,874
1874	1,310	1886	2,585	1898	9,358
1875	1,341	1887	3,644	1899	11,154
1876	1,370	1888	4,615	1900	11,293
1877	1,269	1889	4,642	1901	9,981
1878	1,394	1890	5,909		
1879	1,205	1891	7,062		

Rappel de la production des Aciéries depuis 1886.

Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.	Année.	Tonnes.
1886	20,554	1892	103,310	1898	170,153
1887	57,346	1893	129,123	1899	166,206
1888	69,739	1894	131,220	1900	184,744
1889	97,900	1895	134,539	1901	257,055
1890	97,462	1896	136,955		
1891	110,920	1897	143,692		

Mouvement de la population ouvrière de l'industrie minière et métallurgique depuis 1895.

	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.
Nombre des ouvriers	7,757	9,238	10,224	10,603	11,095	10,709	9,684
Population ouvrière (femmes et enfants)	23,271	24,602	25,772	30,418	28,634	27,017	19,686

**Ateliers de construction.**

Là situation des ateliers de construction reflétait la dépression générale que nous avons signalée en tête de notre rapport. Pendant que, d'un côté, le découragement et le manque de

confiance dans l'avenir arrêtaient tout essor de l'esprit de spéculation, le placement des produits fabriqués, de l'autre côté, rencontrait des difficultés toujours nouvelles. Beaucoup d'ateliers qui avaient conclu, pendant l'année 1900, des marchés à longue échéance pour l'achat de leurs matières premières aux prix exorbitants qui avaient cours alors, se virent forcés de consentir à des prix de vente qui descendaient parfois au-dessous du niveau des prix de revient. Ce qui contribuait à rendre la situation extrêmement pénible, c'est que, vers la fin de l'année précédente déjà, les prix de vente avaient laissé les producteurs en perte.

Cette situation n'était pas particulière au Grand-Duché. Les pays voisins, sous ce rapport, n'étaient guère mieux partagés. A travers certains centres industriels elle se présentait sous un aspect plus sombre encore, car la crise, en s'attaquant à de grands établissements, prenait des proportions inconnues dans notre pays, où nous comptons des ateliers d'une importance moindre en général.

Dans les établissements qui fabriquent les articles, dits « articles de saison », l'influence désastreuse de la crise se faisait le plus vivement sentir. Si, dans ce compartiment du marché, les ventes se ralentissent, des stocks considérables de produits fabriqués s'entassent, immobilisant un capital considérable qui reste improductif. Nos constructeurs luxembourgeois ont eu beaucoup à souffrir sous ce rapport, et il faudra une série d'années pour réparer les brèches, à moins que la reprise à laquelle nous assistons en ce moment, ne fasse naître une ère de prospérité nouvelle.

La Chambre de commerce se plaît à constater que, de même qu'en 1900, nos constructeurs n'ont procédé à aucune réduction des salaires des ouvriers dans le courant de 1901. Il est vrai qu'ils n'ont pu conserver toute son ampleur au degré d'occupation, mais ils se sont bornés à diminuer le nombre des heures de travail, sans toucher aux salaires, quoique leur situation ne fût rien moins que brillante. Ce fait mérite d'être relevé, car il a son importance au point de vue social.

Le nombre des ouvriers occupés dans nos ateliers de construction a diminué d'un cinquième: de 2,300 qu'il était en 1900, il est tombé à 1,840. La valeur des produits fabriqués destinés à la vente, que nous avons estimée à 6,500,000 fr. pour l'année 1900, ne représentait plus, en 1901, qu'une valeur approximative de 4,875,000 fr. Cette diminution de 1,625,000 fr. se répartit par portions sensiblement égales entre la consommation intérieure et l'exportation.

Si des pertes et des difficultés de toutes sortes pesaient lourdement sur nos ateliers de construction déjà vers la fin de l'année 1900, les effets de la crise n'ont fait que s'accroître en 1901. Espérons que la confiance dans l'avenir, que les promesses de l'heure présente ont fait naître, se justifie et ne se transforme pas en déception.

### Industrie du bâtiment.

L'activité tout-à-fait extraordinaire qui régnait pendant une série d'années dans l'industrie du bâtiment avait fait place, déjà en 1900, à une période de calme relatif. Un nouveau recul, très sensible, s'est produit en 1901.

A l'intérieur de la ville de Luxembourg, 3 immeubles d'une certaine importance: le

nouvel hôtel de la Banque Internationale et les immeubles Bernhöfft et Link, ont été mis en construction, auxquels il faut ajouter 4 maisons. Sur le Limpertsberg on a construit 5 à 6 maisons dans l'allée Scheffer et 10 à 12 autres maisons, disséminées dans les diverses rues de ce quartier.

Dans les alentours de la ville, à Hollerich et à Bonnevoie, le bâtiment a conservé une activité considérable, quoique moindre que celle des dernières années. Il s'y est construit un grand nombre de petites habitations familiales et de maisons de commerce : pour la première de ces localités le nombre des constructions nouvelles varie entre 25 et 30, dont plus de la moitié au « Feldgen » ; pour la dernière, ce nombre varie entre 12 et 15.

A travers le bassin minier on remarque une période d'arrêt. L'activité fébrile qui s'y manifestait pendant un nombre d'années, a baissé considérablement, et l'on peut dire que l'industrie du bâtiment a été réduite, dans toute la région minière, à un tiers de ce qu'elle était encore en 1900, en tant qu'on ne prend en considération que les immeubles construits pour le compte des particuliers. Par contre, des constructions communales ont été exécutées en assez grand nombre.

Cette situation défavorable doit être ramenée à la crise qui sévissait dans la métallurgie. On juge de la prospérité d'une contrée par le développement de ses travaux de bâtiment et en réalité nulle industrie ne reflète plus fidèlement la situation économique. Autour du foyer de la crise métallurgique le bâtiment a éprouvé les atteintes les plus promptes et les plus vives ; à mesure qu'elle rayonnait dans les environs, où elle perdait de son intensité, l'activité dans le bâtiment en subissait immédiatement le contre-coup.

On a constaté, d'autre part, dans certaines régions, une baisse des loyers, presque imperceptible il est vrai, mais toujours suffisante pour calmer le zèle des entrepreneurs. Cette baisse est encore un effet de la dépression générale qui régnait dans les affaires, et de la crise métallurgique en particulier. À Luxembourg même, les loyers n'ont pas fléchi ; dans les alentours de la ville et dans le bassin minier ils ont perdu quelques pour cents : à Luxembourg ils oscillent entre 5 et 6 % du capital ; dans les alentours de la ville ils représentent 5 %, et dans le bassin minier 6 % du capital.

Une diminution insignifiante est à signaler dans les salaires des ouvriers du bâtiment, qui s'élève à 0,50 fr. pour les maçons et les tailleurs de pierres, et à 0,25 fr. pour les journaliers. Le nombre très considérable d'ouvriers italiens employés ici comme maçons et comme journaliers, a diminué dans une forte proportion.

Voici comment s'établissent les salaires des ouvriers de la bâtisse :

Maçons . . . . .	fr.	5,00—5,50
Journaliers . . . . .	»	3,00—3,75
Tailleurs de pierres . . . . .	»	5,50—6,00
Charpentiers . . . . .	»	4,50—5,00
Couvreurs en ardoises . . . . .	»	5,00—6,00
Plafonneurs . . . . .	»	5,00—6,00
Peintres en bâtiments . . . . .	»	3,50—4,50
Menuisiers . . . . .	»	3,50—4,50
Serruriers . . . . .	»	4,50—5,50

Les industries et métiers tributaires du bâtiment sont encore fort loin du développement

que demanderaient les circonstances. Ainsi, beaucoup d'entrepreneurs de constructions font venir d'Allemagne les portes et fenêtres qui pourraient être fabriquées dans les ateliers du pays. Il en est de même de la serrurerie, en dépit de l'essor croissant que cette branche a pris récemment.

### Ardoisières.

A *Haut-Martelange* la situation, tout en restant bonne, a subi quelques modifications en 1901. La maison Rother frères nous mande à ce sujet :

Le prix de revient a subi une légère diminution en 1901 non pas tant par suite de la baisse des salaires, que par suite d'une exploitation plus rationnelle. Les prix de vente ont reculé d'environ 15%. Pourtant les ventes s'effectuaient lourdement et des stocks plus considérables que ceux de l'année dernière se sont formés. Notre principale cliente, l'Allemagne, s'est montrée plus réservée et nos ardoisiers ont pu se convaincre du peu de marge qu'offre le Grand-Duché à cause de la faveur dont l'ardoise belge continue à jouir ici.

L'augmentation de la production en 1901, comparée à celle de l'année précédente, n'est donc pas le résultat d'une situation prospère du marché, mais elle doit être attribuée aux facilités plus grandes que rencontrait le recrutement des ouvriers, que la crise industrielle rendait libres ailleurs. Ainsi, l'exploitation était devenue plus régulière et plus soutenue que l'année précédente. Des essais en vue du perfectionnement du mode d'extraction et de l'exploitation en général se poursuivent sans cesse, mais n'ont pas encore abouti à des résultats appréciables.

Un sujet de graves préoccupations pour nos exploitants est le recrutement des ouvriers. En général, la main-d'œuvre est toujours insuffisante. Au cours des années favorables que nous avons traversées, il s'est formé un grand nombre de petites exploitations : les ouvriers possédant leur métier se sont disséminés et il fallait recourir aux bras qui venaient s'offrir. Cette question est d'autant plus délicate que seuls les ouvriers qui ont une pratique suffisante peuvent fournir un travail convenable. Vers le milieu de l'année, une réduction de 5% a été opérée sur les salaires.

La réserve croissante du marché allemand limite le débouché de nos ardoisières au Grand-Duché et à la province de Luxembourg. A l'intérieur du pays, une difficulté énorme s'oppose au développement des affaires, c'est le tarif extrêmement élevé des chemins de fer cantonaux que nous avons déjà signalé dans notre précédent rapport. Alors que sur un parcours de 29 km. on paye 43,50 fr. sur les chemins de fer cantonaux, soit 1,50 fr. par km., la concurrence belge ne supporte que le tiers de ces frais sur les chemins de fer de son pays. Le même tarif est en usage pour les arrivages de charbons.

D'autre part, la maison Schönborn nous écrit : L'établissement « Wilhelmsschlacht » a été occupé durant toute l'année à compléter ses installations, et l'exploitation n'a pu prendre encore toute son ampleur. La production de cette période provisoire a été écoulee facilement, à des prix modérés il est vrai, mais qui ont été compensés par la diminution sur les salaires.

Les ardoisières françaises et belges qui travaillent dans des conditions bien plus favorables, rendent le placement de nos produits très difficile sur notre marché naturel, le Luxembourg et l'Allemagne, et il faut espérer que le nouveau tarif douanier nous assurera

une protection plus efficace contre la concurrence étrangère. Les tarifs exorbitants qui sont appliqués sur la ligne Martelange-Noerdange donnent lieu à des plaintes incessantes de la part de nos exploitants d'ardoisières, mais on espère que l'achèvement de la ligne Martelange-Bastogne nous apportera une réduction de ces tarifs.

De *Perlé* on nous signale une situation moins bonne que celle de l'année 1900, qu'on attribue à la crise générale, à la concurrence des ardoises belges et françaises et à celle des différentes sortes de tuiles. Les tarifs onéreux des chemins de fer cantonaux, tant pour les expéditions d'ardoises que pour les arrivages de charbons, exercent une influence fâcheuse sur la situation des ardoisières. Ainsi, 10,000 kg. de charbon du bassin houiller de Liège payent 53,20 fr. de *Beyne-Hensay* à *Noerdange*, c'est-à-dire pour un parcours de 150 km., et 39 fr. de *Noerdange* à *Perlé*, soit pour un parcours de 26 km. D'autre part, le mauvais état des routes qui conduisent à la frontière belge, à *Arlon* et à *Habay-la-Neuve*, est très à regretter, surtout que nos ardoises ne payent pas de droit d'entrée en Belgique quand elles sont employées dans la province du Luxembourg, mais le mauvais état des routes rend ce privilège presque illusoire.

Signalons encore le fait que pour un grand nombre de travaux exécutés pour le compte de l'État ou des communes des ardoises belges sont expressément demandées. Nos ardoises indigènes devraient être traitées, pour le moins, sur le même pied que celles qui sont importées de l'étranger, et les qualités de l'ardoise luxembourgeoise mériteraient d'être mieux appréciées.

Les « Ardoisières d'*Asselborn* » nous mandent : La production de 1901 n'a atteint que 65 % de celle de 1900 : elle était de 48 wagons de 10 T. soit 860,000 ardoises. La vente n'était que de 42 wagons d'un prix moyen de 720 fr. par wagon.

Le chantier des ardoises fabriquées s'était déjà augmenté en 1900 de 521,700 ardoises représentant une valeur de plus de 20,000 fr. (à la suite des marchés allemands non observés) et il a subi une nouvelle augmentation en 1901, car au 1<sup>er</sup> janvier 1902 le chantier comptait 740,000 ardoises contre 670,000 au 1<sup>er</sup> janvier 1901 d'une valeur d'environ 35,000 fr. et représentant environ 55 wagons de 10 T.

Cette discordance apparente entre les chiffres ci-dessus s'explique si l'on considère, d'un côté, que le chantier se compose en majeure partie d'écailles (forme allemande), ardoises plus épaisses et plus lourdes dont la valeur moyenne n'est que de 600 fr. par wagon, et de l'autre côté, que la production et la vente de 1901 ont été dirigées sur les formes voisines et octogones, plus recherchées dans le Grand-Duché. Ces ardoises se chargent en nombre plus que double par wagon. Bien qu'elles donnent par mille un prix inférieur à celui des écailles, leur valeur par wagon est supérieure, mais leur fabrication est de beaucoup moins rémunératrice et ne permet guère de bénéfices aux prix de vente actuels.

Si la Société a abandonné la fabrication des écailles, c'est que les commandes des grands négociants allemands, ses clients des années antérieures, lui ont fait défaut. La production des ardoisières de la Moselle et du Rhin, dans lesquelles beaucoup de ces intermédiaires sont intéressés et qui sont situées plus près des centres de vente, suffisaient largement à la demande pour la forme écaille.

Les effets de la crise l'ont donc forcée de changer sa fabrication, quant aux formes d'ardoises et, de plus, de se créer une nouvelle clientèle dans le Grand-Duché même, clien-

tèle négligée au cours des bonnes années et accaparée par la concurrence belge et française. Pour regagner le terrain perdu, elle a dû consentir à une nouvelle baisse d'environ 8 % sur les prix de 1900, ce qui portait la réduction totale, depuis le commencement de la crise, à 15 %. De nouvelles concessions, très sensibles, lui ont été octroyées au commencement de 1902 par la concurrence belge et française dont les prix de revient sont plus modérés. Ce fait parle impérieusement en faveur du relèvement des droits d'entrée sur les ardoises étrangères importées dans le Zollverein.

Les ardoisières d'Asselborn ont occupé, en 1901, en moyenne 50 ouvriers, dont 5 étrangers. Ce nombre a été porté depuis à 58. La main-d'œuvre accuse une moyenne de 3,30 fr. Pendant la série de bonnes années, la rareté de la main-d'œuvre ne permettait pas à cet établissement de donner à son exploitation l'ampleur qu'elle eût comportée.

\* \* \*

Le tableau suivant renseigne la production des ardoisières luxembourgeoises depuis 1896 par spécialités.

ANNÉE	ARDOISES	DALLES	EVIERIS
1896 . . . . .	15,551 mille	1,120 m. carrés	1,446 pièces
1897 . . . . .	17,887 »	985 »	1,673 »
1898 . . . . .	18,615 »	836 »	1,451 m. cour.
1899 . . . . .	20,604 »	133 »	1,102 »
1900 . . . . .	»	»	»
1901 . . . . .	»	»	»

Le tableau suivant renseigne les importations d'ardoises dans le Grand-Duché et en Allemagne pendant les années 1897-1901.

	Ardoises belges importées		Ardoises françaises importées		Ardoises de provenances diverses importées	
	dans le Grand-Duché	en Allemagne	dans le Grand-Duché	en Allemagne	dans le Grand-Duché	en Allemagne
1897. . . . .	T 2,394	10,508	151	7,538	»	26,283
1898. . . . .	» 2,247	11,671	409	9,395	»	28,583
1899. . . . .	» 2,649	11,929	913	11,545	»	30,593
1900. . . . .	» 2,462	9,613	804	12,877	»	26,662
1901. . . . .	» 2,083		595		»	

La valeur de ces importations s'établit ainsi :

1897. . . . .	Fr. 263,340	1,182,500	16,700	844,000	»	2,958,000
1898. . . . .	» 246,870	1,461,000	45,000	1,169,000	»	3,574,000
1899. . . . .	» 291,390	1,493,000	100,500	1,435,000	»	3,804,000
1900. . . . .	» 270,820	1,201,000	88,500	1,640,000	»	3,333,000
1901. . . . .	» 229,130		65,500			

*Statistique de production pour les années 1900-1901.*

Les ardoisières en exploitation sont situées sur les territoires des communes d'Asselborn, Oberwampach et Perlé, sections de Haut-Martelange-Rombach, Asselborn, Niederwampach et Perlé.

Année	Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés.		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
		sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix.	employées dans le Grand-Duché.	exportées à l'étranger.
1900	7	304	304	ardoises . . .	18,060,900	FR. 32 à 50	1,287,900	16,321,000
				évièrs <sup>1)</sup> . . .	1,298	7 à 12	1,097	201
				dalles <sup>2)</sup> . . .	196	3,50 à 6,00	195	1
1901	7	301	329	ardoises . . .	20,700,582	33 à 50	1,165,525	17,952,057
				évièrs . . . .	1,534	8 à 10	916	228
				dalles . . . .	180	5 à 11	163	17

1) mètres courants ; 2) mètres carrés.

**Carrières.**

L'année 1901 n'a apporté aucun changement sensible dans l'exploitation de nos carrières. Dans ses grandes lignes, la production est restée au niveau de l'année dernière ; les prix de production et de vente ont gardé leurs positions. La vente courante, facile, qu'on nous signale depuis un certain temps, s'est maintenue. Le recrutement de la main-d'œuvre nécessaire, si difficile pendant quelques années, a rencontré des difficultés moindres.

Parmi les progrès qui se sont produits dans les moyens de production, il faut noter une scierie à vapeur que la société de Montfort a montée dans sa carrière de Larochette, qui lui permet de scier les grands blocs au moyen du fil hélicoïdal.

Au sujet des vœux présentés par nos exploitants de carrières, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons déjà dit dans notre précédent rapport, à savoir :

1° le raccordement projeté de Grundhof aux carrières de Beaufort et de Reisdorf devrait être déclaré d'utilité publique, la société du Prince-Henri étant toujours disposée à le construire sans aucune indemnité, et

2° le projet de prolongement des chemins de fer secondaires de Larochette dans la direction de Junglinster devrait être pris en sérieuse considération.

\* \* \*

La production des différents groupes de carrières du Grand-Duché pour les années 1900 et 1901 est résumée dans les tableaux statistiques ci-après, fournis par l'Administration des mines.

Année	Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés.		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
		sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix.	employées dans le Grand-Duché.	exportées à l'étranger.

**Carrières de calcaire à polypier.**

*Communes de Rumelange, Kayl, Differdange, Petange. — Sections de Rumelange, Tetange, Differdange, Niedercorn et Rodange.*

Année	Nombre des exploitations.	sous terre.	au jour.	Spécification.	Mètres cubes.	FR.	Mètres cubes.	Mètres cubes.
1900	15	»	80	Pierre de taille	1,843	15 à 33	1,813	30
				moëllons . . .	30,913	1,25 à 3,75	23,605	7,308 <sup>1)</sup>
1901	18	»	56	Pierre de taille	915	20 à 30	742	173
				moëllons . . .	24,417	1,50 à 2,50	15,133	8,054 <sup>2)</sup>

1) dont 6,831 mètres cubes de castine. — 2) dont 5,321 mètres cubes de castine.

**Déblais de mine (benglik de la minette).**

*Communes d'Esch, Rumelange, Kayl, Dudelange, Differdange et Petange.*

1900	10	»	14	moëllons . . .	31,400	1,00 à 1,50	31,067	33
1901	7	»	8	id.	12,554	0,50 à 1,50	12,554	»

**Carrières de grès liasique.**

*Communes de Larochette et Medernach. — Sections d'Ernzén et Medernach.*

1900	3	»	88	Pierre de taille	2,004	35 à 45	879	1,425
				moëllons . . .	900	1,25	900	»
				pavés . . . . .	90 ‰	30 à 40	90 ‰	»
1901	4	»	138	Pierre de taille	3,215	35 à 45	1,849	1,366
				moëllons . . .	700	1,25	700	»
				pavés . . . . .	80 ‰	35 à 40	80 ‰	»

*Communes de Bech, Echternach et Rodenbourg. — Sections de Bech, Zittig, Hemsthal, Echternach et Beidweiler.*

1900	5	»	38	Pierre de taille	902	25 à 30	920	»
				moëllons . . .	1,800	1,25 à 1,50	1,800	»
				pavés . . . . .	6 ‰	25 à 30	6 ‰	»
1901	5	»	45	Pierre de taille	1,545	25 à 30	1,545	»
				moëllons . . .	1,950	1,25 à 1,50	1,950	»
				pavés . . . . .	1,303 ‰	30	1,303 ‰	»

*Communes de Beaufort, Reisdorf et Berdorf. — Sections id.*

1900	6	»	75	Pierre de taille	1,781	20 à 35	906	875
				moëllons . . .	908	4,00 à 12,50	890	18
1901	6	»	76	Pierre de taille	2,235	29 à 40	973	262
				moëllons . . .	410	1,00 à 4,00	410	»

Année	Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
		sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix.	employées dans le Grand-Duché.	exportées à l'étranger.
<i>Communes de Frisange, Dalheim et Mondorf. — Sections d'Aspelt, Dalheim et Altwies.</i>								
1900	5	»	30	Pierre de taille	416	20 à 32	416	»
				moëllons . . .	7,487	1,00 à 1,50	7,487	»
				pavés . . . . .	374 ‰	36 à 100	374 ‰	»
1901	4	»	38	Pierre de taille	598	20 à 34	598	»
				moëllons . . .	8,345	1,00 à 1,25	8,345	»
				pavés . . . . .	374 ‰	60 à 100	374 ‰	»
<i>Commune de Contern. — Section d'Oetrange.</i>								
1900	2	»	4	Pierre de taille	8	25	8	»
				moëllons . . .	1,080	1,00 à 1,75	1,080	»
				pavés . . . . .	16 ‰	40 à 100	16 ‰	»
1901	3	»	6	Pierre de taille	6	30	6	»
				moëllons . . .	1,360	1,00 à 1,75	1,360	»
				pavés . . . . .	20 ‰	40 à 60	20 ‰	»
<i>Commune de Steinsel. — Section de Heisdorf.</i>								
1900	3	»	3	Pierre de taille	95	20,00 à 37,50	95	»
				moëllons . . .	650	1,25	650	»
				pavés . . . . .	12 ‰	25,00 à 37,50	12 ‰	»
1901	3	»	3	Pierre de taille	80	20 à 25	80	»
				moëllons . . .	685	1,25	685	»
				pavés . . . . .	12 ‰	37,50	12 ‰	»
<i>Communes de Hesperange, Bertrange, Kehlen et Niederanven *)</i>								
1900	17	4)	39	Pierre de taille	67	25 à 30	67	»
				moëllons . . .	6,075	1,00 à 1,75	6,075	»
				pavés . . . . .	303 ‰	20 à 90	303 ‰	»
1901	20	5	61	Pierre de taille	150	25 à 30	150	»
				moëllons . . .	10,087	1,00 à 1,75	10,087	»
				pavés . . . . .	380 ‰	20 à 90	380 ‰	»
<i>Carrières de grès bigarré.</i>								
<i>Commune de Mertzig. — Section de Mertzig.</i>								
1900	4	»	34	Pierre de taille	432	55 à 65	363	69
				moëllons . . .	250	1,25	250	»
				pavés . . . . .	6 ‰	25 à 45	6 ‰	»
1901	4	»	26	Pierre de taille	405	50 à 60	379	26
				moëllons . . .	399	2 à 6	399	»
				pavés . . . . .	20 ‰	34 à 40	20 ‰	»

\*) + 12,000 m<sup>3</sup> de pierrailles employés par le chemin de fer vicinal.

Année	Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés.		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
		sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix.	employées dans le Grand-Duché.	exportées à l'étranger.

**Carrières de grès de Born.**

*Communes de Mompach et Rosport. — Sections de Born, Girst et Rosport.*

1900	7	»	69	Pierre de taille	1,144	30 à 45	486	658
				moëllons . . .	1,340	1,50 à 5,00	1,340	»
1901	9	»	52	Pierre de taille	1,040	30 à 42	313	727
				moëllons . . .	2,674	2 à 8	2,674	»
				dalles . . . . .	250 m <sup>2</sup>	2	250 m <sup>2</sup>	»

**Carrières de grès coquillier.**

*Commune de Bettendorf. — Section de Gilsdorf.*

1900	6	»	146	Pierre de taille	2,010	35 à 100	1,942	68
				moëllons . . .	2,555	1 à 4	2,555	»
				pavés . . . . .	112 ‰	40 à 75	112 ‰	»
1901	8	»	207	Pierre de taille	3,168	40 à 80	3,160	8
				moëllons . . .	2,080	1 à 2	2,080	»
				pavés . . . . .	262 ‰	45 à 70	244 ‰	18 ‰

**Carrières de quartzite.**

*Communes de Clervaux et Munshausen. — Sections de Clervaux et Roder.*

1900	5	»	46	hassel pour pierraille.	8,180	5	5,150	3,030
1901	5	»	46	id.	6,070	5	5,150	920

**Carrières de grès pour moëllons et pavés.**

*Commune de Betzdorf. — Section de Mensdorf.*

1900	1	»	35	pavés . . . . .	578 ‰	60	478 ‰	400 ‰
1901	1	»	40	id.	675	60	475 ‰	500 ‰

*Commune de Steinfort.*

1900	1	»	20	moëllons . . .	2,080	1,50	1,660	420
				pavés . . . . .	300 ‰	45	200 ‰	100 ‰
1901	1	»	18	moëllons . . .	1,665	1,50	1,665	»
				pavés . . . . .	200 ‰	40	180 ‰	20 ‰

*Communes d'Eich et Rollingergrund.*

1900	5	»	9	moëllons . . .	1,365	1,00 à 1,80	1,365	»
				pavés . . . . .	60 ‰	40	60 ‰	»
1901	6	»	22	moëllons . . .	9,850	1,00 à 1,25	9,850	»
				pavés . . . . .	95 ‰	40	95 ‰	»

Année.	Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
		sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix.	employées dans le Grand-Duché.	exportées à l'étranger.
<i>Communes de Luxembourg et Hollerich.</i>								
1900	15	»	40	moëllons . . .	22,420	1,20 à 3,00	22,420	»
1901	18	»	37	id.	25,370	1,25 à 3,00	25,370	»
<b>Carrières de pierres à chaux et dolomie.</b>								
<i>Communes de Biver, Grevenmacher, Mertert, Remich et Wormeldange. — Sections de Biver, Grevenmacher, Wasserbillig et Machthum.</i>								
1900	3	15	48	Pierre à chaux et dolomie	16,153	1,50 à 7,00	7,094	9,059
1901	10	17	50	id.	20,562	1,50 à 4,25	9,072	11,490
<b>Carrières de pierres à chaux pour chauffourniers.</b>								
<i>Communes de Bettendorf, Ettelbruck, Feulen, Colmar et Redange.</i>								
1900	5	»	20	Pierre à chaux	3,955	1,50 à 3,00	3,263	692
1901	6	»	23	id.	4,444	1,00 à 1,25	4,104	340
<b>Carrières de pierres à chaux.</b>								
<i>Communes de Beaufort, Echternach et Rosport. — Sections de Dillingen, Echternach et Rosport.</i>								
1900	7	»	27	Pierre à chaux	1,690	1,50 à 3,00	158	110
				tuf . . . . .	460	6	280	180
1901	6	»	20	Pierre à chaux	1,035	1,25 à 2,00	915	120
				tuf . . . . .	400	4 à 7	310	90
<b>Carrières de chaux hydraulique.</b>								
<i>Communes de Strassen, Hollerich, Kehlen, Tuntange et Bertrange.</i>								
1900	8	»	42	Pierre à chaux	13,175	1,50 à 2,70	11,650	1,525
1901	8	»	39	id.	12,725	1,40 à 2,70	11,425	1,300
<b>Plâtrières.</b>								
<i>Communes de Steinsel, Walferdange et Rosport. — Sections de Heisdorf, Helmsange et Rosport.</i>								
1900	4	13	4	plâtre brut. .	1,828	6	1,496	332
1901	3	12	4	id.	1,440	6	896	544
<b>Sablières.</b>								
<i>Commune de Mertert. — Sections de Mertert et Wasserbillig.</i>								
1900	3	»	6	sable. . . . .	730	3 à 5	700	30
1901	4	»	7	id.	1,890	3 à 4	1,840	50

Année	Nombre des exploitations.	Nombre des ouvriers occupés		PRODUCTION.			QUANTITÉS	
		sous terre.	au jour.	Spécification.	Quantités.	Prix.	employées dans le Grand-Duché.	exportées à l'étranger.
<i>Communes de Bech, Echternach, Rodenbourg. — Sections de Bech, Echternach, Beidweiler.</i>								
1900	4	»	5	sable. . . . .	1,400	1,25 à 3,00	1,400	»
1901	4	»	5	id. . . . .	1,350	0,60 à 3,00	1,350	»
<i>Commune de Steinfort.</i>								
1900	3	»	22	sable. . . . .	8,820	2	5,880	2,940
1901	2	»	15	id. . . . .	5,880	2	3,528	2,352
<i>Commune de Mondorf. — Section d'Altweis.</i>								
1900	2	»	7	sable. . . . .	3,707	1,25	3,707	»
1901	2	»	6	id. . . . .	2,610	1,00 à 1,25	2,610	»
<i>Commune d'Eich. — Section de Rollingergrund.</i>								
1900	7	»	7	sable. . . . .	990	1,00 à 1,80	990	»
1901	4	»	4	id. . . . .	780	1,00 à 1,25	780	»
<i>Communes de Luxembourg et Hesperange.</i>								
1900	4	»	4	sable. . . . .	1,530	1,00 à 1,50	1,530	»
1901	5	»	8	id. . . . .	3,690	1,00 à 1,50	3,690	»

### Faïencerie.

La situation générale de la faïencerie ne s'est guère modifiée en 1901. Le personnel employé à la fabrication des faïences et des carreaux de revêtement s'est élevé à 240 personnes.

Les transports par chemin de fer ont atteint les chiffres suivants :

- a) Matières diverses arrivées . . . . . 2,132,700 kg.
- b) Houille . . . . . 3,497,500 »
- c) Produits expédiés . . . . . 990,525 kg.

### Industrie des ciments.

La succursale de la maison Wayss & Freytag, à Hollerich (*Ciment armé*), nous mande :  
Le prix du ciment s'est réduit d'environ 20 fr. par suite de la concurrence croissante, ainsi que de la crise générale. Vers la fin de l'année, le nombre des ouvriers, qui oscillait entre 30 et 40 au commencement de l'année, a diminué de la moitié, ce qui s'explique par cette circonstance que l'industrie des ciments bénéficiait encore, au commencement de l'année, des commandes de l'année 1900.

### **Briqueterie.**

Le recul qui s'était dessiné dans la briqueterie au cours de l'année dernière, s'est accentué en 1901. La demande de l'industrie du bâtiment, si active pendant un certain temps, s'est calmée, et la briqueterie qui répercute toutes les vicissitudes de cette industrie, dont elle est tributaire, a vu sa production diminuer dans une forte proportion.

Une baisse de 4 à 5 fr. par mille est survenue simultanément, le rapport entre l'offre et la demande ayant été détruit par le ralentissement de celle-ci. Cette baisse a été compensée en partie par une baisse parallèle qui s'est produite sur les prix des charbons industriels. L'écoulement de la production témoignait d'une lourdeur exceptionnelle et il restait, à la fin de l'année, une quantité considérable d'inventu.

La briqueterie luxembourgeoise, dans son ensemble, ne parvient que difficilement à franchir une certaine limite que diverses circonstances lui semblent avoir tracée. C'est, en particulier, la concurrence allemande qui l'empêche de prendre plus d'ampleur. Les dépôts de briques étrangères, qui ont été établis dans les principaux centres de consommation et à presque toutes les stations de chemin de fer, et qui offrent aux acheteurs l'avantage d'être à sa portée immédiate, sollicitent la demande avec un succès incontestable, au détriment de la production indigène.

La vogue croissante de l'ardoise pour la couverture des toits ne permet toujours pas à la tuilerie de donner un plus grand développement à sa production.

Quelques briqueteries mécaniques du pays ont formé un syndicat avec les briqueteries lorraines ; la plupart de nos établissements cependant sont restés en dehors du syndicat qui, d'ailleurs, n'avait pas demandé leur participation.

---

### **Tannerie.**

L'année 1901, dans son ensemble, n'a pas été bien féconde en affaires. Une certaine faiblesse a été constatée durant toute la seconde moitié de l'année, tandis que les six premiers mois ont été plus favorables en général. La cause de cette situation réside dans la disproportion que nous signalons, depuis une série d'années déjà, entre les prix des matières premières, — à l'exception toutefois de l'écorce de chêne —, et le prix du cuir fabriqué.

Du côté de la tannerie moderne on constate un développement croissant. C'est, en particulier, le tannage au chrome qui a fait des progrès énormes en 1901, et il est à prévoir que cette matière tannante fera une concurrence autrement sérieuse à l'écorce de chêne que le bois de Quebracho.

La production n'a guère varié. Nos 75 établissements ont produit, en 1901, environ 137,000 cuirs, soit 45,000 cuirs forts, 67,000 cuirs du Nord et lissés tant en bandes qu'en coupons, 25,000 croupons en courroies et 322,000 kg. de dépouilles, empeigne etc. Wiltz figure dans cette production pour 97,000, Mersch pour 15,000, et le reste du pays pour 21,000 cuirs. La tannerie occupe environ 480 ouvriers.

### **Écorces à tan.**

Le perfectionnement dans le tannage rapide, l'emploi de jour en jour plus considérable de matières tannantes étrangères, le développement du tannage au chrome et tant d'autres facteurs contribuent à exercer une influence défavorable sur le commerce des écorces.

Néanmoins, les prix sont restés à peu près les mêmes qu'en 1900. Au commencement de 1901, les écorces de la récolte de 1900 ont été rapidement enlevées au prix de fr. 2,50 à 2,65 par botte, première qualité. Cette demande a continué pendant toute l'année 1901. Dès la rentrée de la nouvelle récolte, qui s'est faite dans de bonnes conditions, un courant d'affaires favorable s'est maintenu, sans relever les prix cependant. Fin décembre il restait encore 30,000 bottes invendues, qui trouvent peu à peu acheteurs aux prix établis.

### **Ganterie.**

L'année 1901 n'a guère été plus favorable à l'industrie gantière que l'année précédente, conséquence naturelle de la guerre anglais-boër, l'Angleterre et ses colonies étant devenues, depuis quelque temps, le débouché principal de cette industrie.

Notre exportation de gants de peau vers les Etats-Unis a presque complètement cessé. Deux causes ont déterminé cette situation : les droits d'entrée exorbitants qui frappent cet article et le développement qu'a pris la production de l'industrie gantière à l'intérieur de ce pays. Par contre, l'exportation vers les Etats-Unis s'est emparée d'une autre branche de la ganterie, les peaux de chevreau mégissées et teintées, toutes préparées pour la coupe, ce qui nous a permis d'atteindre en quelque sorte, pour notre commerce extérieur, le chiffre des années précédentes. A en juger par les résultats de la première année, cette branche de l'exportation ouvre une perspective très encourageante à nos ganteries, les droits d'entrée sur les peaux étant moins élevés que sur les gants tout faits, et cet article paraît susceptible de se développer dans l'avenir.

Au mois de mai éclata une crise intense qui paralysait jusqu'en octobre la fabrication de gants de peau, déjà languissante à cette époque. La situation était des plus difficiles alors.

Malgré des réductions de prix, la clientèle anglaise ne donnait pas. La nécessité de sortir d'une situation critique, qui ne pouvait durer, et de fournir de l'occupation au grand nombre d'ouvriers et d'ouvrières s'imposait impérieusement. C'est alors que, grâce à la création d'une certaine qualité fort bon marché que l'on est convenu d'appeler « gant populaire », une reprise des affaires a pu être provoquée. La main-d'œuvre devenait insuffisante alors et il fallait recruter des ouvriers étrangers pour pouvoir satisfaire aux demandes qui se succédaient avec rapidité.

A la faveur de cet heureux revirement, le chiffre de la production s'est trouvé dépasser finalement celui de l'année précédente et le personnel a été légèrement augmenté. La production s'est élevée en 1901, à 63,000 douzaines de paires de gants et cette industrie occupait, à la fin de l'exercice, 650 ouvriers et 1300 ouvrières.

**Industrie textile.**

La situation de l'industrie textile, dans ses grandes lignes, marque un pas de plus dans la progression descendante que nous constatons depuis des années. Les circonstances défavorables contre lesquelles cette industrie se débat un peu partout, continuent à exercer leur action déprimante. Sa production renseigne encore une légère diminution, tant pour la draperie et la bonneterie que pour les tissus coton et mi-laine ; elle s'établit ainsi pour les deux années dernières :

	Année 1900.	Année 1901.
Draperie . . . . .	fr. 1,640,000	fr. 1,550,000
Bonneterie . . . . .	» 680,000	» 650,000
Tissus coton et mi-laine . . . . .	» 500,000	» 450,000
	fr. 2,820,000	fr. 2,650,000

Ces chiffres renseignent une diminution de 6 pCt. de la production totale.

Comme cause principale de cette situation défavorable il faut citer la disproportion qui règne entre les prix des matières premières et ceux des prix de vente. A cette cause primordiale viennent s'ajouter les sauts brusques et capricieux qui surviennent, sans raison apparente, dans les prix des matières premières, ne laissant aucune marge à une production normale, pondérée et déroutent les calculs les mieux établis. D'autre part, les prix de vente ne sauraient se plier aux caprices inexplicables du marché des laines et des cotons et la production cherche vainement une compensation de ce côté.

La vente se heurte à de grosses difficultés. Des droits de douane très élevés s'opposent à l'exportation de nos produits en France et dans l'Amérique du Nord. L'exportation en Belgique s'est ralentie. A l'intérieur du pays, les rentrées s'effectuent péniblement par suite de la crise générale.

Au commencement de l'année 1901 une éclaircie subite, mais de courte durée, s'était produite. Les prix de vente s'amélioraient et dépassaient de 10 pCt. ceux de la même époque de 1900 ; les cotons qui avaient atteint des prix inconnus vers la fin de l'année dernière, baissaient progressivement, tandis que les laines gardaient une certaine fermeté avec tendance à la hausse. Mais la crise dans la métallurgie s'étendant, la consommation se montrait plus réservée et la vente des produits fabriqués s'alourdissait de jour en jour. Vers le mois de juillet les prix avaient atteint leur ancien niveau et cessaient d'être rémunérateurs.

Les salaires sont restés au niveau de l'année 1900. Cependant, la rareté de la main-d'œuvre qu'on nous signalait l'année dernière en plusieurs endroits, n'a pas été ressentie. Le nombre des ouvriers accuse une légère diminution : de 850 il est descendu à 830.

A Esch-sur-Sûre, où l'industrie textile avait disparu depuis une série d'années, un nouvel établissement a été fondé par MM. Demuth frères pour la fabrication des molletons, flanelles etc. Vers la fin de l'année cet établissement occupait 13 ouvriers.

Parmi les observations d'un caractère plus spécial, qui ont été présentées à la Chambre de commerce, nous relèverons les suivantes :

1° Une firme de Larochette estime qu'il serait désirable d'avoir un tarif direct avec les chemins de fer Guillaume-Luxembourg, le tarif appliqué par les chemins de fer secondaires étant trop élevé pour les petits colis. Ainsi, un colis de 1 à 30 kg. paye 40 pf. de transport de

Cruchten à Larochette, soit pour une distance de 10 km., alors que le même colis ne paye que 30 pf. de Cruchten à Metz, soit pour une distance dix fois supérieure. — Cette remarque au sujet de la ligne de Cruchten à Larochette pourrait être étendue à tous nos chemins de fer secondaires sans distinction.

2° L'établissement de Schleifmühle appuie sur l'imperfection de ses moyens de communication avec les débouchés de sa production, ainsi que sur l'absence d'une communication convenable avec la gare centrale. Cette dernière circonstance lui est désavantageuse à un double point de vue : elle lui vaut d'abord la perte d'un temps précieux et de grosses dépenses pour transport par camion de toutes ses matières premières et de tous ses produits fabriqués et lui enlève, ensuite, une partie de la clientèle habituée à acheter sur place.

3° Le même établissement nous informe qu'une perte sèche de 7,000 à 8,000 fr. par an lui est causée par les surtaxes qu'il est obligé de payer pour les lettres lui arrivant d'Allemagne et qui ne sont affranchies qu'avec 10 pfennig.

Des réclamations analogues ayant été présentées par d'autres maisons, il paraît que les surtaxes pour lettres insuffisamment affranchies forment un élément sérieux des frais généraux dans notre industrie textile, qui est en relations suivies avec les pays du Zollverein. Ces maisons expriment le vœu qu'une taxe uniforme de 10 pf. par lettre de 15 à 20 gr. soit établie entre le Grand-Duché et l'Allemagne.

---

#### Industrie du vêtement.

L'industrie du vêtement occupe environ 510 ouvriers des deux sexes dans le Grand-Duché. Sa production, dont les principaux débouchés sont le bassin minier luxembourgeois et les centres industriels de l'Alsace-Lorraine, se ressentait d'une certaine faiblesse qui commençait à se dessiner déjà vers la fin de l'année 1900.

La maison Ch. Jubert de Luxembourg nous mande à ce sujet : La vente des vêtements de travail a tout naturellement subi le contre-coup de la crise industrielle si intense en 1901, et ce n'est qu'en s'efforçant de placer, à des prix très bas et non rémunérateurs, sa fabrication soignée que cette maison a pu continuer à fournir régulièrement du travail à tous ses ateliers.

A Larochette la situation a été sensiblement la même. On y renseigne une légère diminution dans la production, comparativement à l'année 1900, qu'on attribue à la crise générale dans l'industrie métallurgique.

---

#### Tabacs et cigares.

A la bonne marche que l'industrie des tabacs et cigares avait acquise, a succédé, en 1901, une dépression générale. Les nombreux ouvriers étrangers, italiens surtout, que la crise a chassés du bassin minier, sont autant de consommateurs perdus pour l'industrie des tabacs ; les autres ouvriers, et aussi les particuliers, dont les revenus ont été rognés par la faiblesse générale des affaires, ont diminué, en première ligne, la consommation des cigares

et du tabac. A la suite de ces circonstances les stocks se sont accumulés ; beaucoup d'ouvriers ont dû être renvoyés et la tâche de ceux qui restaient a dû être réduite.

Puis, cette industrie s'est ressentie vivement du renchérissement des matières premières qui atteignent des prix inabordables. Deux « trusts » puissants : le trust américain, constitué au capital de 2 milliards, et le trust anglais, constitué au capital de 1,250 millions, se disputent avec acharnement la récolte entière des pays producteurs, l'un cherchant à évincer l'autre par des offres de prix qui dépassent les espérances les plus optimistes des producteurs mêmes. Cet accaparement de la production entrave les approvisionnements et les petits lots qui restent se paient le double de la valeur des années passées.

Considérés dans leur ensemble, les résultats de l'exercice 1901 n'ont guère été favorables. Les affaires sont devenues difficiles, peu lucratives et hasardeuses surtout, parce que les rentrées s'effectuent péniblement ou restent en souffrance et que les clients, qui présentent une surface suffisante, deviennent d'une exigence peu ordinaire, car ils sont trop courus. Par ce temps de faiblesse des affaires, l'industrie des tabacs ressent vivement les impôts qui la grèvent. Enfin, l'Allemagne commence à prendre des allures alarmantes : elle déverse par quantités considérables, et à des prix dérisoires, sa surproduction sur notre marché et sur celui de l'Alsace-Lorraine où nous jouissons d'une bonne et sérieuse clientèle.

La production est restée sensiblement la même que celle de l'année précédente, avec cette différence que l'exercice 1900 ne laissait qu'un stock peu considérable, tandis que l'exercice 1901 laisse une grande quantité d'invendu. Nos 12 fabriques occupent un personnel de 400 à 450 ouvriers et employés, percevant environ 250,000 fr. de salaires. Leur production totale se répartit ainsi :

28,000 quintaux de tabac à fumer, représentant . . . . .	2,500,000 fr.
1,000 » » à mâcher et à priser, représentant . . . . .	125,000 »
15 millions de cigares, représentant . . . . .	600,000 »
15 » de cigarettes, représentant . . . . .	125,000 »
Ensemble. . . . .	3,350,000 fr.

Tandis que l'usage du tabac à priser, ainsi que celui des rôles noirs pour fumer, tend à disparaître, la cigarette gagne en faveur et élargit ses débouchés d'année en année.

#### Brasserie.

L'industrie des bières n'a pas ressenti les effets de la crise qui sévissait dans presque toutes les autres industries. Sa production poursuit la marche ascendante déjà signalée dans notre rapport précédent : alors qu'elle a atteint, en 1900, le chiffre de 174,733 hectolitres, elle s'est élevée, en 1901, à 180,479 hectolitres. Elle renseigne, par conséquent, une augmentation de 5,744 hectolitres qui est due notamment à nos exportations croissantes vers la Belgique. Les prix des matières premières sont restés, pour ainsi dire, stationnaires.

Le mouvement de la production de nos brasseries donne les chiffres suivants pour les six dernières années :

1897 . . . . .	140,087 hl.
1898 . . . . .	150,411 »
1899 . . . . .	167,696 »

1900 . . . . . 174,733 hl.  
1901 . . . . . 180,479 »

Les 13 brasseries en activité dans le Grand-Duché ont occupé :

en 1900. . . . . environ 330 ouvriers et 200 chevaux  
» 1901. . . . . » 350 » 215 »

La quantité de malt employée à la fabrication de la bière a atteint :

en 1900. . . . . 4,368,315 kg.  
» 1901. . . . . 4,511,965 »

Les droits d'accise acquittés par nos brasseries se sont élevés :

en 1900. . . . . à fr. 218,415,75  
» 1901. . . . . » » 225,598,25

Nos exportations de bières vers les pays qui ne font pas partie du Zollverein présentent le mouvement suivant pour la période de 1896 à 1901 :

Année.	Bières en fûts.	Bières en bouteilles.
1896 . . . . .	1,117,925 kg.	184,422 kg.
1897 . . . . .	1,215,411 »	14,108 »
1898 . . . . .	993,342 »	36,483 »
1899 . . . . .	1,140,728 »	21,767 »
1900 . . . . .	1,233,267 »	31,648 »
1901 . . . . .	1,275,530 »	13,133 »

### Distillerie.

Pendant la campagne de 1899-1900 le nombre des distilleries en activité était de 1,090 ; pendant celle de 1900-1901, ce nombre a été porté à 1,228, toutes agricoles. Le nombre des distilleries a donc augmenté de 138 dans le courant du dernier exercice. Jusqu'ici il n'existe toujours pas une seule distillerie industrielle dans le pays.

De ces 1,228 distilleries, insignifiantes comparées à celles de l'Allemagne, 596 ont travaillé des matières premières farineuses, c'est-à-dire du seigle, du maïs, de l'orge et des pommes de terre (dont 9 ont travaillé exclusivement des pommes de terre, et 632 ont travaillé des fruits) : pommes, prunes, poires, marcs de raisins.

Le contingent légal est fixé à 8,518 hectolitres. Notre production s'est élevée à  
7,785 hl. pour la distillation des matières farineuses et  
600 » » » fruits,

soit 8,385 hl. d'alcool pur, ce qui représente une augmentation de 872 hl. d'alcool pur, comparée à la production de l'exercice précédent.

Il a été employé à la distillation :

	en 1899-1900	en 1900-1901
pommes de terre. . . . .	646,500 kg.	404,000 kg.
grains . . . . .	3,290,900 »	3,568,900 »
fruits. . . . .	16,235 hl.	25,764 hl.
marcs de raisins . . . . .	8,477 »	7,661 »

Le droit d'accise acquitté par les distilleries s'est élevé :

en 1899-1900. . . .	à	fr. 616,381,25
» 1900-1901. . . .	»	» 654,112,00

### Imprimerie.

Si l'année 1901 n'a pas apporté à l'imprimerie le débordement d'affaires de l'année précédente, elle peut encore être considérée comme favorable sous tous les rapports. La crise qui pesait lourdement sur la plupart des autres industries, l'a à peine effleurée. Le degré d'occupation de nos ateliers a été fort régulier ; seul, le travail supplémentaire, qui avait pris des proportions extraordinaires en 1900, a subi une réduction.

La transformation du matériel qui s'opère depuis quelques années dans nos imprimeries, s'est accentuée durant l'exercice 1901. De ce côté, nous pouvons signaler particulièrement l'installation de trois presses typographiques ainsi que d'une deuxième machine à composer.

Du côté de la main-d'œuvre nous assistons à un progrès. Malgré l'existence de 2 machines à composer, dont chacune fournit le travail de 5 ouvriers, le nombre des compositeurs, au lieu de descendre, tend à augmenter. Le personnel de nos 23 imprimeries comprend 150 ouvriers de toutes les catégories. Quelques établissements ont majoré leurs salaires et il est fort probable que cet exemple sera imité. On a remarqué, d'ailleurs, qu'une évolution lente commence à se manifester dans les salaires des ouvriers employés dans l'imprimerie. Une circonstance contribuera à la hâter. Dans le courant de l'été l'échelle des salaires a été relevée de 7½ pCt. pour toutes les imprimeries allemandes, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1902, et nos relations économiques avec l'Allemagne sont trop intimes pour que cette évolution ne se fasse pas sentir ici.

Le journal, qui a certes le plus contribué au développement de l'imprimerie, continue sa marche prospère. Aux 24 journaux et périodiques que nous avons renseignés dans notre précédent rapport, sont venues s'ajouter 2 nouvelles feuilles, qui ont porté ce nombre à 26.

En librairie on ne cesse de se plaindre de la concurrence acharnée que le colportage étranger fait aux maisons indigènes, et que nous avons déjà signalée à plusieurs reprises. Les mêmes plaintes ne cessent de se produire dans l'imprimerie, surtout à propos des travaux de ville (kommerzielle Accidenzarbeiten). Les mesures répressives, qui ont été introduites depuis quelque temps dans notre législation, n'ont pu atteindre ce colportage qui continue à s'épanouir en pleine liberté. C'est, en particulier, par leurs prix modérés, qui sont faits en raison de l'importance de la commande, que les colporteurs étrangers réussissent à enlever la clientèle : celle-ci perd généralement de vue que ce sont les prix de gros qui la séduisent par leur modicité, ayant l'habitude de ne donner à nos imprimeries que les commandes peu importantes et qui subissent naturellement les prix de détail.

On remarque encore, à travers toutes les productions de l'imprimerie, une tendance de faire une place plus large à l'illustration et surtout aux couleurs, soit par l'image coloriée, soit par l'impression en couleur, et qui paraît marquer un acheminement de cette industrie vers un plus grand perfectionnement artistique. Cette tendance se répand dans le journal, dans le livre, et surtout dans le travail de ville.

La vogue croissante de la carte postale illustrée que nous constatons depuis quelque temps, assure un travail régulier à un établissement de Luxembourg qui s'occupe de la confection de cet article.

Nos ateliers de reliure se transforment très lentement. Un seul établissement a élevé ses ateliers à la hauteur du temps par l'acquisition d'un outillage perfectionné.

### Horticulture.

La production de l'industrie horticole est restée stable et l'exercice 1901 n'accuse, dans les transactions, que de légères modifications en faveur de quelques branches.

En rosiers nains, dont le placement est laborieux par suite de la surproduction qui règne en Allemagne, la vente était sans animation et un stock considérable est resté invendu. La demande en rosiers-tiges, par contre, était très active, et toute la production du Grand-Duché a trouvé acquéreur.

Les arbres fruitiers de tous genres se vendaient facilement et à des prix donnant entière satisfaction aux pépiniéristes. Le placement des arbustes et des plantes d'ornement suivait la marche normale tracée par les années antérieures.

Dans la culture maraîchère nous pouvons relever une activité égale, soutenue. Primeurs et légumes de saison ont trouvé un débouché facile et rémunérateur sur les marchés de Luxembourg, ceux du bassin minier et même sur ceux d'Arlon. La concurrence des maraîchers étrangers peut être considérée comme nulle.

L'horticulture occupe environ 500 ouvriers, dont plus de la moitié sont des journaliers des deux sexes. La moyenne des salaires oscille autour de 2 fr. 50 : alors que les apprentis touchent des journées de 1 fr. 25, les adultes gagnent 3 fr. 75 en moyenne.

Il n'y a guère de changements à enregistrer dans notre commerce extérieur. Notre exportation garde la bonne allure que nous avons signalée dans notre précédent rapport, sollicitée par les mêmes causes.

\* \* \*

Depuis nombre d'années, nos rosieristes se plaignent des formalités onéreuses auxquelles sont soumis leurs envois à destination de l'Espagne.

Les autorités douanières de ce pays exigent que les certificats d'origine qui doivent accompagner chacun de ces envois, selon le vœu de la convention phylloxérique de Berne, soient visés par un consulat espagnol, et ce visa n'est obtenu que moyennant des taxes exorbitantes. Or, l'expédition des plants de rosiers se fait ordinairement par la poste, tout autre mode de transport présentant trop de risques de détérioration. Il en résulte que les taxes des visas se multiplient à mesure que les envois doivent être divisés d'après les limites des colis postaux, pour atteindre parfois un chiffre qui se trouve hors de toute proportion avec la valeur des produits. Ceux-ci se trouvent ainsi frappés d'un véritable droit prohibitif.

Cette situation est inconciliable non seulement avec le principe et les dispositions de la convention phylloxérique comme avec les traités de douane et de commerce, elle l'est encore

avec les conventions de l'Union postale en ce que des envois postaux sont grevés de taxes autres que celles du tarif international.

La Chambre de commerce engage donc vivement le Gouvernement à poursuivre ses démarches pour que satisfaction soit donnée aux justes réclamations de nos rosiéristes ; elle escompte le succès de ces démarches d'autant plus volontiers que l'Espagne est le seul pays qui ait donné lieu à des réclamations de ce genre.

#### **Fabrication de conserves de légumes.**

La fabrication des conserves de légumes à Beaufort a atteint, en 1901, 150,000 litres ; elle s'est donc maintenue au niveau de l'année dernière, quoique la vente ait beaucoup perdu de son ampleur. Dans les qualités ordinaires il y a une baisse à signaler. La production s'est faite dans d'assez bonnes conditions, grâce à une diminution sur quelques articles dont cette industrie fait une grande consommation, notamment le fer blanc. Il a été employé à la fabrication 19 ouvriers de la localité, en outre, à la cueillette des légumes, 45 journalières de Beaufort et environs et 40 ouvrières belges. Aucune variation ne s'est produite dans les prix de la main-d'œuvre.

Dans notre dernier rapport nous avons déjà fait ressortir les difficultés qu'éprouve cette industrie à se procurer la main-d'œuvre nécessaire. Cette situation persiste : on nous mande à ce sujet que le recrutement du personnel, des ouvrières en particulier, devient de plus en plus difficile.

#### **Mondorf-les-Bains.**

L'année 1901 marquera dans les annales de l'établissement par une série de transformations et d'améliorations importantes.

Par suite de l'installation de la lumière électrique, — nous ne parlerons pas des avantages qu'elle présente au point de vue des conditions d'éclairage, — la possibilité est donnée d'accorder plus de développement à l'électrothérapie et d'employer l'électricité comme force motrice.

L'installation de la lumière électrique a nécessité certains travaux préliminaires, entre autres le déplacement de la chaudière à vapeur, lequel constitue un véritable progrès. En la plaçant derrière la buanderie, c'est-à-dire en dehors des installations balnéaires, on a écarté d'abord tout danger pour les baigneurs, de plus on a éloigné le bruit désagréable qu'elle cause et enfin la cheminée, dont la fumée incommodait les promeneurs dans le parc, a pu être placée sur la hauteur.

Des travaux de transformation considérables ont été opérés dans les bâtiments et installations de l'hydrothérapie.

Le service, dans cette partie de l'établissement, donnait lieu à des plaintes justifiées. Il n'y avait qu'une seule salle de douches. Les dames et les messieurs devaient en conséquence alterner : de 6 à 7 heures c'était l'heure des dames, de 7 à 8 heures, celle des messieurs, puis celle des dames, etc. Ce système présentait des inconvénients qui sautent aux yeux. D'abord, une heure est bien vite passée. Un seul retardataire peut jeter la perturbation dans le service des heures suivantes et provoquer de la sorte des réclamations incessantes. Il y a

plus. Les baigneurs préfèrent en général les heures de 9 à 11 heures du matin et de 4 à 5 heures de l'après-midi. Cette époque est la plus commode et la plus favorable de la journée : il fait plus chaud et la réaction s'opère plus facilement. Or, qu'arrive-t-il dans ces circonstances ? Tout le monde se presse vers la douche entre 9 et 11 heures et entre 4 et 6 heures. Mais sur ces deux heures il n'y en a qu'une pour les messieurs et une autre pour les dames. De là, encombrement sur toute la ligne. De 6 à 9 heures du matin et de 2 à 4 heures de l'après-midi, par contre, la douche est presque déserte.

Pour remédier à cette situation, la salle des douches a été scindée en deux compartiments à l'aide d'une paroi de deux mètres de haut et il a été créé ainsi une section à part pour les dames et une section à part pour les messieurs. Le service, de cette manière, peut avoir lieu pour les deux sexes simultanément et séparément. Grâce à cette transformation tout le monde peut avoir aujourd'hui sa douche à l'heure la plus convenable de la journée, c'est-à-dire de 9 à 11 heures du matin et de 4 à 6 heures de l'après-midi. Mais il n'y a pas seulement avantage au point de vue de la régularité du service : il y a encore avantage au point de vue économique. Sous l'ancien système, la chaudière devait, à cause des sudations, être tenue sous vapeur depuis 6 heures du matin jusqu'à 11 heures et depuis 2 heures de l'après-midi jusqu'à 6 heures ; grâce à l'amélioration qui vient d'être introduite, le service de l'hydrothérapie pourra être restreint à 2 ou 3 heures dans la matinée et dans l'après-midi.

Le système d'inhalation d'eau minérale à jet direct a été complété par des inhalations chaudes avec ajoute médicamenteuse pour les catarrhes des poumons.

Il a été installé, de plus, un cabinet de pulvérisation où l'atmosphère est imprégnée d'eau minérale pulvérisée à un tel degré de finesse qu'elle forme comme une buée qui pénètre dans les replis les plus reculés des poumons et peut ainsi y exercer toute son efficacité.

Enfin, nous signalerons encore l'introduction d'appareils pneumatiques pour asthmatiques et convalescents de bronchites, de pneumonies, etc.

Ces services ont été installés dans deux pavillons, à droite et à gauche de l'hydrothérapie.

Il y a peu de stations thermales nouvellement construites qui disposent d'un concours de moyens curatifs pareil à celui qu'on rencontre à Mondorf : eau minérale en boisson, en bains (baignoires et piscines de natation) à toutes les températures, en douches, — inhalations à jet direct, — inhalations médicamenteuses, — cabinet de pulvérisation, — machine pneumatique, — hydrothérapie, — électrothérapie, — massage.

L'efficacité de l'eau de Mondorf, si grande dans le traitement des maladies des voies digestives, et notamment de la congestion du foie, ne se dément plus dans l'anémie, les convalescences difficiles, la goutte, le diabète.

Aussi la station thermale accuse-t-elle tous les ans sa marche progressive. Le nombre des baigneurs en 1901 a dépassé le chiffre de 1200, dont la plupart sont de nationalité française, belge, lorraine et luxembourgeoise.

Les recettes pour la saison de 1901 s'élèvent à fr. 37,060 95. La gratuité représente une somme de 11.059 20.

La vente de l'eau minérale s'élève à 28,486 flacons qui ont été expédiés dans les pays suivants : Belgique, Lorraine, France, Allemagne, Pays-Bas, Angleterre, Italie, Suisse, Cochinchine.

La colonie thermale a hébergé 39 enfants, dont 12 garçons et 27 filles.

**Viticulture et commerce des vins en 1900 et en 1901. \*)**

Au point de vue viticole proprement dit, les années 1900 et 1901 ont ceci de commun que, sorties toutes les deux d'hivers forts cléments, elles se présentaient pleines de promesses que, sous l'influence d'évènements météorologiques et économiques défavorables ou néfastes, elles ont été loin de tenir.

En 1900, la nuit du 19 au 20 mai est devenue désastreuse par une gelée tardive des plus intenses ( $- 2\frac{1}{2}$  à  $4\frac{1}{2}$  ° centigr.) et la récolte, qui, par les mannes bien développées si nombreuses qui couvraient les ceps, s'annonçait si belle, a été détruite du coup aux deux tiers. En 1901, nous avons échappé aux gelées de mai, l'aoulement du bois avait été parfait, la floraison s'était faite dans des conditions normales, les mois de juillet et d'août s'étaient montrés très favorables au développement et à la véraison des grappes. Il est vrai que sur certains points du territoire le ver coquin s'était montré en nombre considérable, tandis que l'oïdium sévissait sur d'autres, mais, malgré ces dangers, l'année promettait de donner une récolte des plus abondantes, égalant celle de 1896. Ces promesses furent anéanties par les pluies incessantes du mois de septembre : l'oïdium, le peronospora, la cochylis dans sa deuxième génération et ensuite la pourriture, prirent, vers la fin de ce mois, une extension telle que de mémoire d'homme on n'avait vu certaines côtes de notre Moselle dans un état de désolation comme à l'ouverture des vendanges de 1901. Heureusement, le désastre n'atteignait que quelques communes ; les vignes jeunes et situées dans les côtes de rang inférieur n'ont été éprouvées qu'à un degré bien moindre ou sont restées indemnes. En dépit de tous ces dégâts, l'année 1901 appartient toujours aux années d'abondance. La récolte a été d'une richesse rare, surtout dans le canton de Remich.

La production totale de 1901 a été estimée de 130,000 à 150,000 hectolitres, tandis que celle de l'année 1900 n'a atteint que 40,000 à 50,000 hectolitres environ.

La qualité de la production de 1900 a été bonne : le moût marquait à l'aréomètre Oechsle entre 70 et 90°, et au pèse-acide, 9 à 13 ‰. Dans ces circonstances, et la pénurie en bons vins aidant, la récolte de 1900 s'est trouvée très recherchée. Les cours s'établirent dès les vendanges à 500-575 fr. les mille litres pris en cave ; aujourd'hui, ils se meuvent entre 600 et 800 fr.

L'année 1900 est marquée par un fait économique d'une certaine importance : nous voulons parler de la tentative qui a été faite par le Gouvernement d'amener nos vigneron dans la voie de la coopération pour la préparation et la vente de leurs récoltes. Les bons résultats obtenus jusqu'à ce jour dans le pays par les syndicats agricoles, par la création de travaux d'amélioration intéressant des agglomérations entières, drainages et irrigations, création de bons réseaux de chemins d'exploitation, par les laiteries coopératives etc., ont inspiré l'idée de faire entrer la viticulture dans la même voie.

Il s'agissait, en premier lieu, de faire profiter le petit vigneron des avantages manifestes de la coopération pour la mise en cave et la vente en commun de ses produits. Une commission spéciale, composée de vignerons, a été envoyée par M. le Ministre d'Etat, sur les bords de l'Ahr, dans le Wurtemberg et en Bade pour faire sur placé l'étude des « *Kellereigenossenschaften* », telles qu'elles fonctionnent dans ces régions depuis des années. Sur

\*) D'après le rapport de la Commission de Viticulture.

l'initiative de cette commission, l'essai a été fait de créer chez nous trois mutualités vini-  
coles, l'une à Ehnen, l'autre à Wellenstein, et la troisième à Oberwormeldange. Ces asso-  
ciations ont fonctionné depuis l'automne 1900. Elles avaient réuni une centaine de foudres  
de la récolte de l'année dans les caves communes. On y faisait traiter par des tonneliers  
sérieux ces vins restés absolument naturels et l'on est parvenu à les écouler, en détail, de  
préférence à l'intérieur du pays, à des prix modérés.

On avait nourri l'espoir de voir ces vins recherchés, en premier lieu, par le commerce de  
gros. On s'est trompé. Ce premier essai s'est heurté d'emblée contre l'opposition du com-  
merce. Le but des coopératives étant en partie de mettre les producteurs en relations  
directes avec le consommateur, cette attitude n'était point faite pour surprendre. La récolte  
si médiocre de l'année 1901 est venue interrompre d'autant plus facilement la tentative faite  
par les associations susdites qu'elle manquait de base légale et que, du reste, on est peut-  
être trop habitué chez nous à se reposer sur l'initiative et les encouragements du Gouver-  
nement.

La Commission de Viticulture espère que l'expérience acquise et les efforts des vigne-  
rons dévoués à la bonne cause parviendront dans un avenir rapproché à reprendre les idées  
saines et fertiles de la coopération et à organiser d'une manière sérieuse et durable des  
associations syndicales, en commençant par leur donner une base légale.

La qualité du vin de 1901, récolté dans des conditions aussi déplorables, a été des plus  
médiocres. Le pèse-moût Oechsle accusait en moyenne de 50 à 60° ; l'acidité variait entre  
12-15 ‰. Ce qu'il faut regretter surtout, c'est la baisse considérable et inattendue que nos  
vignerons eurent à subir dès l'automne et qui persiste encore aujourd'hui. Abstraction faite  
d'un achat en gros de raisins fait en vigne même par une maison allemande dans le canton  
de Remich, au prix de 12,50 fr. les 100 kg., la demande pour le nouveau vin est restée très  
faible. Le commerce offrait 25-30 fr. et fort rarement 32,50 ou 35 fr. pour l'hectolitre, et  
ces prix si faibles ont eu de la peine à se maintenir après le premier soutirage.

Sans dire précisément qu'il y ait eu mévente au sens strict du mot, il n'est que trop  
vrai que le commerce s'est jeté en premier lieu sur les communes, dont la récolte était  
réputée plus ou moins indemne des calamités qui avaient frappé le raisin. D'où une espèce  
de marasme dans la vente des vins auquel la Moselle n'était plus habituée depuis longtemps.  
Aussi semble-t-il utile de rechercher les causes de cet état de stagnation. Elles sont : l'état  
maladif du moût ; l'abondance de la récolte non seulement chez nous, mais encore dans  
les centres de production et la concurrence qui en est résultée ; la crise industrielle et éco-  
nomique qui sévit sur l'Europe centrale depuis plusieurs années ; enfin l'entrée en vigueur de  
*la loi concernant le régime des vins et boissons similaires du 24 mai 1901, remplaçant celle du  
20 avril 1892*. Il y a là un concours de circonstances défavorables dont l'examen nous mènerait  
trop loin. Il nous reste à parler de la loi du 24 mai 1901, acte législatif important dont  
il est impossible de préjuger dès maintenant les effets tant pour la viticulture allemande que  
pour la nôtre qui s'y trouve liée si intimement.

Déjà, dans un précédent rapport\*), nous avons appelé l'attention du public intéressé  
sur les attaques auxquelles la loi de 1892 sur les vins se trouvait exposée. Nous avons  
relevé le fait indéniable que l'essor magnifique de la viticulture mosellane était dû, pour une

\*) Rapport de la Chambre de commerce pour les années 1898 et 1899.

large part, à cette loi. Nous n'avions pu nous empêcher d'exprimer notre étonnement sur le fait de voir cette loi attaquée d'une façon violente, sur la Moselle même, soit par la presse locale, soit dans des réunions publiques (not. celle du 4 janvier 1900 à Trèves). Cette campagne a fini par aboutir, après des discussions véhémentes, interminables, d'une confusion rare, qui sont venues se répercuter dans le Luxembourg, à la loi du 24 mai 1901.

Cette loi, dont la gestation fut si laborieuse, qu'a-t-elle donné au vigneron? En quoi diffère-t-elle de ses devancières?

En premier lieu, elle nous accorde sans ambages la permission de sucrer nos vendanges dans le but de les améliorer, avec la restriction de ne pas en augmenter sensiblement la quantité.

En second lieu, elle défend d'une manière formelle la fabrication des *vins artificiels*, vins de mares, de lies, de raisins secs etc. Cette disposition dont la nécessité a été relevée déjà dans notre précédent rapport, est venue satisfaire aux vœux et aux réclamations de la généralité des vignerons (Faisons observer qu'elle ne défend pas au vigneron de fabriquer ces vins pour son usage domestique).

En troisième lieu, elle consacre la mesure tant combattue et tant redoutée du *contrôle des caves* en abandonnant l'organisation de ce service aux gouvernements intéressés.

Enfin, et sans parler de quelques mesures d'exécution de moindre importance, elle a remplacé avantageusement les dispositions de la loi de 1892, sur la *composition chimique* des vins, en abaissant les exigences de la chimie au sujet des teneurs minima extractives et minérales, telles que la loi de 1892 les avait admises.

Telle est, dans ses dispositions essentielles, cette loi du 24 mai 1901, réclamée avec tant de véhémence par les viticulteurs allemands et ne répondant au fond que fort médiocrement à leurs vœux. Ceci semble être vrai principalement pour le contrôle des caves et les mesures d'exécution qu'il comporte. Ces mesures se trouvent condensées dans les règlements ad hoc publiés par tous les gouvernements allemands intéressés, à l'exception de la Prusse, la principale intéressée, mais également la seule qui soit en retard jusqu'ici pour la publication du règlement d'exécution de la loi, et cette lenteur se trouve commentée, non sans raison, dans les sens les plus divers.

Il serait donc bien difficile de se prononcer dès aujourd'hui en bien ou en mal sur la répercussion que la loi de 1901 aura sur la production et le commerce des vins.

### Vins de Champagne.

E. Mercier & C<sup>ie</sup>, succursale de Luxembourg.

Les vins bruts reçus en 1901 par cet établissement ont donné un tirage de 1,134,000  $\frac{1}{4}$  et 654,000  $\frac{1}{2}$  bouteilles. Ces chiffres présentent une augmentation, le tirage de 1900 ne s'élevant qu'à 1,106,428  $\frac{1}{4}$  et 167,648  $\frac{1}{2}$  bouteilles. Les prix se sont maintenus, tant pour la production que pour la vente.

Au point de vue des transactions, l'année a été moins bonne. La vente de 1901 n'a atteint que le chiffre de 623,000  $\frac{1}{4}$  et 103,000  $\frac{1}{2}$  bouteilles; elle reste donc à peu près de 483,400  $\frac{1}{4}$  et 91,700  $\frac{1}{2}$  bouteilles au-dessous de celle de 1900. Cette diminution sensible a été amenée par le fait qu'en 1900 les négociants en vins avaient fait des achats extraordinaires en prévision

de la nouvelle loi allemande qui frappe les vins mousseux d'un impôt, fixé à 60 pf. par  $\frac{1}{2}$  bouteille, qui sera perçu au moyen d'une banderolle à fixer au col de la bouteille avant l'expédition.

L'établissement a occupé, en 1901, en moyenne un personnel de 195 ouvriers, dont 105 ouvriers-cavistes, 40 femmes et 50 mineurs. Le nombre des ouvriers occupés à la manutention des vins n'a pas varié. Les prix de la main-d'œuvre se sont maintenus.

Comme le recrutement des jeunes gens occupés à la fabrication des paniers s'est fait, depuis 1900, de plus en plus difficile, la maison Mercier a décidé de faire installer une vannerie aux établissements pénitentiaires sous la surveillance d'un de ses contre-maitres, chargé d'apprendre aux détenus la fabrication des paniers.

En dehors de ces ateliers elle emploie des vanniers à Merl et à Strassen, ainsi que dans ses oseraies de Kopstal, qui en groupent une quarantaine. Le personnel ouvrier de Kopstal occupé à l'entretien des plantations d'osier, coupe, blanchissage, défoncement du terrain et sarclage sur une étendue de 40 hectares, s'élève à 10 hommes et 45 femmes.

#### **Eaux minérales de Bel-Val.**

La Société fermière des Eaux minérales de Bel-Val nous signale un développement progressif de son exploitation qui a dépassé, en 1901, le double de la production de 1898 et est en augmentation de 20 à 25 pCt. sur celle de 1900. La vente de ses produits s'effectue dans d'excellentes conditions et ne laisse guère de soldes au-delà des exigences pour satisfaire aux besoins immédiats de la consommation. Suivant la saison, le nombre des ouvriers et ouvrières employés par la Société varie de 8 à 24, tous Luxembourgeois ; pendant la campagne des ventes proprement dite, qui s'étend de mars en novembre, ce personnel trouve un travail régulier.

Il est à remarquer que la crise industrielle qui sévissait sur le bassin minier et déterminait l'exode de nombreux ouvriers étrangers, a fait diminuer le débit des limonades ; pourtant l'établissement de Bel-Val n'a eu à enregistrer aucune perte de ce côté.

#### **Meunerie.**

La production totale de la meunerie peut être évaluée à 46,000,000 kg., se répartissant par moitiés sensiblement égales entre la meunerie industrielle et la meunerie à petit sac. Comparée à 1900, elle accuse donc une diminution. Durant la première moitié de l'exercice les prix de vente étaient légèrement inférieurs à ceux de 1900 ; mais, par contre, ils se sont relevés durant les six derniers mois. Des difficultés nous ont été signalées un peu partout dans les ventes : comme débouchés, la meunerie n'a guère que le Grand-Duché et quelques communes limitrophes de la Lorraine et de la Prusse rhénane. Au début de la campagne les prix des blés étaient soutenus ; plus tard, vers juillet-août, les fortes récoltes aux États-Unis et au Canada les ont fait fléchir.

En général, l'année 1901 n'a pas été favorable à la meunerie. La crise dans les industries minière et métallurgique, provoquant le renvoi de nombreux ouvriers, s'est traduite par une diminution de la consommation. Ajoutons-y les importations de farines belges, françaises et allemandes qui ont fait sentir leur influence sur notre marché. Nos meuneries

doivent compter sérieusement aujourd'hui avec la concurrence française, favorisée par le régime des acquits-à-caution introduit en France et qui autorise les meuniers de ce pays à importer en franchise une quantité de blé équivalente à la quantité de farine exportée.

La meunerie occupe environ 450 ouvriers, dont les salaires varient entre 60 et 100 fr. suivant les aptitudes spéciales ; les ouvriers qui possèdent leur métier à fond sont toujours fort recherchés et touchent un salaire variant entre 150 et 200 fr. par mois. Il n'y a guère de modifications importantes à signaler dans les moyens de production de nos meuneries ; il faut relever cependant que bon nombre de ces établissements ont procédé à l'amélioration de leur outillage.

### Brosserie

La brosserie a augmenté sa production en 1901, la main-d'œuvre étant moins rare et plus facile à trouver que les années précédentes. Alors que les prix de revient sont restés stationnaires, les prix de vente ont baissé légèrement,

La maison *Eug. Beck*, de Rollingergrund, nous mande que par suite du ralentissement des affaires la vente a été difficile. Ce n'est que grâce à des sacrifices que la production totale a été placée. Elle a travaillé, en 1901, 73,000 kg. de matières premières. Sa production a atteint à Diekirch (prisons) 4,500 douzaines de brosses.

### Industrie de l'Éclairage.

#### *Usine à gaz de Luxembourg.*

Cet établissement a occupé, en 1901, 52 ouvriers auxquels il a été payé en salaires 32,500 52 fr. Sa production s'est élevée à 1,604,130 mètres cubes de gaz, contre 1,478,720 en 1900. Il a fait une consommation de charbon de 3,829,500 kg.

### Poudrerie de Luxembourg.

La production de l'établissement de Kockelscheuer accuse une forte diminution pour l'année 1901 ; elle est descendue à 400,000 kg. de poudre de mine environ. La cause de cette diminution, qui s'élève à environ 25 pCt., doit être cherchée dans le ralentissement de l'industrie minière, car la poudrerie suit parallèlement les vicissitudes des exploitations minières du Grand-Duché et de la Lorraine allemande. Alors que la vente s'est effectuée aux prix de 1900, les prix de revient ont augmenté dans le courant de l'année de 5 pCt. Cette augmentation a été provoquée par une hausse sur le salpêtre, mise en œuvre par le syndicat des producteurs de salpêtre du Chili.

### Commerce des charbons.

Nous avons attribué les hauts prix de l'année 1900, en partie, à la panique des acheteurs, qui leur a fait acheter des quantités supérieures à leurs besoins réels.

Nous avons été confirmés dans cette manière de voir par le fait que de fortes quantités contractées n'ont pu être enlevées, ni par les industriels, ni, surtout, par les intermédiaires ; des fusions onéreuses ont dû être acceptées ; des sommes importantes ont dû être payées en

résiliation de marchés, et il est à notre connaissance que des pertes sérieuses ont été subies sur ventes effectuées.

La crise commerciale et industrielle qui s'est abattue sur l'Europe en 1901, et qui s'est surtout attaquée à la principale industrie du Grand-Duché, a dû nécessairement entraîner avec elle une diminution considérable de la consommation et, comme corollaire, un effondrement de tous les prix, notamment de ceux des combustibles. C'est ainsi que l'importation de combustible belge, qui était de 427,385 tonnes en 1900, n'a plus atteint, en 1901, que 168,481 t. La différence de 258,904 t. porte principalement sur les briquettes employées dans les mines et dans les usines et donne une idée de la diminution d'activité dans l'industrie du fer.

Les prix se sont comportés en conséquence. La briquette, dont le prix avait haussé de 16 fr. par 1000 kg. en 1900, perd 14 à 15 unités, et les combustibles industriels, qui avaient haussé de 10 fr. par 1000 kg. en 1900, perdent 8 à 9 unités. La différence en plus de 1 à 2 fr., qui semble vouloir se maintenir pour ces sortes de combustibles, paraît due à l'élévation relative des salaires.

Il n'en est pas de même des charbons employés aux usages domestiques ; ceux-ci avaient également haussé de 16 fr. et ils perdent seulement 4 à 6 unités. Leurs prix restent donc supérieurs de 10 à 12 fr. à ceux de 1899, et ils paraissent, malgré la clémence extraordinaire de l'hiver passé, vouloir se maintenir longtemps à ce niveau. C'est une calamité qui atteint tout le monde et contre laquelle il semble ne pas y avoir d'autre remède que de substituer aux poêles actuellement en usage et exigeant de véritables combustibles de luxe, les plus chers de tous, des poêles permettant de brûler des charbons classés et lavés des plus petites dimensions ou des tout-venant, valant 16 à 18 fr. de moins par tonne, et possédant absolument la même valeur calorique. Ces poêles existent, et un industriel bien avisé trouverait dans leur fabrication, et peut-être dans leur perfectionnement, un travail très rémunérateur.

#### Faillites et Concordats.

Le nombre des faillites et concordats dans l'arrondissement de *Luxembourg*, s'est élevé, en 1900, à 14 :

celui des concordats sollicités, à 6,  
dont 4 ont été homologués.

Pour l'année 1901, le nombre des faillites et concordats s'est élevé, dans le même arrondissement judiciaire, à 19 ;

celui des concordats sollicités, à 7,  
dont 6 ont été homologués.

Le nombre des faillites et concordats dans l'arrondissement de *Dickirch*, s'est élevé, en 1900, à 3 ;

celui des concordats sollicités, à 2, qui ont été homologués.

Pour l'année 1901, le nombre des faillites et concordats s'est élevé, dans le même arrondissement judiciaire, à 6 ;

celui des concordats sollicités, à 5,  
dont 4 ont été homologués.

**Caisse d'épargne du Grand-Duché de Luxembourg.**

(Ouvverte le 25 septembre 1859.)

*Taux d'intérêt bonifié aux déposants : 3 pCt.*

*Maximum du livret, fr. 1000. — 37 bureaux auxiliaires.*

*Situation financière au 31 décembre 1901.*

ACTIF.		PASSIF.	
1. Numéraire en caisse . . . . .	63,569 75	1. Avoir des déposants. . . . .	17,541,439 34
2. Disponible chez les agents comptables du pays et divers . . . . .	77,466 51	2. Frais d'administration . . . . .	49,762 54
3. Disponible à la Banque Internationale . . . . .	209,841 53	3. Réescompte . . . . .	82 06
4. Intérêts à recevoir . . . . .	100,746 81	4. Fonds de réserve . . . . .	999,439 03
5. Portefeuille . . . . .	17,491,540 01		
6. Pertes de cours sur Effets Publics (réservées) . . . . .	559,661 19		
7. Immeuble . . . . .	87,897 17		
Total francs . . . . .	18,590,722 97	Total francs. . . . .	18,590,722 97

**Résumé des opérations et de la situation financière des années 1890, 1895 et 1900.**

Exercices . . . . .	1890.	1895.	1900.
1. Nombre de livrets existants au 31 décembre . . . . .	10393	17341	33232
2. » » délivrés en . . . . .	2425	3926	7325
3. » » soldés en . . . . .	1353	1977	3428
4. Rapport du nombre des déposants à celui des habitants du pays . . . . .	$\frac{1}{20}$	$\frac{1}{12}$	$\frac{1}{7}$
5. Avoir total des déposants en principal et intérêts à la fin de l'exercice . . . . .	5,136,232 01	9,150,700 09	17,541,439 34
6. Avoir moyen par déposant . . . . .	494 20	527 69	527 54
7. Versements effectués dans le courant de l'exercice . . . . .	9764	16182	33711
8. Moyenne des versements . . . . .	142 96	146 50	138 81
9. Remboursements effectués dans le courant de l'exercice . . . . .	5141	8746	17668
10. Moyenne des remboursements . . . . .	955,270 24	1,550,691 98	3,514,782 45
11. Excédent des versements sur les remboursements . . . . .	185 80	177 30	198 93
12. Excédent des versements sur les remboursements . . . . .	440,598 10	820,690 79	1,164,776 80
13. Intérêts bonifiés aux déposants dans le courant de l'exercice sur les livrets remboursés pour solde. . . . .	6,960 40	12,159 27	20,123 39
14. Intérêts bonifiés aux déposants à la fin de l'exercice. — (Intérêts capitalisés) . . . . .	131,275 86	236,690 51	459,612 39
15. Portefeuille, évalué d'après les cours au 31 déc. . . . .	5,277,892 16	9,530,648 26	17,491,540 01
16. Fonds de réserve . . . . .	449,420 19	612,340 17	999,439 03
17. Immeuble (l'hôtel de la Caisse d'épargne) . . . . .	»	84,324 52	87,897 17
17. Caisse d'épargne scolaire, fondée en 1874 :			
Nombre total des dépôts . . . . .	18460	25271	43340
Montant total des dépôts . . . . .	130,241 60	187,098 56	315,945 41
Nombre des écoles qui participent à l'épargne scolaire . . . . .	38	45	112

### Banque Internationale à Luxembourg.

Au rapport annuel de cet établissement nous empruntons les renseignements suivants : L'espoir d'une amélioration prochaine de la situation économique, ainsi que de la situation en général, que nous avons exprimé l'année dernière, ne s'est réalisé qu'en partie. Pendant toute l'année 1901 la guerre a continué à sévir dans le Sud-Africain et les conséquences des troubles en Chine se font encore sentir aujourd'hui. Vers la fin de l'année une reprise, partant de l'Amérique, s'est manifestée et a apporté de l'occupation à nos établissements industriels, quoique à des prix peu rémunérateurs. Il serait difficile de se prononcer, en ce moment, sur la répercussion que cette reprise aura dans le pays. Cependant, la diminution des stocks, qui s'effectue avec une régularité lente, fera naître ici des besoins et ne manquera pas de stimuler la production.

Aux difficultés de la situation économique est venu s'ajouter, dans le courant de l'année, l'effondrement de quelques banques de prêts hypothécaires en Allemagne, ainsi que de plusieurs autres établissements affiliés à la Société pour le séchage des drèches. Quoique la Banque Internationale n'eût pas à souffrir de ces catastrophes financières, elle doit constater que celles-ci ont fait naître une inquiétude générale qui paralysait l'état d'initiative et diminuait les bénéfices des banques.

Le Conseil d'administration a pu distribuer un dividende de 8 pCt., résultat qui peut être considéré comme très satisfaisant pour les circonstances. Toutes les réserves sont demeurées intactes ; en particulier celle de 400,000 fr. sur le compartiment des Titres a été maintenue. Les 5 millions d'actions nouvelles ont participé cette année, pour la première fois, au dividende. Le produit des comptes Provisions et Intérêts a subi naturellement une diminution ; des moins-values ont été enregistrées également sur les commandites. Une augmentation est renseignée par la circulation fiduciaire de l'établissement. Les succursales continuent leur développement prospère.

De concert avec d'autres maisons, la Banque Internationale a accordé son intervention à plusieurs établissements métallurgiques : Differdange-Dannenbaum, les Hauts-Fourneaux de Fontoy, Aumetz-la-Paix. Ainsi, le marché si éprouvé déjà, a pu être préservé de nouvelles secousses et des entreprises, dont la vitalité est incontestable, ont pu être efficacement secourues. L'aspect actuel de la situation ne fait pas regretter cette intervention, quoique le Portefeuille en ait reçu une forte augmentation de valeurs industrielles.

Le chiffre d'affaires de la Banque Internationale, ainsi que de ses succursales, s'est élevé :

en 1901 à . . . . .	fr. 1,000,942,998 42
» 1900 à . . . . .	» 1,071,362,602 12

d'où il ressort une différence de . fr 70,419,603 70 en défaveur de 1900.

Le compte de Portefeuille renseigne le mouvement suivant :

Existences au 31 décembre 1900 . . . . .	fr. 6,889,556 07
Entrées (escompte) jusqu'au 31 décembre 1901 . . . . .	» 90,880.244 24
ensemble . . . . .	fr. 97,569,800 31
Sorties pendant la même période . . . . .	» 88,643,445 59
Existences au 31 décembre 1901 . . . . .	fr. 8,926,334 72

*Bilan au 31 décembre 1901.*

(Banque Internationale à Luxembourg et succursales de Metz et de St.-Jean-Sarrebruck.)

ACTIF.	FR.	PASSIF.	FR.
Caisse . . . . .	1,912,732 84	Capital-Actions . . . . .	25,000,000 00
Portefeuille . . . . .	8,926,354 72	Circulation . . . . .	1,500,000 00
Fonds publics . . . . .	7,967,997 95	Comptes-courants créditeurs	29,158,927 69
Reports et avances sur nan-		Dépôts . . . . .	1,765,371 44
tissements . . . . .	10,625,587 50	Réserve statutaire . . . . .	6,250,000 00
Caisse hypothécaire . . . . .	475,317 04	id. de la caisse hypo-	
Immeuble . . . . .	374,269 23	thécaire . . . . .	16,966 50
Commandites . . . . .	11,495,300 00	Réserve extraordinaire . . . . .	2,000,000 00
Comptes-courants débiteurs	31,763,651 55	Compte de prévision . . . . .	1,000,000 00
Intérêts à régler et diffé-		Effets à payer . . . . .	4,579,005 09
rences sur cours . . . . .	26,409 47	Dividendes échus et non	
		payés des exercices an-	
		térieurs . . . . .	1,725 00
		id. pour 1901 . . . . .	2,000,000 00
		Tantièmes . . . . .	191,140 04
		Notes en souffrance et di-	
		vers . . . . .	71,859 93
		Profits et Pertes . . . . .	32,624 61
	<u>73,567,620 30</u>		<u>73,567,620 30</u>

**Assurances.**

*Le tableau ci-après donne le mouvement des opérations d'assurances dans le Grand-Duché, pendant les années 1893 à 1900.*

Années.	RECETTES.				DÉPENSES.						Total des dépenses.
	Sommes perçues en			Total des recettes.	Sommes dépensées pour						
	Primes.	Intérêts.	Divers.		Restitution de primes.	Réassurances.	Pertes.	Provisions.	Frais d'administration	Divers.	
<i>Incendie (Nombre des C<sup>ies</sup> d'assurances : 10.)</i>											
1893	675,190	800	2,327	678,317	34,896	118,685	545,726	230,386	68,617	10,578	908,888
1894	684,080	800	2,764	687,644	9,944	122,381	334,330	128,699	82,847	14,848	693,049
1895	736,816	975	4,158	741,949	13,457	129,658	839,719	132,496	89,907	13,155	1,218,422
1896	769,860	975	9,104	779,939	13,689	137,778	361,455	142,099	80,763	13,104	748,888
1897	799,608	3,905	7,789	811,302	9,964	114,130	348,338	142,797	95,411	13,735	724,375
1898	861,598	3,880	10,295	875,773	14,967	115,790	405,929	157,063	89,279	15,623	698,651
1899	904,609	3,880	9,038	917,527	14,692	157,258	540,381	152,705	113,290	13,439	991,765
1900	938,764	3,881	34,614	977,259	17,088	161,706	489,142	167,796	120,035	16,100	971,867
<i>Vie (Nombre des C<sup>ies</sup> d'assurances : 19.)</i>											
1893	645,150	34,825	988	650,963	28,847	70,582	252,298	55,130	51,069	80,981	538,907
1894	619,473	37,024	604	657,101	25,374	154,958	302,141	54,196	73,948	86,010	696,627
1895	646,805	35,599	10,244	692,648	27,755	94,396	448,025	61,013	57,930	54,230	743,349
1896	726,783	39,276	632,209	1,398,268	84,615	140,811	256,661	63,748	53,387	730,337	1,329,559
1897	773,962	44,262	661,931	1,480,155	31,249	75,744	337,459	64,572	47,224	732,459	1,288,707
1898	940,347	52,019	744,359	1,736,725	22,343	174,102	261,665	79,686	51,454	871,615	1,460,865
1899	1,044,428	58,354	814,365	1,914,147	54,978	168,430	282,083	88,482	49,057	907,683	1,550,713
1900	825,780	35,694	773,579	1,635,053	46,703	134,592	594,187	81,575	60,294	734,069	1,651,420
<i>Accidents (Nombre des C<sup>ies</sup> d'assurances : 5.)</i>											
1893	171,168	»	3,132	174,300	3,572	5,472	114,678	7,253	4,093	7,266	142,334
1894	209,813	119	3,479	213,411	7,589	5,025	138,761	11,983	25,246	5,686	194,290
1895	221,771	165	4,331	226,267	8,649	4,459	183,077	14,890	27,526	18,980	257,581
1896	226,355	210	57	226,622	3,128	4,421	165,872	63,088	12,313	991	249,813
1897	323,693	238	14,929	338,860	7,584	7,281	213,780	78,233	25,399	43,929	376,206
1898	378,663	290	16,523	395,476	9,536	16,507	304,075	25,485	33,995	66,908	456,506
1899	463,891	328	24,241	488,460	10,296	10,485	258,294	62,128	37,793	75,067	454,063
1900	585,685	»	40,537	626,222	15,348	45,191	437,658	43,952	73,762	158,773	774,684

Années.	Sommes perçues en			Total des recettes.	Sommes dépensées pour						Total des dépenses.
	Primes.	Intérêts.	Divers.		Restitu- tion de primes.	Réassu- rances.	Pertes.	Provi- sions.	Frais d'ad- ministration	Divers.	

*Transports* (Nombre des C<sup>ies</sup> d'assurances : 4.)

1893	3,342	»	180	3,522	»	1,778	»	134	491	145	2,248
1894	3,962	»	145	4,107	»	2,149	2,318	137	247	86	4,937
1895	3,522	»	86	3,608	»	1,876	»	118	253	91	2,338
1896	4,510	»	114	4,624	»	2,430	7	138	309	112	2,996
1897	5,182	»	112	5,294	63	2,863	20	172	354	123	3,595
1898	450	»	»	450	»	338	»	90	47	»	475
1899	6,884	»	166	7,050	»	3,873	»	232	398	119	4,622
1900	10,228	»	119	10,347	»	5,105	427	749	682	180	7,143

*Bris de glaces* (Nombre des C<sup>ies</sup> d'assurances : 3.)

1893	2,770	»	»	2,770	137	»	705	566	207	34	1,649
1894	2,731	»	»	2,731	120	»	657	570	210	40	1,597
1895	5,705	»	»	5,705	283	»	2,121	1,375	165	»	3,944
1896	4,540	»	»	4,540	350	»	1,983	986	145	7	3,471
1897	4,721	»	»	4,721	353	»	1,451	908	162	8	2,842
1898	4,306	»	»	4,306	419	»	2,207	825	168	16	3,675
1899	5,684	»	»	5,684	483	»	1,369	962	629	8	3,451
1900	6,919	»	»	6,919	797	»	2,449	1,209	525	»	4,980

*Grêle* (Nombre des C<sup>ies</sup> d'assurances : 3.)

1893	3,584	104	175	3,863	»	»	1,843	845	386	137	3,211
1894	3,922	»	120	4,042	»	396	»	682	889	91	2,031
1895	2,874	»	»	2,874	»	»	636	465	575	288	1,964
1896	3,143	»	»	3,143	»	»	102	543	629	93	1,367
1897	3,493	»	»	3,493	»	»	183	506	349	»	1,038
1898	5,774	»	224	5,998	»	»	2,877	979	577	237	4,670
	7,323	»	»	7,323	»	»	2,079	1,129	733	175	4,116
1900	5,786	»	95	5,881	»	7	1,141	882	647	35	2,712

*Vol* (Nombre des C<sup>ies</sup> d'assurances : 1.)

1900	3,054	»	»	3,054	»	1,479	»	490	28	»	1,997
------	-------	---	---	-------	---	-------	---	-----	----	---	-------

Années.	Sommes perçues en			Total des recettes.	Sommes dépensées pour						Total des dépenses.
	Primes.	Intérêts.	Divers.		Restitu- tion de primes.	Réassu- rances.	Pertes.	Provi- sions.	Frais d'ad- ministration	Divers.	

*Relevé des opérations faites dans les 8 dernières années.*

1893	1,471,204	35,729	6,802	1,513,735	67,542	196,517	915,250	194,314	124,563	99,141	1,597,327
1894	1,523,981	37,943	7,112	1,569,036	43,027	284,882	778,207	196,267	183,387	106,761	1,592,531
1895	1,617,493	36,739	18,819	1,673,051	50,144	230,389	1,473,608	210,357	176,356	86,744	2,227,599
1896	1,735,191	40,461	641,484	2,417,136	101,782	285,440	786,080	270,602	147,546	744,644	2,336,094
1897	1,910,659	48,405	684,761	2,643,825	49,173	200,018	901,231	287,188	168,929	790,254	2,396,793
1898	2,191,138	56,189	771,401	3,018,728	47,305	306,737	976,753	264,128	175,520	954,399	2,724,842
1899	2,429,819	62,562	847,810	3,340,191	80,449	340,046	1,084,206	305,638	201,900	996,491	3,008,730
1900	2,376,216	39,575	848,944	3,254,735	79,936	348,080	1,525,004	296,653	255,973	909,157	3,414,803

*Valeur totale*

des cautionnements déposés par les diverses Compagnies d'assurances qui opèrent dans le Grand-Duché \*) :

	en 1900.	en 1901.
Incendie . . . . .	fr. 1,807,780	fr. 1,960,098
Vie . . . . .	» 2,440,114	» 2,666,407
Accidents . . . . .	» 786,258	» 762,390
Transports . . . . .	» 18,874	» 34,896
Bris de glaces . . . . .	» 15,403	» 15,336
Grêle . . . . .	» 20,950	» 20,200
Vol . . . . .	» »	» 6,075
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>fr. 5,089,379</b>	<b>fr. 5,465,402</b>

**Bourse du travail.**

Les transactions de la Bourse du travail pendant l'année 1901, tout en accusant les progrès constants de cette institution philanthropique et la faveur croissante dont elle jouit auprès du public, reflètent exactement la situation économique du pays. Le nombre des demandes de travail s'est brusquement élevé de 351 à 529 ; les offres par contre qui, en 1900, étaient de 3,289 comprenant 5,214 ouvriers, ont été réduites à 3,023 comprenant 4,560 ouvriers. Durant la période de la prospérité industrielle qui s'étend de 1894 à 1900,

\*) Ces sommes n'indiquent pas la valeur nominale des cautionnements, mais leur valeur effective au cours du 31 décembre.

les demandes de travail n'avaient cessé de baisser fortement, tandis que les offres de travail augmentaient dans la même proportion.

*Relevé des opérations de la Bourse du travail pendant l'année 1901\*).*

Mois.	Demandes de travail		Offres de travail faites		Résiliations d'offres (cessations)	
	présentées.	réalisées.	par patrons.	comprenant ouvriers.	émanant de patrons.	comprenant ouvriers.
Janvier . . . .	49	74	218	296	205	270
Février . . . .	36	50	223	303	174	220
Mars . . . . .	45	37	341	532	289	399
Avril . . . . .	39	41	286	468	342	432
Mai . . . . .	43	47	316	530	269	415
Juin . . . . .	33	40	295	494	331	534
Juillet . . . .	34	26	251	393	277	416
Août . . . . .	41	36	251	403	296	427
Septembre . .	56	43	261	385	218	313
Octobre . . . .	47	44	265	353	282	359
Novembre . . .	54	38	164	218	194	233
Décembre . . .	52	54	152	185	181	234
Totaux . . . .	529	530	3023	4560	3028	4252

*Rappel des transactions de la Bourse depuis son origine.*

ANNÉES.	Demandes de travail		Offres de travail faites		Résiliations d'offres (cessations)	
	présentées.	réalisées.	par patrons.	comprenant ouvriers.	émanant de patrons.	comprenant ouvriers.
1892	88	40	55	76	15	13
1893	1067	898	1750	2281	1674	2054
1894	749	793	1821	2402	1825	2360
1895	601	613	2050	2895	1974	2828
1896	571	680	2166	3094	2309	3149
1897	420	474	2261	3420	2390	3444
1898	389	397	2523	4370	2433	4149
1899	332	309	2780	4564	2658	4219
1900	341	284	3289	5214	3254	4984
1901	529	530	2023	4560	3028	4252

\*) Si les chiffres des réalisations dépassent par endroits ceux des demandes et offres faites, la cause en est dans les cessations se rapportant à des demandes ou offres de mois antérieurs qui sont comprises dans ces chiffres.

**Enseignement industriel, commercial et professionnel.**

*École industrielle et commerciale de Luxembourg.*

Le tableau ci-après indique le nombre et la répartition des élèves qui ont fréquenté l'École industrielle et commerciale depuis sa création :

ANNÉES.	Classes inférieures communes : VI <sup>es</sup> , V <sup>es</sup> et IV <sup>es</sup> .	Section commerciale : III <sup>e</sup> , II <sup>e</sup> et I <sup>re</sup> .	Section industrielle : III <sup>e</sup> , II <sup>e</sup> et I <sup>re</sup> et cours supérieurs.	TOTAUX.
1892—1893	220	16	53	289
1893—1894	232	31	66	329
1894—1895	217	28	77	322
1895—1896	187	21	90	298
1896—1897	209	18	70	297
1897—1898	193	20	77	290
1898—1899	240	16	97	353
1899—1900	275	30	82	387
1900—1901	310	33	76	419
1901—1902	287	45	87	419

*École industrielle d'Esch-sur-l'Alzette.*

Pendant la première année de sa création, cet établissement a été fréquenté par 113 élèves (88 en VI<sup>e</sup> et 25 en V<sup>e</sup>).

*École d'artisans de l'État à Luxembourg.*

La statistique de fréquentation de cet établissement accuse pour l'année scolaire 1901-1902 une population de 184 élèves, se répartissant comme suit :

	Classe préparatoire.	II <sup>e</sup> professionnelle.	I <sup>re</sup> professionnelle.	Élèves libres.
Constructions civiles, menuiserie etc. . .	5	6	5	7
Ferronnerie artistique. . . . .	13	10	2	4
Mécaniciens . . . . .	34	36	18	4
Peintres décorateurs . . . . .	5	6	4	5
Sculpteurs . . . . .	1	7	6	6

*Rappel par branches de la population de cet établissement depuis sa création.*

	1896-97.	1897-98.	1898-99.	1899-1900.	1900-01.	1901-02.
Constructions civiles, menuiserie etc. . . . .	»	28	37	25	24	23
Ferromerie artistique . . . . .	»	»	16	18	17	29
Mécaniciens . . . . .	»	119	109	103	98	92
Peintres décorateurs . . . . .	»	21	22	11	14	20
Sculpteurs . . . . .	»	11	20	14	17	20
Totaux . . . . .	98	179	204	171	170	184

*Cours professionnels du soir.*

Les cours professionnels du soir annexés à l'école d'artisans, qui ont pour but de fournir aux jeunes apprentis du métier et du commerce l'occasion de se perfectionner dans le dessin professionnel et de s'appropriier les connaissances techniques et les aptitudes pratiques nécessaires, ont été suivis, pendant l'année scolaire 1901-1902, par 274 élèves, qui se répartissent comme suit sur les différentes branches que comporte cet enseignement :

	Élèves.		Élèves.
Constructions civiles . . . . .	29	Ferromerie artistique . . . . .	17
Cours de dessin pour mécaniciens . . . . .	27	Atelier de menuiserie . . . . .	14
Dessin à main levée . . . . .	60	Cours de langue anglaise . . . . .	27
Peinture décorative . . . . .	13	Comptabilité . . . . .	26
Sculpture et modelage . . . . .	21	Sténographie . . . . .	8
Atelier de mécanique. . . . .	16	Calligraphie . . . . .	16

*Rappel de la statistique de fréquentation des cours professionnels du soir pour les années 1898, 1899 et 1900.*

	Année 1898.	Année 1899.	Année 1900.
Constructions civiles . . . . .	27 élèves.	21 élèves.	30 élèves.
Cours de dessin pour mécaniciens . . . . .	43 »	34 »	24 »
Dessin à main levée . . . . .	26 »	27 »	43 »
Peinture décorative . . . . .	13 »	8 »	12 »
Sculpture . . . . .	24 »	20 »	17 »
Atelier de mécanique . . . . .	23 »	21 »	29 »
Ferromerie artistique . . . . .	12 »	8 »	12 »
Atelier de menuiserie . . . . .	15 »	24 »	23 »
Cours de langue anglaise . . . . .	10 »	24 »	23 »
Comptabilité . . . . .	22 »	26 »	30 »
Sténographie . . . . .	15 »	28 »	24 »
Calligraphie . . . . .	14 »	19 »	11 »
Total des élèves . . . . .	244	260	278

**Mercuriales.**

Le tableau ci-après indique le mouvement des prix pour les denrées alimentaires, les fourrages et les combustibles pendant l'année 1900, sur la base des mercuriales de la ville de Luxembourg.

		Prix fin 1900.	Prix fin 1901.	Différences en plus ou en moins.
		FR. C.	FR. C.	FR. C.
Froment . . . . .	l'hectolitre.	16 00	16 00	»
Méteil . . . . .	»	15 00	15 00	»
Seigle . . . . .	»	13 00	13 00	»
Orge . . . . .	»	14 00	14 00	»
Avoine . . . . .	»	9 00	9 50	+ 0 50
Pois . . . . .	»	15 00	15 00	»
Fèves . . . . .	»	14 00	14 00	»
Lentilles . . . . .	»	20 00	25 00	+ 5 00
Pommes de terre . . . . .	»	4 00	3 00	- 1 00
Farine de froment . . . . .	le kilogr.	0 45	0 45	»
» méteil . . . . .	»	0 37½	0 37½	»
» seigle . . . . .	»	0 35	0 35	»
Orge perlé . . . . .	»	0 70	0 70	»
Beurre . . . . .	»	2 80	2 65	- 0 15
Oeufs . . . . .	la douzaine.	1 65	1 52	- 0 13
Foins . . . . .	les 500 kilogr.	66 25	60 00	- 6 25
Pailles . . . . .	»	26 25	40 00	+ 13 75
Bois de hêtre . . . . .	le stère.	15 00	15 00	»
» chêne . . . . .	»	10 00	11 00	+ 1 00
Viande de bœuf I <sup>e</sup> qualité . . . . .	le kilogr.	2 00	2 00	»
» » II <sup>e</sup> » . . . . .	»	1 60	1 70	+ 0 10
» veau . . . . .	»	1 55	1 85	+ 0 30
» mouton . . . . .	»	1 55	1 70	+ 0 15
Porc frais . . . . .	»	1 80	2 00	+ 0 20
» fumé . . . . .	»	2 00	2 50	+ 0 50

**Taxes communales d'octroi à Luxembourg.**

L'octroi a produit du chef des :	en 1899.		en 1900.		en 1901.	
	FR.	C.	FR.	C.	FR.	C.
1° Boissons et liquides . . . . .	48,432	40	52,300	03	52,909	93
2° Comestibles . . . . .	122,720	14	125,796	15	124,016	30
3° Fourrages . . . . .	16,379	16	15,292	50	14,820	71
4° Combustibles . . . . .	52,772	42	56,410	42	59,508	60
5° Matériaux de construction . . . . .	33,671	71	30,776	13	34,049	91
6° Droits d'expédition . . . . .	4,095	00	4,204	60	2,986	45
7° Droits d'accises sur les bières fabriquées dans l'intérieur de la ville . . . . .	17,383	38	17,759	93	17,204	13
8° Droits d'accises sur les eaux-de-vie fabri- quées dans l'intérieur de la ville . . . . .	127	43	134	62	98	94
Totaux . . . . .	295,581	64	302,674	38	305,594	97

**Foires.**

Il s'est tenu dans le Grand-Duché, pendant l'année 1901, 163 foires pour le commerce des chevaux et du bétail, se répartissant ainsi sur les divers mois :

Janvier . . . . . 5	Juillet . . . . . 12
Février . . . . . 11	Août . . . . . 20
Mars . . . . . 16	Septembre . . . . . 15
Avril . . . . . 18	Octobre . . . . . 14
Mai . . . . . 16	Novembre . . . . . 13
Juin . . . . . 15	Décembre . . . . . 8

Transactions qui se sont faites à nos foires pendant les 7 dernières années :

	avec l'intérieur :	avec l'extérieur :	Totaux.
1895 . . . . .	5,285,466	5,471,490	8,756,956
1896 . . . . .	5,692,477	2,796,398	8,488,875
1897 . . . . .	5,813,791	3,445,507	9,259,298
1898 . . . . .	5,939,624	3,526,926	9,466,550
1899 . . . . .	6,009,255	3,070,441	9,879,696
1900 . . . . .	5,208,137	2,975,815	8,183,952
1901 . . . . .	6,011,869	3,323,782	9,335,651

État indiquant le nombre et les prix moyens des animaux exposés en vente et vendus sur les foires du Grand-Duché pendant l'année 1901.

DÉSIGNATION des FOIRES.	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.	
	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.
<b>Étalons reproducteurs.</b>						<b>Chevaux marchands.</b>				
Janvier . . .	»	»	»	»	»	450	230	»	85	145
Février . . .	»	»	»	»	»	140	70	»	65	5
Mars . . .	»	»	»	»	»	386	215	»	109	106
Avril . . .	»	»	»	»	»	130	90	»	33	57
Mai . . .	»	»	»	»	»	140	90	»	45	45
Juin . . .	»	»	»	»	»	110	80	840	20	60
Juillet . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Août . . .	»	»	»	»	»	213	120	»	58	62
Septembre . .	»	»	»	»	»	60	45	840	15	30
Octobre . . .	»	»	»	»	»	20	15	810	5	10
Novembre . .	»	»	»	»	»	80	20	800	10	10
Décembre . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Totaux . . .	»	»	»	»	»	1729	975	925	445	530
<b>Chevaux ordinaires.</b>						<b>Poulains.</b>				
Janvier . . .	133	90	»	30	60	»	»	»	»	»
Février . . .	193	92	»	92	»	»	»	»	»	»
Mars . . .	81	45	»	40	5	»	»	»	»	»
Avril . . .	140	80	»	35	45	»	»	»	»	»
Mai . . .	126	82	»	43	39	»	»	»	»	»
Juin . . .	147	85	»	50	35	»	»	»	»	»
Juillet . . .	129	80	»	40	40	»	»	»	»	»
Août . . .	286	140	»	110	30	»	»	»	»	»
Septembre . .	186	115	»	65	50	»	»	»	»	»
Octobre . . .	186	81	»	51	30	»	»	»	»	»
Novembre . .	56	31	»	15	16	38	24	»	19	5
Décembre . .	91	40	»	20	20	»	»	»	»	»
Totaux . . .	1754	961	645	591	370	38	24	300	19	5

DÉSIGNATION des FOIRES.	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.	
	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.
<b>Taureaux reproducteurs.</b>						<b>Bœufs gras.</b>				
Janvier . . .	»	»	»	»	»	6	4	»	»	4
Février . . .	7	6	»	3	3	14	12	»	11	1
Mars . . . .	22	15	»	15	»	93	63	»	52	11
Avril . . . .	36	23	»	23	»	52	36	»	35	1
Mai . . . . .	9	7	»	7	»	35	26	»	22	4
Juin . . . . .	3	3	»	3	»	43	30	»	22	8
Juillet . . . .	7	7	»	6	1	40	29	»	25	4
Août . . . . .	13	1	»	1	»	73	57	»	49	8
Septembre . .	16	8	»	8	»	52	40	»	24	16
Octobre . . .	15	10	»	10	»	68	53	»	40	13
Novembre . .	10	8	»	6	2	37	29	»	22	7
Décembre . .	10	7	»	7	»	23	16	»	14	2
Totaux . . .	138	95	345	89	6	536	395	530	316	79
<b>Taureaux réformés.</b>						<b>Bœufs de labour de grande taille.</b>				
Janvier . . .	28	22	»	19	3	66	30	»	24	6
Février . . .	11	9	»	8	1	87	34	»	34	»
Mars . . . .	23	22	»	22	»	1023	511	»	423	88
Avril . . . .	11	9	»	9	»	486	266	»	196	70
Mai . . . . .	16	15	»	14	1	316	152	»	98	54
Juin . . . . .	16	14	»	11	3	488	218	»	150	68
Juillet . . . .	15	11	»	11	»	162	82	»	46	36
Août . . . . .	27	25	»	25	»	608	302	»	208	94
Septembre . .	38	30	»	26	4	322	158	»	128	30
Octobre . . .	40	35	»	29	6	536	246	»	202	44
Novembre . .	47	41	»	37	4	498	251	»	187	64
Décembre . .	15	11	»	6	5	190	66	»	46	20
Totaux . . .	287	244	410	217	27	4782	2316	430	1742	574

DÉSIGNATION des FOIRES.	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.	
	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.
<b>Bœufs de labour de petite taille.</b>						<b>Taurillons.</b>				
Janvier . . .	46	46	»	16	»	»	»	»	»	»
Février . . .	56	20	»	20	»	18	12	»	12	»
Mars . . .	1104	576	»	540	66	77	47	»	46	1
Avril . . .	597	357	»	305	52	65	40	»	38	2
Mai . . .	443	199	»	169	30	67	56	»	41	15
Juin . . .	521	260	»	234	26	56	34	»	24	10
Juillet . . .	212	107	»	79	28	138	117	»	77	40
Août . . .	661	346	»	302	44	294	241	»	211	30
Septembre . .	497	243	»	237	6	373	263	»	213	50
Octobre . . .	663	292	»	262	30	127	87	»	62	25
Novembre . . .	576	304	»	266	38	107	60	»	58	2
Décembre . . .	222	96	»	76	20	49	32	»	32	»
Totaux . . .	5568	2816	240	2476	340	1371	989	160	814	175
<b>Vaches fraîches laitières.</b>						<b>Vaches non fraîches laitières.</b>				
Janvier . . .	142	92	»	64	28	123	77	»	43	34
Février . . .	205	106	»	76	30	258	152	»	117	35
Mars . . .	594	416	»	272	144	641	360	»	269	91
Avril . . .	632	436	»	315	121	681	435	»	336	99
Mai . . .	600	400	»	281	119	582	331	»	256	75
Juin . . .	671	460	»	293	167	554	303	»	224	79
Juillet . . .	460	344	»	201	138	579	318	»	227	91
Août . . .	752	491	»	307	184	915	486	»	344	142
Septembre . .	586	388	»	220	168	644	355	»	287	68
Octobre . . .	702	431	»	255	176	705	406	»	323	83
Novembre . . .	496	307	»	210	97	544	308	»	252	56
Décembre . . .	246	141	»	94	47	264	141	»	108	33
Totaux . . .	6086	4012	320	2593	1419	6490	3672	245	2786	886

DÉSIGNATION des FOIRES.	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.	
	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.
	<b>Génisses.</b>					<b>Veaux.</b>				
Janvier . . .	68	47	»	31	16	401	392	»	311	81
Février . . .	419	65	»	48	17	234	219	»	193	26
Mars . . . .	320	197	»	175	22	576	543	»	379	164
Avril . . . .	293	191	»	156	35	496	468	»	329	139
Mai . . . . .	311	194	»	144	53	478	461	»	260	201
Juin . . . . .	365	277	»	143	74	567	549	»	383	166
Juillet . . . .	381	208	»	134	17	555	539	»	363	176
Août . . . . .	915	587	»	468	119	823	783	»	662	121
Septembre . .	890	607	»	522	85	506	466	»	272	194
Octobre . . . .	589	378	»	313	65	448	420	»	345	75
Novembre . . .	352	197	»	177	20	380	354	»	330	24
Décembre . . .	220	109	»	96	13	206	202	»	161	41
Totaux . . . .	4823	2997	170	2404	593	5670	5396	48	3988	1408
	<b>Moutons.</b>					<b>Brebis.</b>				
Janvier . . . .	100	100	»	»	100	22	22	»	22	»
Février . . . .	350	100	»	»	100	»	»	»	»	»
Mars . . . . .	250	150	»	150	»	137	7	»	7	»
Avril . . . . .	190	105	»	105	»	86	»	»	»	»
Mai . . . . .	400	200	»	200	»	150	100	»	100	»
Juin . . . . .	350	200	»	200	»	150	50	»	50	»
Juillet . . . .	230	130	»	130	»	200	200	»	200	»
Août . . . . .	100	100	»	100	»	575	165	»	165	»
Septembre . .	1365	785	»	785	»	1325	875	»	875	»
Octobre . . . .	860	450	»	450	»	1650	1125	»	1125	»
Novembre . . .	625	350	»	350	»	625	313	»	313	»
Décembre . . .	403	163	»	163	»	257	157	»	157	»
Totaux . . . .	5223	2833	31	2633	200	5177	3014	16	3014	»

DÉSIGNATION des FOIRES.	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.	
	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.
<b>Moutons et brebis antennais.</b>						<b>Agneaux.</b>				
Janvier . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Février . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Mars . . . .	200	150	»	150	»	»	»	»	»	»
Avril . . . .	100	100	»	100	»	»	»	»	»	»
Mai . . . . .	200	80	»	80	»	»	»	»	»	»
Juin . . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Juillet . . . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Août . . . . .	769	569	»	500	69	430	»	»	»	»
Septembre . .	800	625	»	625	»	1010	635	»	635	»
Octobre . . .	210	110	»	110	»	730	370	»	370	»
Novembre . .	480	280	»	180	100	650	225	»	225	»
Décembre . .	180	80	»	80	»	175	175	»	175	»
Totaux . . .	2939	1994	20	1825	169	2995	1405	17	1405	»
<b>Porcs gras.</b>						<b>Porcs maigres.</b>				
Janvier . . .	444	424	»	220	204	449	372	»	182	190
Février . . .	628	574	»	258	316	509	346	»	226	190
Mars . . . .	610	588	»	256	332	823	758	»	383	375
Avril . . . .	317	271	»	106	165	1116	834	»	500	334
Mai . . . . .	169	147	»	58	89	1048	821	»	442	379
Juin . . . . .	97	79	»	29	50	792	627	»	345	282
Juillet . . . .	53	46	»	31	45	838	618	»	283	335
Août . . . . .	233	200	»	89	111	1243	1060	»	499	561
Septembre . .	178	137	»	45	92	956	741	»	366	375
Octobre . . .	259	241	»	88	153	1101	900	»	445	455
Novembre . .	293	248	»	87	161	1222	1018	»	428	590
Décembre . .	355	280	»	120	60	821	748	»	442	306
Totaux . . .	3636	3235	130	1387	1848	10,938	8843	48	4541	4302

DÉSIGNATION des FOIRES.	NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.		NOMBRE D'ANIMAUX		Prix moyens.	DESTINATION.	
	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.	exposés en vente.	vendus.		Inté- rieur.	Exté- rieur.
<b>Porcelets.</b>										
Janvier . . .	3900	3090	»	905	2185	1	»	»	»	»
Février . . .	6000	4810	»	2235	2575	1	1	»	1	»
Mars . . . .	9083	7594	»	3344	4250	2	2	»	2	»
Avril . . . .	9137	7457	»	3816	3641	4	2	»	2	»
Mai . . . . .	10405	8645	»	3590	5055	2	2	»	2	»
Juin . . . . .	8900	7280	»	3240	4040	1	»	»	»	»
Juillet . . . .	7455	6605	»	3085	3520	4	2	»	2	»
Août . . . . .	12075	9595	»	4670	4925	4	2	»	2	»
Septembre . .	9664	8160	»	3710	4450	2	1	»	1	»
Octobre . . .	8930	7320	»	3795	3525	2	2	»	2	»
Novembre . .	8375	6563	»	2423	4140	1	1	»	1	»
Décembre . .	5591	3975	»	2005	4970	1	1	»	1	»
Totaux . . .	99515	81094	20	36818	44276	25	16	24	16	»
<b>Chèvres.</b>										
Janvier . . .	2	2	»	2	»	»	»	»	»	»
Février . . .	38	25	»	25	»	6	»	»	»	»
Mars . . . .	110	68	»	64	4	30	28	»	28	»
Avril . . . .	179	120	»	120	»	75	58	»	58	»
Mai . . . . .	199	125	»	118	7	40	35	»	35	»
Juin . . . . .	74	42	»	42	»	4	4	»	4	»
Juillet . . . .	95	57	»	47	10	»	»	»	»	»
Août . . . . .	168	90	»	90	»	7	7	»	7	»
Septembre . .	123	71	»	71	»	»	»	»	»	»
Octobre . . .	101	55	»	55	»	2	2	»	2	»
Novembre . .	43	25	»	20	5	»	»	»	»	»
Décembre . .	15	8	»	8	»	»	»	»	»	»
Totaux . . .	1147	688	22	662	26	164	134	3	134	»
<b>Boucs.</b>										
<b>Chevreaux.</b>										

*Récapitulation.*

	NOMBRE D'ANIMAUX				Prix moyens.
	exposés en vente.	vendus.	à l'intérieur.	à l'extérieur.	
1 <sup>er</sup> groupe : Chevaux.					
1. Étalons . . . . .	»	»	»	»	»
2. Chevaux marchands . . . . .	1,729	975	445	530	925
3. Chevaux ordinaires . . . . .	1,754	961	591	370	645
4. Poulains . . . . .	38	24	19	5	300
2 <sup>e</sup> groupe : Espèce bovine.					
5. Taureaux reproducteurs . . . . .	138	95	89	6	345
6. » réformés . . . . .	287	244	217	27	410
7. Bœufs gras . . . . .	536	395	316	79	530
8. » de labour de grande taille . . . . .	4,782	2,316	1,742	574	430
9. » » petite taille . . . . .	5,568	2,816	2,476	340	240
10. Taurillons . . . . .	1,371	989	814	175	160
11. Vaches fraîches laitières . . . . .	6,086	4,012	2,593	1,419	320
12. » » non laitières . . . . .	6,496	3,672	2,786	886	245
13. Génisses . . . . .	4,823	2,997	2,404	593	170
14. Veaux . . . . .	5,670	5,396	3,988	1,408	48
3 <sup>e</sup> groupe : Bêtes à laine:					
15. Moutons . . . . .	5,223	2,833	2,633	200	31
16. Brebis . . . . .	5,177	3,014	3,014	»	16
17. Moutons et brebis antennais . . . . .	2,939	1,994	1,825	169	20
18. Agneaux . . . . .	2,995	1,405	1,405	»	17
4 <sup>e</sup> groupe : Espèce porcine.					
19. Porcs gras . . . . .	3,636	3,235	1,387	1,848	130
20. » maigres . . . . .	10,938	8,843	4,541	4,302	48
21. Porcelets . . . . .	99,515	81,094	36,818	44,276	20
5 <sup>e</sup> groupe : Espèce caprine.					
22. Boucs . . . . .	25	16	16	»	24
23. Chèvres . . . . .	1,147	688	662	26	22
24. Chevreaux . . . . .	164	134	134	»	3

*Résultat financier des ventes aux foires, par nature des animaux vendus*

	pour l'intérieur.	pour l'extérieur.
	FR.	FR.
Chevaux marchands . . . . .	411,625	490,230
id. ordinaires . . . . .	381,195	238,630
Poulains . . . . .	5,700	1,500
Taureaux reproducteurs . . . . .	30,705	2,070
id. réformés . . . . .	88,970	11,070
Bœufs gras . . . . .	167,480	41,870
id. de labour de grande taille . . . . .	749,060	246,820
id. id. petite taille . . . . .	594,240	81,600
Taurillons . . . . .	130,240	28,000
Vaches fraîches laitières . . . . .	829,760	454,080
id. id. non laitières . . . . .	682,370	217,070
Génisses . . . . .	408,680	100,810
Veaux . . . . .	191,424	67,584
Moutons . . . . .	81,623	6,200
Brebis . . . . .	48,224	»
Moutons et brebis antennais . . . . .	36,300	3,380
Agneaux . . . . .	23,885	»
Porcs gras . . . . .	180,310	240,240
id. maigres . . . . .	217,968	206,496
Porcelets . . . . .	736,360	885,520
Boucs . . . . .	384	»
Chèvres . . . . .	14,564	572
Chevreaux . . . . .	402	»
	6,011,869	3,323,782
Total . . . . .	fr. 9,335,651	

**Tramways luxembourgeois.**

(Bilans de l'exercice 1900-1901, embrassant la période du 1<sup>er</sup> septembre 1900 au 31 avril 1901.)

a) TRAMWAYS.

Actif.		Passif.	
	FR. C.		FR. C.
Frais de premier établissement	127,062 28	Capital-actions . . . . .	60,000 00
Matériel . . . . .	27,913 00	Capital-obligations . . . . .	78,800 00
Cautionnement à la ville . . . . .	5,400 00	Réserve . . . . .	2,076 77
Fonds d'assurance . . . . .	1,150 00	Obligations amorties . . . . .	2,741 00
Réfection et entretien de la voie	26,941 99	Intérêts au 31 août 1901 . . . . .	636 50
		Dividende au 31 août 1901 . . . . .	240 00
		Voitures de place . . . . .	39,761 00
		Cautionnements du personnel . . . . .	670 00
		Profits et pertes . . . . .	3,542 00
	188,467 27		188,467 27

b) VOITURES.

Actif.		Passif.	
	FR. C.		FR. C.
Frais de premier établissement	35,947 17	Capital-Actions . . . . .	174,300 00
Fort Wedel . . . . .	39,882 39	Réserve . . . . .	3,116 51
Matériel . . . . .	23,431 77	Dividende au 31 août 1901 . . . . .	3,615 00
Portefeuille . . . . .	56,641 13	Cautionnements du personnel . . . . .	170 00
Tramways luxembourgeois . . . . .	39,761 00	Banque Nationale . . . . .	13,000 00
Actionnaires en retard de versement . . . . .	1,995 60	Solde . . . . .	3,457 55
	197,659 06		197,659 06

Les recettes de l'exploitation se sont élevées :

	en 1901	en 1900
a) pour les tramways, à . . . . .	fr. 77,552 10	67,421 65
b) » » voitures, à . . . . .	» 25,617 70	27,801 65
soit ensemble. . . . .	fr. 103,169 80	95,223 30

**Postes, Télégraphes et Téléphones**

(Cette statistique n'ayant pas encore paru à l'époque de la publication de notre rapport pour l'année 1900, nous la publions dans le présent rapport).

*Statistique générale pour 1900.*

**a. — Postes.**

NATURE DES ENVOIS.	a. — NOMBRE DES ENVOIS MANIÉS.									
	1899.					1900.				
	Service intérieur.	Service international.			TOTAUX.	Service intérieur.	Service international.			TOTAUX.
	Réception.	Expédition.	Transit.			Réception.	Expédition.	Transit.		
<b>I. — Poste aux lettres :</b>										
Envois ordinaires.....	4,585,760	3,854,942	2,934,292	16,694	11,388,688	4,970,870	4,451,538	3,607,968	18,616	13,048,992
Envois recommandés....	62,464	47,642	40,114	»	150,220	73,284	64,210	52,140	»	189,634
Lettres à valeur déclarée.	Poste aux colis	6,471	4,450	»	10,921	Poste aux colis	7,160	6,111	»	13,271
Envois contre rembourse- ment.....	7,738	10,775	2,411	»	20,924	12,476	16,520	3,343	»	32,339
<b>2. — Poste aux colis :</b>										
Colis affranchis.....	144,197	172,576	71,479	»	388,252	162,496	195,791	82,467	»	440,754
» non affranchis.....	15,552	16,220	12,743	»	44,515	19,092	19,243	16,322	»	54,657
» de service.....	13,246	895	658	»	14,779	12,700	1,321	595	»	14,616
» avec déclaration de va- leur affranchis.....	3,456	4,977	3,610	»	15,043	2,738	5,825	3,336	»	11,899
» avec déclaration de va- leur non affranchis.	»	785	397	»	1,182	»	711	301	»	1,012
» avec déclaration de va- leur de service.....	5,634	»	82	»	5,716	6,073	5	105	»	6,183
» contre remboursement	4,841	33,717	7,087	»	45,645	5,654	38,646	7,689	»	51,989
» recommandés.....	288	391	439	»	1,308	309	1,054	406	»	1,769
» » de service.	675	14	10	»	699	610	10	14	»	643
Colis postaux ordinaires.	»	30,642	33,854	»	64,496	»	33,074	28,731	»	61,805
» » avec déclaration de valeur....	»	2,253	1,900	»	4,153	»	2,110	1,418	»	3,528
» » contre rembour- sement.....	»	4,517	5,813	»	10,330	»	4,069	3,208	»	7,277
<b>3. — Mandats de poste..</b>	139,406	67,262	170,719	»	377,387	149,439	72,055	194,022	»	415,516
<b>4. — Bons de poste.....</b>	32	»	»	»	32	15	»	»	»	15
<b>5. — Recouvrements à encaisser.....</b>	70,802	32,405	7,004	»	110,211	68,100	35,907	4,846	»	108,853
<b>6. — Journaux.....</b>	2,179,823	698,490	42,026	»	2,920,341	2,577,102	781,533	35,121	»	3,403,756
<b>TOTAUX.....</b>	7,233,883	4,985,174	3,336,088	16,694	15,571,842	8,060,958	5,730,782	4,058,143	18,616	17,868,499

NATURE DES VALEURS.	b. — SOMMES ET VALEURS MANIÉES.							
	1899.				1900.			
	Service intérieur.	Service international		TOTAUX.	Service intérieur.	Service international.		TOTAUX.
		Réception.	Expédition.			Réception.	Expédition.	
	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	FR.	
<b>1. — Poste aux lettres :</b>								
Lettres à valeur déclarée.....	Poste aux colis	7,500,554	5,360,446	12,860,970	Poste aux colis	8,014,223	6,173,071	14,187,294
» contre remboursement <sup>1)</sup>	317,462	505,762	»	823,224	624,762	755,430	»	1,380,192
<b>2. — Poste aux colis :</b>								
Colis à valeur déclarée affranchis	3,031,605	2,984,305	3,357,151	9,373,061	3,362,217	4,894,380	3,012,987	11,269,584
» » non affranchis ...	»	696,126	485,796	1,181,922	»	793,415	207,490	1,000,000
» » de service .....	24,237,546	»	547,432	24,784,978	25,130,649	16,196	507,751	25,638,396
» contre remboursement *)	61,403	667,678	»	729,081	77,772	677,722	»	755,494
» postaux à valeur déclarée.	»	383,239	586,445	969,735	»	257,272	404,473	661,745
» » contre rembourse- ment .....	»	93,905	»	93,905	»	75,564	»	75,564
<b>3. — Mandats de poste.....</b>	17,052,590	7,180,252	23,179,398	47,412,240	19,212,433	7,765,155	26,600,591	53,578,179
<b>4. — Bons de poste.....</b>	133	»	»	133	76	»	»	76
<b>5. — Recouvrements *).....</b>	3,760,996	3,291,481	»	7,052,477	4,022,611	3,661,512	»	7,684,123
<b>6. — Recettes nettes effectuées   par les bureaux de poste.</b>	998,629	»	»	998,629	1,086,604	»	»	1,086,604
<b>TOTAUX.....</b>	49,460,364	23,303,352	53,516,639	106,280,355	53,517,124	26,910,869	36,906,363	117,334,356

	Service intérieur.		Service international Réception.	
	1899.	1900.	1899.	1900.
<b>1. — Montant des lettres contre remboursement . . . . .</b>	440,169	889,866	691,206	1,053,674
Montant des envois refusés . . . . .	122,707	265,104	185,444	298,244
Sommes encaissées. . . . .	317,462	624,762	505,762	755,430
<b>2. — Montant des colis contre remboursement . . . . .</b>	64,523	79,829	677,090	687,553
Montant refusé . . . . .	3,120	2,057	9,412	9,811
Sommes encaissées. . . . .	61,403	77,772	667,678	677,722
<b>3. — Montant des recouvrements à encaisser . . . . .</b>	5,186,071	5,593,829	4,259,702	4,933,487
» » non encaissés . . . . .	1,425,075	1,571,218	968,221	1,271,512
Sommes encaissées. . . . .	3,760,996	4,022,611	3,291,481	3,661,512

**b. — Télégraphes.**

	NOMBRE des TÉLÉGRAMMES.		RECETTES NETTES effectuées par les bureaux télégraphiques.	
	1899.	1900.	1899.	1900.
Service intérieur . . . . .	34,948	38,354		
Service international :				
a. — Réception . . . . .	58,465	63,005	82,833	89,931
b. — Expédition . . . . .	67,416	71,882		
Totaux . . . . .	160,829	173,241	82,833	89,931

**c. — Téléphones.**

	NOMBRE des COMMUNICATIONS.		RECETTES NETTES effectuées par les bureaux téléphoniques.	
	1899.	1900.	1899.	1900.
a. — Service intérieur . . . . .	2,477,908	2,980,001	126,864	145,341
b. — Service international . . .	»	4,807		
Totaux . . . . .	2,477,908	2,984,808		

**Résultat financier.**

	1899.	1900.
RECETTES.		
1. — Postes . . . . .	975,913 99½	1,064,697 44
2. — Télégraphes . . . . .	68,689 08	75,020 71
3. — Téléphones . . . . .	126,864 16	145,341 54
Total . . . . .	1,171,467 23½	1,285,029 69
DÉPENSES.		
Postes, Télégraphes et Téléphones . . . . .	1,103,480 38½	1,302,557 18
Excédant des Recettes . . . . .	65,986 95	
Excédant des Dépenses . . . . .		17,527 49

**Chemins de fer.**

**I. — Guillaume-Luxembourg,**

*Renseignements statistiques sur les résultats de l'exploitation pendant les années 1901 et 1900.*

**TONNAGE DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES EN PETITE VITESSE.**

				TRAFFIC TOTAL.	
				1901.	1900.
				T. K.	T. K.
<b>Trafic intérieur</b> .....				452,834.300	641,988.900
<b>Trafic d'exportation :</b>					
		T. K.	T. K.		
par la ligne de Thionville.....		390.655.900	599.444.800		
id. de Trois-Vierges.....		533.964.340	682.895.900		
id. de Bettingen .....		221.294.700	350.735.700		
id. de Wasserbillig .....		574.393.900	707.336.510	1,720,308.810	2,340,410.910
<b>Trafic d'importation :</b>					
par la ligne de Thionville.....		152.028.200	200.538.100		
id. de Trois-Vierges.....		139.150.000	130.156.490		
id. de Bettingen .....		87.387.700	191.817.300		
id. de Carthaus.....		630.998.700	727.924.400	1,009,564.600	1,250,436.290
<b>Trafic de transit :</b>					
par Thionville :					
via Gouvy.....		13.661.100	117.124.800		
id. via St.-Vith .....		24.057.100	38.355.100		
id. via Bettingen.....		399.505.100	171.131.200		
par Gouvy :					
via Thionville.....		283.839.700	366.302.600		
id. via Audun-le-Tiche...		30.910.000	41.222.800		
id. via St.-Vith .....		4.103.000	3.915.100		
id. via Sterpenich.....		3.110.000	14.310.000		
id. via Carthaus .....		767.500	544.900		
par St.-Vith :					
via Thionville.....		76.299.900	84.215.700		
id. via Audun-le-Tiche ..		20.060.000	18.368.000		
id. via Gouvy .....		2.375.100	3.367.300		
id. via Sterpenich .....		143.248.400	225.153.900		
par Bettingen :					
via Thionville.....		502.361.800	502.753.300		
id. via St.-Vith.....		4.915.100	4.058.500		
id. via Carthaus.....		30.117.000	44.573.600		
par Carthaus :					
via Gouvy.....		391.300	486.200		
id. via Sterpenich.....		69.711.700	80.612.400		
par Audun :					
via Gouvy .....		82.127.500	103.613.600		
id. via St.-Vith .....		655.000	9.301.100	1,692,216.400	1,820,410.100
				4,874,924.110	5,602,246.200

1) A ce chiffre, il faut ajouter : 1° 208,794 t., 51,527 t., 221,002 t., 9,855 t., 1,860 t., de coques, en provenance de l'Allemagne et dirigées via Trois-Vierges et Luxembourg, en destination de Differdange, Rodange, Bassin de Longwy, Athus et Steinfort; 2° 41,432 t., 21,320 t., 986 t., 5,650 t. de fontes, en destination de l'Allemagne par la voie de Luxembourg-Trois-Vierges, et expédiées des stations de Differdange, Rodange, Bassin de Longwy et Steinfort, cette dernière ayant encore expédié 7,145 t. via Ettelbruck; 3° 160 t. et 3,710 t. de minerais expédiés vers l'Allemagne, via Luxembourg-Trois-Vierges, par les stations d'Obercorn et Lamadelaine; 4° 3,755 t., 80,645 t. de minerais expédiés vers la France et la Belgique, en transit par la ligne des minières; 5° 14,575 t., 190 t., de minerais expédiés en service direct des stations de Belvaux et Differdange, en destination de Dommeldange. — Le trafic total se trouve ainsi porté à 5,542,530 tonnes.

2) A ce chiffre, il faut ajouter : 1° 144,577 t., 40,328 t., 204,839 t., 52,603 t., 2,879 t. de coques, en provenance de l'Allemagne et dirigées via Trois-Vierges, Luxembourg et l'Attert, respectivement vers les stations du Prince-Henri, d'Athus et du bassin de Longwy; 2° 82,632 t., 30,338 t., 4,465 t., 16,595 t. de fontes expédiées vers l'Allemagne par Luxembourg et Trois-Vierges, en provenance des stations de Differdange, Rodange, le bassin de Longwy et Steinfort; 3° 157 t., 327 t., 15,741 t., 1400 t. de minerais de fer expédiés suivant la même route, en provenance des stations d'Obercorn, Differdange, Lamadelaine et le bassin de Longwy; 4° 96,852 t., de minerais, expédiés par les stations du Guillaume-Luxembourg et en transit par la ligne des minières, en destination de la Belgique via Athus; 5° 47,320 t., 3,730 t., 1,715 tonnes de minerais, expédiés en service direct des stations de Belvaux, Obercorn et Differdange, en destination des hauts-fourneaux de Dommeldange. Le trafic total se trouve ainsi élevé à 6,759,081 t. 200 kilogr.

*Expéditions par nature de marchandises et destination.*

DÉSIGNATION des MARCHANDISES.	ANNÉES.	via	via	via	via	pour	T O T A U X.	
		Thionville et Audun.	Trois-Vierges.	Sterpenich.	Carthaus.	l'intérieur.	1901.	1900.
		T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Minerais oolithiques	1901	279,697.100	*) 176,275.500	201,471.500	347,200.600	672,031.300	1,676,696.000	"
	1900	454,437.800	*) 363,792.000	345,147.000	438,419.000	764,063.300	"	2,365,859.100
Fers et fontes . . . . .	1901	72,400.300	**) 234,115.800	10,423.800	164,625.600	12,440.400	494,005.900	"
	1900	85,756.300	**) 267,003.100	2,217.000	205,652.000	9,312.300	"	569,940.700
Pierres . . . . .	1901	840.800	5,092.300	1,273.300	165.500	29,220.400	36,592.300	"
	1900	1,522.800	5,567.200	531.800	1,251.400	24,975.400	"	33,848.600
Plâtres . . . . .	1901	88.000	10.000	608.000	914.000	1,122.500	2,742.500	"
	1900	70.000	348.000	671.000	1,077.600	1,712.000	"	3,878.600
Chaux . . . . .	1901	427.900	6.000	225.500	1.000	5,555.900	6,216.300	"
	1900	757.900	10.000	468.600	831.100	10,477.300	"	12,544.900
Bois . . . . .	1901	1,002.300	1,301.700	1,002.200	368.400	13,030.800	16,705.400	"
	1900	1,199.500	952.600	420.500	170.300	12,191.700	"	14,934.600
Céréales et pommes de terre . . . . .	1901	1,420.000	687.800	389.200	1,212.500	9,302.500	13,012.000	"
	1900	2,239.900	1,507.200	211.600	1,519.700	9,790.500	"	15,268.900
Écorces . . . . .	1901	1,143.400	905.800	. . . . .	1,468.400	246.600	3,764.200	"
	1900	1,142.300	983.200	. . . . .	584.700	127.300	"	2,837.500
Sables et scories . . .	1901	6,383.500	254.000	. . . . .	3,930.600	22,549.600	33,117.700	"
	1900	5,693.000	575.000	55.000	6,275.400	34,445.200	"	47,038.600
Cuirs tannés . . . . .	1901	194.300	292.900	157.600	86.400	184.400	915.600	"
	1900	287.500	162.000	187.700	200.300	115.000	"	952.500
Boissons . . . . .	1901	214.100	443.200	327.700	1,516.000	6,699.700	9,200.700	"
	1900	555.200	617.900	337.000	1,906.400	7,219.700	"	10,636.200
Divers . . . . .	1901	26,844.200	114,579.310	5,415.900	52,904.900	27,377.600	227,121.900	"
	1900	45,782.600	41,377.700	486.500	49,448.600	142,472.500	"	279,422.900
Sommes . . . . .	1901	390,655.900	533,964.310	221,294.700	574,393.900	799,781.700	2,520,090.500	"
	1900	599,444.800	682,895.900	350,733.700	707,336.510	1,016,902.200	"	3,357,163.100

\*) Ce tonnage représente en grande majorité des expéditions dirigées via Gouvy vers la Belgique ; le reste via St.-Vith vers l'Allemagne.

\*\*) Ce chiffre représente des expéditions dirigées jusqu'en totalité via St.-Vith vers l'Allemagne.

*Importations par nature de marchandises et provenances.*

NATURE des MARCHANDISES.	ANNÉES.	via	via	via	via	TOTAUX	
		Thionville et Audun.	Trois-Vierges.	Bettingen.	Wasserbillig.	1901.	1900.
		T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Coke.....	1901	7,880 700	1)55,652 000	26,099.100	565,513.900	653,145.700	"
	1900	144.000	2)67,995.800	70,346.800	565,784 400	"	704,271.000
Houille .....	1901	50,309.600	42,418.400	37,842.700	28,318.800	158,889.500	"
	1900	49,637.300	31,143.300	81,997.700	32,394.000	"	193,492.300
Bois .....	1901	16 654 200	4 713.400	2,059.600	5,234.0 0	28,661.200	"
	1900	21,141.000	2,052.900	2,084.000	10,007.900	"	35,280.700
Céréales.....	1901	2,545.100	3,105.200	10,697.300	4,736.800	21,084.400	"
	1900	2,982.200	2,565 200	9,731.900	5,576.300	"	20,855.600
Argiles, ardoises, etc.	1901	9,820.800	5,171.700	1,201.800	19,237.700	35,432 000	"
	1900	12,783.500	2,103.700	2,487 500	16,684.700	"	34,061.400
Sel .....	1901	941.700	87.100	31.500	118.500	1,178.800	"
	1900	60.000	5.000	"	"	"	65.600
Fers et fontes.....	1901	2,752.700	1,532.500	333.800	2,824.300	7,443.300	"
	1900	6,084.800	3,695.800	963 600	5,634.700	"	16,378.900
Minerais .....	1901	35,784.000	"	2,540.200	30.000	38,354.200	"
	1900	59,183.000	"	2,737.500	385.000	"	62,305.000
Sucre, café, etc. ...	1901	182 100	1,304.200	217 500	170.400	1,874.200	"
	1900	158.200	807.700	234.300	705.500	"	1,905.700
Huile et pétrole ....	1901	678.000	1,231.500	2,038.900	156.200	4,104.600	"
	1900	913.700	1,019.100	1,920 300	268.500	"	4,121.600
Cuir et peaux .....	1901	361.400	268.800	33.500	67.000	732.700	"
	1900	438.800	291.300	45.600	100.100	"	875.800
Tabacs .....	1901	325.900	189.500	43 600	21.700	580.700	"
	1900	346.800	154 900	58.300	118.800	"	678.800
Boissons.....	1901	3,115.808	403.100	38.600	235 900	3,793,400	"
	1900	4,271.000	374.300	73.200	498.800	"	5,217.800
Produits chimiques.	1901	248.200	298.400	224.900	153.400	924.900	"
	1900	644.300	1,415.400	208.000	557 500	"	2,825.300
Divers .....	1901	20,428.000	22,774.200	3,990,700	4,160.100	51,345,000	"
	1900	43,729.500	16,529.500	18,928.600	89,208.200	"	166,385-890
Sommés.....	1901	152,028 200	139,150.000	87,387.700	630,998.700	1,009,564.600	"
	1900	200,538.100	130,156.490	191,817.800	727,924.400	"	1,250,426.290

1) Ce chiffre des importations de coques représente des arrivages, en majeure partie par via St.-Vith en provenance d'Allemagne.

2) Ce chiffre des importations de coques par la ligne du Nord se décompose en un tiers arrivé via Gouvy et deux tiers arrivés via St.-Vith.

*Recettes effectuées et renseignements divers.*

	1901.		1900.		Différence en faveur de	
	FR. C.		FR. C.		1901.	1900.
Voyageurs et bagages .....	1,777,500.00		1,876,250.00		.....	98,750.00
Marchandises .....	11,965,000.00		13,811,250.00		.....	1,846,250.00
Recettes diverses .....	1,415,625.00		1,176,250.00		.....	60,625.00
Produit total des transports .....	14,858,125.00		16,863,750.00		.....	2,005,625.00
Produit kilométrique .....	87,400 00		96,918.10		.....	9,518.10
Nombre des voyageurs transportés .....	2,287,582		2,302,461		.....	14,879
Produit moyen par voyageur .....	fr. 0.79		fr. 0,815		.....	fr. 0.025
Nombre de tonnes transportées .....	t. 5,542,530		t. 6,759,031		.....	t. 1,216,501
Produit moyen par tonne .....	fr. 2.15		fr. 2.04		fr. 0.11	.....
Nombre de tonnes transportées à 1 kilomètre .....	233,894,766		285,800.000		.....	51,905,234
Parcours moyen .....	km. 42.2		km. 42.3		.....	km. 0.1
Produit moyen par tonne et par kilomètre .....	fr. 0.052		fr. 0.049		km. 0,3	.....

**Trafic des nouveaux embranchements du Guillaume-Luxembourg pendant les années 1901 et 1900.**

*A. — Embranchement de Bettembourg à Dudelange.*

a) EXPÉDITIONS.	ANNÉES.	via	via	via	via	pour	TOTAUX.
		Thionville et Audun.	Trois-Vierges.	Sterpenich.	Carthaus.	l'intérieur.	
		T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Minerais .....	1901	.....	2,755.000	5,000	50,997.000	.....	53,757.000
	1900	.....	24,697.000	.....	54,039.000	6,618.000	85,354.000
Acier brut .....	1901	7,033.000	6,196.000	5,589.000	61,697.000	179.000	80,694.000
	1900	5,143.000	9,147.000	6,403.000	68,375.000	1,028.000	90,096 000
Fers et fontes .....	1901	15,649.900	830.000	3,294 000	23,559.000	2,037.000	45,369.900
	1900	19,517.300	4,071.000	9,058.300	15,753.000	6,529.000	54,928.600
Divers .....	1901	436.600	2,264.000	22,109.000	12,639.500	9,891.200	47,340.300
	1900	29,887.000	1,168.000	35,572.200	27,846.000	35,421.800	129,895.000
Sommes .....	1901	23,119.500	12,045.000	30,997.000	148,892.500	12,107.200	227,161.200
	1900	54,547.300	39,083.000	51,033.500	166,013.000	49,596.800	360,273.600

b) ARRIVAGES.	ANNÉES.	via	via	via	via	de	TOTAUX.
		Thionville et Audun.	Trois-Vierges.	Sterpenich.	Wasserbillig.	l'intérieur.	
		T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Cokes .....	1901	10.500	.....	20.000	198.761.000	.....	198.791.500
	1900	.....	1.940.000	1.000.000	275.532.000	.....	278.472.000
Houilles.....	1901	1.643.000	42.552.200	12.666.000	18.148.000	160.000	75.169.200
	1900	2.214.600	63.064.000	21.791.000	23.163.000	207.000	110.441.000
Minerais .....	1901	32.794.500	.....	2.568.000	24.261.000	52.093.000	111.716.500
	1900	73.200.600	.....	20.678.000	2.614.000	32.734.000	129.226.600
Divers.....	1901	3.515.600	751.300	23.380.000	8.153.200	19.704.600	57.504.700
	1900	13.633.600	4.531.100	26.507.700	11.075.200	33.452.700	89.220.300
Sommes.....	1901	39.963.600	43.303.500	28.634.000	249.323.200	71.957.600	443.181.900
	1900	89.048.200	69.535.100	69.976.700	312.386.200	66.393.700	607.359.900

*B. — Embranchements du bassin de Rumelange.*

- a) Ceux qui aboutissent à la station de Tétange ont expédié, en 1901, 507,518 tonnes de minerais, et en 1900, 875,183 tonnes de minerais, dont la majeure partie pour l'étranger ;
- b) Celui qui aboutit à la station de Rumelange a expédié, en 1901, 55,729 tonnes de minerais, et en 1900, 127,080 tonnes de minerais.

	1901.	1900.
	T. K.	T. K.
Trafic total de Dudelange . . . . .	670,343.100	967,633.500
» Tétange . . . . .	507,518.000	875,183.000
» Rumelange . . . . .	55,729.000	127,080.000
Total fourni par les embranchements . . . . .	<u>1,233,590.100</u>	<u>1,969,896.500</u>

**II. — Prince-Henri.**

*Renseignements statistiques sur les résultats de l'exploitation pendant les années 1901 et 1900.*

**1<sup>er</sup> Réseau (Minières, Luxembourg, Attert et Sûre).**

Longueur en exploitation : 169 kilomètres.

	1901.		1900.		Différence en faveur de	
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	1901.	1900.
<b>I. Marchandises expédiées :</b>						
1 <sup>o</sup> pour l'intérieur du pays . . . . .	871,300.390	1,116,053.650	.....	.....	244,753.260	.....
2 <sup>o</sup> vers la France . . . . .	157,815.580	214,552.110	.....	.....	56,736.530	.....
3 <sup>o</sup> id. la Belgique . . . . .	744,007.740	1,012,053.410	.....	.....	268,045.670	.....
4 <sup>o</sup> id. la Hollande . . . . .	1,703.630	1,593.310	410.320	.....	.....	.....
5 <sup>o</sup> id. l'Allemagne . . . . .	375,724.250	505,967.580	.....	.....	130,243.330	.....
6 <sup>o</sup> id. la Suisse . . . . .	1,078.290	2,030.090	.....	.....	951.800	.....
7 <sup>o</sup> id. l'Italie . . . . .	1,062.760	570.180	492.580	.....	.....	.....
Ensemble . . . . .	2,452,692.640	2,832,820.330	.....	.....	700,127.690	.....
<b>II. Marchandises importées :</b>						
1 <sup>o</sup> de la France : via Rodange (frontière française).	35,460.450	44,311.020	.....	.....	8,850.570	.....
2 <sup>o</sup> de la Belgique :						
a) via Athus . . . . .	189,132.470	284,598.790	.....	.....	95,466.320	.....
b) via Sterpenich . . . . .	32,127.570	32,512.640	.....	.....	385.070	.....
c) via Benonchamps . . . . .	2,764.730	3,361.970	.....	.....	597.240	.....
d) via Gouvy . . . . .	9,194.800	10,710.580	.....	.....	1,515.780	.....
3 <sup>o</sup> de l'Allemagne :						
a) via Esch (Thionville et Karthaus) . . . . .	54,810.560	126,653.660	.....	.....	71,843.100	.....
b) via Kleinbettingen (Thionville et Karthaus).	4,255.190	3,673.800	581.390	.....	.....	.....
c) via Trois-Vierges (Ettelbruck, Esch et Luxembourg . . . . .	305,614.430	463,876.600	.....	.....	158,262.170	.....
d) via Trois-Vierges (Luxembourg et Dippach)	189,502.350	.....	189,502.350	.....	.....	.....
e) via Wasserbillig (Thionville et Karthaus) . . . . .	21,191.950	19,218.310	1,973.640	.....	.....	.....
f) Wasserbillig (Luxembourg et Dippach) . . . . .	5,559.180	.....	5,559.180	.....	.....	.....
Ensemble . . . . .	849,613.680	988,917.370	.....	.....	139,303.690	.....
<b>III. Marchandises en transit par la ligne des minières :</b>						
a) via Esch-Athus et inversement . . . . .	167,821.980	205,405.340	.....	.....	37,583.360	.....
b) via Esch-Rodange (frontière française) . . . . .	3,755.000	.....	3,755.000	.....	.....	.....
Ensemble . . . . .	171,576.980	205,405.340	.....	.....	33,828.360	.....
Total . . . . .	5,173,883.300	4,047,143.040	.....	.....	873,239.740	.....

	1901.	1900.
Produit moyen par voyageur . . . . .	fr. 0,4032	0,4226
id. par tonne de marchandises . . . . .	" 1,0445	1,0132

Produit kilométrique correspondant à	1901 fr. 23,030 98
	1900 " 31,771 71

**II<sup>e</sup> Réseau (Ligne de Wiltz). — Longueur en exploitation : 20 kilomètres.**

	1901.	1900.	Différence en faveur de	
	T. K.	T. K.	1901.	1900.
<b>I. Marchandises expédiées :</b>				
1 <sup>o</sup> pour l'intérieur du pays . . . . .	7,713.880	6,605.190	1,108.690	.....
2 <sup>o</sup> vers la Belgique . . . . .	952.090	1,051.450	.....	99.360
3 <sup>o</sup> vers la Hollande . . . . .	79.000	52.720	26.280	.....
4 <sup>o</sup> vers l'Allemagne . . . . .	2,752.430	2,338.030	414.400	.....
Ensemble . . . . .	11,497.400	10,047.390	1.450.010	.....
<b>II. Marchandises importées :</b>				
1 <sup>o</sup> De la Belgique : a) via Schimpach frontière . . . . .	5,435.100	5,324.840	110.260	.....
b) via Gouvy . . . . .	2,624.560	2,222.920	401.640	.....
2 <sup>o</sup> De l'Allemagne : a) via Trois-Vierges . . . . .	989.690	645.580	344.110	.....
b) via Wasserbillig . . . . .	1,056.010	843.900	212.710	.....
c) via Bettembourg . . . . .	756.010	617.920	138.090	.....
Ensemble . . . . .	10,861.970	9,655.160	1,206.810	.....
<b>III. Marchandises en transit par la ligne de Wiltz : via Kautenbach-Schimpach frontière et inversement . . . . .</b>				
	4,806.790	4,330.900	475.800	.....
Total des marchandises transportées . . . . .	27,166.160	24,033.540	3,132.620	.....

1<sup>o</sup> Les marchandises expédiées comprenaient :

	en destination de				en tout.		Différence en faveur de	
	l'intérieur.	la Belgique.	la Hollande	l'Allemagne.	1901.	1900.	1901.	1900.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Pierres . . . . .	282.260	.....	.....	.....	282.260	194.300	87.960	.....
Bois . . . . .	663.750	.....	.....	10.000	673.750	499.680	174.070	.....
Divers . . . . .	6,767.870	952.090	79.000	2,742.430	10,541.390	9,353.410	1,187.980	.....
Totaux	7,713.880	952.090	79.000	2,752.430	11,497.400	10,047.390	1,450.010	.....

2<sup>o</sup> Les marchandises importées comprenaient :

	au départ de		en tout		Différence en faveur de	
	la Belgique.	l'Allemagne.	1901.	1900.	1901.	1900.
	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.	T. K.
Pierres . . . . .	105.850	.....	105.850	56.000	49.850	.....
Bois . . . . .	26.200	270.850	296.850	281.870	14.980	.....
Houilles . . . . .	3,198.000	340.000	3,538.000	3,643.680	.....	105.680
Divers . . . . .	4,729.610	2,191.660	6,921.270	5,673.610	1,247.660	.....
Totaux . . . . .	8,059.060	2,802.310	10,861.970	9,655.160	1,206.810	.....

Produit moyen par voyageur . . . . . en 1901. fr. 0,356 ; en 1900 fr. 0,355  
 id. id. par tonne de marchandise . . en 1901, » 1,344 ; en 1900 » 1,324  
 Produit kilométrique correspond<sup>ant</sup> à . . . . . { 1901 fr. 3,658 41  
 . . . . . { 1900 » 3,353 27

**III. — Chemins de fer cantonaux.**

*Renseignements statistiques sur les résultats de l'exploitation pendant les années 1901 et 1900.*

STATIONS.	ANNÉES.	VOYAGEURS.		MARCHANDISES.		RECETTES diverses.	RECETTES totales.
		Nombre.	Produits (bagages compris.)	Poids.	Produit.		
			FR. CT.	T. K.	FR. C.	FR. C.	FR. C.
Nœrdange .....	1901	16,870	8,383 75	5,651.430	13,491 47	.. .. .	21,575 22
	1900	15,914	9,011 59	5,486.140	12,730 70	.....	21,742 29
Niederpallen .....	1901	2,116	384 20	.....	.....	.....	384 20
	1900	2,602	399 70	.....	.....	.....	399 70
Redange .....	1901	14,263	4,653 00	649.210	1,000 30	.....	5,653 30
	1900	15,714	4,710 00	982.225	1,525 55	.....	6,235 55
Nagem .....	1901	2,133	805 15	16.400	29 95	.....	835 00
	1900	2,436	834 05	68.130	68 65	.....	902 70
Hostert .....	1901	3,001	1,208 50	80.400	107 35	.....	1,315 85
	1900	3,596	1,400 15	75.500	92 75	.....	1,492 90
Rambrouch .....	1901	6,511	4,371 05	317.840	319 30	.....	4,890 35
	1900	7,185	5,378 80	371.210	581 50	.....	5,960 30
Koetschette .....	1901	4,123	2,563 15	382.020	742 90	.....	3,306 05
	1900	4,388	2,950 10	524.150	927 05	.....	3,877 15
Bigonville-Holtz .....	1901	3,723	2,319 85	565.010	1,270 80	.....	3,590 65
	1900	4,567	2,569 45	670.260	1,573 65	.....	4,143 10
Perlé .....	1901	5,190	2,750 75	2,619.100	10,924 10	.....	13,674 85
	1900	6,109	3,376 55	2,818.860	10,908 35	.....	14,284 90
Haut-Martelange .....	1901	1,326	585 55	7,615.260	32,213 80	.....	32,799 35
	1900	1,321	530 60	6,496.690	28,048 90	.....	28,579 50
Martelange .....	1901	4,768	2,337 10	929.515	4,959 95	.....	7,296 95
	1900	6,221	2,705 25	1,595.392	4,611 80	.....	7,317 05
Diekirch .....	1901	31,069	14,263 30	2,007.735	3,693 45	.....	17,956 76
	1900	29,877	13,341 55	1,595.312	2,553 35	.....	15,895 40
Bleesbrück .....	1901	1,863	675 20	.....	.....	.....	675 20
	1900	2,244	704 40	.....	.....	.....	704 40
Bastendorf .....	1901	2,789	749 65	.....	.....	.....	749 65
	1900	2,602	663 75	.....	.....	.....	663 75
Tandel .....	1901	2,010	694 85	.....	.....	.....	694 85
	1900	2,352	743 05	.....	.....	.....	743 05
Fouhren .....	1901	4,305	1,634 30	.....	.....	.....	1,634 30
	1900	4,286	1,553 00	26.030	27 60	.....	1,580 60
Bettel .....	1901	6,195	3,174 05	27.980	39 05	.....	3,213 10
	1900	6,335	3,410 45	4.800	14 60	.....	3,425 05
Vianden .....	1901	15,250	7,697 90	2,028.230	2,597 75	.....	10,655 65
	1900	16,248	7,299 70	1,398.930	2,154 10	.....	9,453 80
Recettes postales] .....	1901	.....	.....	.....	.....	2,314 84	2,344 84
	1900	.....	.....	.....	.....	2,135 50	2,135 50
Recettes pour colis, bestiaux, etc.	1901	.....	.....	.....	.....	14,784 92	14,784 92
	1900	.....	.....	.....	.....	13,685 35	13,685 35
Balastières .....	1901	.....	.....	.....	.....	712 45	712 45
	1900	.....	.....	.....	.....	795 80	795 80
Totaux .....	1901	127,505	59,451 20	22,890.130	71,650 12	17,812 21	148,913 53
	1900	133,997	61,582 14	21,668.617	65,819 05	16,616 65	144,017 84

Produit kilométrique } 1901 fr. 3,384 40  
(44 kilom.) } 1900 fr. 3,273 13

iv. — Chemins de fer secondaires.

*Renseignements statistiques sur les résultats de l'exploitation pendant les années 1901 et 1900.*

STATIONS.	ANNÉES.	VOYAGEURS.		MARCHANDISES.		RECETTES	RECETTES
		Nombre.	Produits.	Poids.	Produits.	extra-ordinaires.	totales.
			FR. C.	T. K.	FR. C.	FR. C.	FR. C.
Luxembourg .....	1901	98,697	58,114 50	13,717.930	22,272 95	.....	80,387 45
	1900	101,474	53,146 90	15,602.480	19,736 90	.....	72,883 80
Hespérage .....	1901	27,259	3,056 05	1,620.770	2,330 15	.....	5,386 20
	1900	16,447	2,907 50	1,973.750	2,631 00	.....	5,538 50
Altzingen.....	1901	12,378	2,727 30	14.950	53 53	.....	2,780 85
	1900	8,828	2,753 70	24.930	51 70	.....	2,805 40
Weiler-la-Tour.....	1901	10,602	5,136 90	502.920	645 90	.....	5,782 80
	1900	9,989	4,929 90	312.630	464 10	.....	5,394 00
Aspelt .....	1901	17,467	10,404 25	2,353.570	4,895 50	.....	15,299 75
	1900	17,124	9,255 05	2,332.060	8,341 35	.....	17,596 40
Altwies .....	1901	4,674	2,702 20	118.270	3,585 90	.....	6,288 10
	1900	3,854	2,458 05	144.810	3,931 10	.....	6,389 15
Mondorf-village .....	1901	11,361	7,740 55	891.150	2,693 70	.....	10,434 25
	1900	9,998	7,370 95	1,096.250	4,301 70	.....	11,672 65
Mondorf-les-Bains ...	1901	23,210	9,727 40	3,920.960	6,646 20	.....	16,373 60
	1900	22,224	8,917 10	8,031.056	9,624 00	.....	18,541 10
Ellingen.....	1901	7,891	5,606 15	2,132.020	3,389 75	.....	8,995 90
	1900	7,265	5,432 70	2,782.280	3,527 55	.....	8,960 25
Scheuerberg .....	1901	1,802	926 75	428.540	611 65	.....	1,558 40
	1900	1,389	853 70	308.120	294 50	.....	1,148 20
Remich .....	1901	23,666	18,718 85	1,651.520	6,324 45	.....	25,043 30
	1900	21,650	19,119 40	1,835.570	6,446 30	.....	25,565 70
Cruchten .....	1901	21,200	9,780 40	10,080.110	13,568 33	.....	23,348 73
	1900	18,717	9,487 24	7,011.410	7,745 30	.....	17,232 54
Schrodweiler.....	1901	4,606	806 55	388.520	338 75	.....	1,145 30
	1900	3,512	843 75	360.830	265 40	.....	1,109 15
Medernach .....	1901	8,684	3,015 60	2,647.030	2,241 72	.....	5,257 32
	1900	7,272	2,788 05	1,608.386	3,901 55	.....	6,689 60
Larochette .....	1901	14,354	9,134 90	3,334.040	13,370 60	.....	22,505 50
	1900	13,974	8,423 15	3,310.500	11,144 15	.....	19,567 30
Transport pour la poste	1901	.....	.....	.....	.....	4,489 50	4,489 50
	1900	.....	.....	.....	.....	4,489 10	4,489 10
Recettes pour colis, bestiaux etc.	1901	.....	.....	.....	.....	3,066 40	3,066 40
	1900	.....	.....	.....	.....	2,729 10	2,729 10
Totaux.....	1901	287,851	147,598 35	43,802.300	82,969 10	7,555 90	238,123 35
	1900	263,717	138,687 14	46,735.250	82,406 60	7,218 20	228,311 94

Produit kilométrique correspondant { 1901 fr. 5,808 00.  
(41 kilomètres) { 1900 fr. 5,568 58.

**L'industrie dans les établissements pénitentiaires.**

La statistique ci-après, que l'Administration pénitentiaire de Luxembourg a établie en vue du présent rapport, comprend les travaux exécutés pour le compte d'administrations publiques et pour le commerce privé.

SPÉCIFICATION DE LA FABRICATION.	1900.	1901.	OBSERVATIONS.
<b>I. — Achat de matières premières et d'outillage.</b>			
Tissage <sup>1)</sup> . . . . .	26,363 09	5,547 84	1) Ces travaux s'exécutent en régie. Depuis 1901 le commerce privé est abandonné et la production se limite aux fournitures à faire à quelques administrations publiques. 2) Régie. 3) Régie. La production se limite aux fournitures à faire à quelques administrations publiques. 4) Régie et entreprise. La fabrication en régie se limite aux travaux et fournitures à faire pour l'Administration pénitentiaire elle-même. Une partie de la fabrication se fait depuis 1901 pour le compte d'un entrepreneur qui fournit les matières premières et l'outillage. 5) Entreprise. Cette fabrication a été introduite vers la fin de 1900. L'entrepreneur fournit les matières premières et l'outillage.
Cartonnage <sup>2)</sup> . . . . .	33,882 08	40,446 58	
Cordonnerie <sup>3)</sup> . . . . .	5,389 76	6,219 68	
Tapis en cuir <sup>2)</sup> . . . . .	2,228 31	2,783 41	
Couture et tricotage <sup>4)</sup> . . . . .	921 11	777 00	
Vannerie <sup>5)</sup> . . . . .	. . . . .	. . . . .	
	68,784 35	55,774 51	
<b>II. — Fabrication.</b>			
Tissage . . . . .	37,937 84	13,587 54	
Cartonnage . . . . .	45,823 59	57,675 56	
Cordonnerie . . . . .	7,935 35	8,284 89	
Tapis en cuir . . . . .	4,584 33	4,764 43	
Couture et tricotage . . . . .	1,992 85	3,452 10	
Vannerie . . . . .	504 45	2,736 50	
	98,778 41	90,501 02	
<b>III. — Vente.</b>			
Tissage . . . . .	36,285 86	20,842 67	
Cartonnage . . . . .	53,699 98	51,582 18	
Cordonnerie . . . . .	8,167 85	8,239 89	
Tapis en cuir . . . . .	4,606 83	4,769 05	
Couture et tricotage . . . . .	2,052 85	3,452 10	
Vannerie . . . . .	504 45	2,736 50	
	105,317 82	91,622 39	

## STATISTIQUE DOUANIÈRE. — Zollstatistik.

### Waaren-Einfuhr

aus den

Zollvereins-Anslande für den Verbrauch und Handel des Grossherzogthums Luxemburg über die Zollämter desselben.

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
<b>1. Abfälle.</b>		<b>5.092.235</b>	Accommodirter b'wollner Zwirn	Frankreich.	1,343
Abfälle von der Eisenfabrikation.	Frankreich.	20	id. id.	Belgien.	94
id. id.	Belgien.	10.000	Vigognegarn . . . . .	Gr. Britann.	57
id. von Glashütten . . . . .	id.	10.000	Rohe. dichte Baumwollgewebe .	England.	17
id. von der Wachsbereitung pp.	id.	7,995	id. id.	Belgien.	140
Guano, natürlicher . . . . .	id.	440	id. id.	Frankreich.	66
Kleie und Malzkeime . . . . .	id.	4,261,695	Roher, ungemusterter baumwol-		
id. id.	Niederland.	261,435	lener Tüll . . . . .	id.	23
id. id.	Amerika.	157,215	Gebleichte, dichte B'wollgewebe	id.	163
id. id.	Italien.	111,167	id. id.	Belgien.	71
id. id.	Rumänien.	53,122	id. id.	England.	79
id. id.	Oesterreich.	49,778	id. id.	Oesterreich.	19
id. id.	Frankreich.	56,797	Baumwollener Sammt . . . . .	Frankreich.	196
Thierknochen . . . . .	id.	33,290	id. id.	Belgien.	14
Asche pp. . . . .	id.	2,352	Gefärbtes pp. dichtes Baumwol-		
id. id.	Belgien.	19,501	lenzeug . . . . .	id.	308
Lumpen . . . . .	id.	46,248	id. id.	England.	193
id. id.	England.	10,300	id. id.	Italien.	8
id. id.	Frankreich.	23	id. id.	Oesterreich.	6
Makulatur . . . . .	id.	164	id. id.	Niederland.	34
id. id.	Belgien.	671	id. id.	Frankreich.	671
<b>2. Baumwolle und Baum-</b>		<b>121.207</b>	Baumwollene Posamentirwaaren	id.	275
<b>wollenwaaren.</b>			id. id.	Belgien.	176
Rohe Baumwolle . . . . .	Belgien.	5,847	Baumwollene Strumpfwaaaren .	id.	69
id. id.	Amerika.	1,375	id. id.	Italien.	150
id. id.	Gr. Britann.	2,169	id. id.	England.	14
Baumwollabfälle . . . . .	id.	2,522	id. id.	Frankreich.	195
id. id.	Belgien.	58,461	Rohe, undichte Baumwollgewebe	id.	2
id. id.	Frankreich.	16,171	id. id.	Belgien.	18
Baumwollwatte . . . . .	id.	53	Baumwollene Gardinenstoffe. .	id.	22
Rohes Baumwollengarn . . . .	Gr. Britann.	1,449	id. id.	England.	27
id. id.	Belgien.	23,995	id. id.	Schweiz.	3
Gefärbtes Baumwollengarn . . .	id.	3,078	id. id.	Frankreich.	105
id. id.	Gr. Britann.	845	Gefärbte pp. undichte Baumwoll-		
id. id.	Frankreich.	43	gewebe . . . . .	id.	227
			id. id.	England.	44

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Gefärbte pp. undichte Baumwollgewebe . . . . .	Belgien.	74	Feine Bürstenbinder- pp. Waaren	Niederland.	107
Baumwollene Spitzen . . . . .	id.	3	id. id.	Frankreich.	853
id. id. . . . .	England.	11	<b>5. Drogerie-, Apotheker- und Farbwaaren.</b>		<b>3,541.290</b>
id. id. . . . .	Frankreich.	17	Blei-, Farben- etc. Stifte und		
Baumwollene Stickereien . . . . .	id.	33	Zeichenkreide . . . . .	Frankreich.	89
id. id. . . . .	Schweiz.	66	id. id. . . . .	Belgien.	30
id. id. . . . .	Belgien.	38	Chloroform . . . . .	id.	34
Ganz grobe Baumwollgewebe in			Essenzen, Extrakte, Tinkturen etc.	id.	116
Stücken nicht über 50 Ctm.			id. id. . . . .	Schweiz.	31
lang und breit . . . . .	id.	91	id. id. . . . .	Oesterreich.	19
Schmiergeltuch . . . . .	Frankreich.	67	id. id. . . . .	Frankreich.	140
<b>3. Blei und Bleiwaaren.</b>		<b>20,824</b>	Lacke, Lackfirnisse . . . . .	id.	301
Rohes Blei, Bruchblei etc. . . . .	Belgien.	14,699	id. . . . .	England.	1.554
Buchdruckerschriften . . . . .	id.	506	id. . . . .	Niederland.	2,897
id. . . . .	Frankreich.	50	id. . . . .	Italien.	28
Clichés aus Blei . . . . .	id.	13	id. . . . .	Belgien.	3.973
id. . . . .	Oesterreich.	2	Maler- und Waschfarben etc. . . . .	id.	593
id. . . . .	Niederland.	9	id. id. . . . .	Oesterreich.	39
id. . . . .	Belgien.	63	id. id. . . . .	Niederland.	379
Unlackirte Röhren aus Blei . . . . .	id.	1,102	id. id. . . . .	Frankreich.	748
id. id. . . . .	Frankreich.	87	Ultramarin . . . . .	Belgien.	56
Grobe Bleiwaaren . . . . .	id.	171	Zündhölzer, Zündkerzen . . . . .	id.	153
id. . . . .	Italien.	17	id. id. . . . .	Frankreich.	49
id. . . . .	England.	2,153	Kali-Btullaugensalz . . . . .	Belgien.	38
id. . . . .	Belgien.	1,448	Oelfirniss . . . . .	id.	2.132
Feine id. . . . .	id.	118	id. . . . .	Italien.	9
id. . . . .	Frankreich.	384	id. . . . .	Niederland.	816
Spielzeug aus Blei. . . . .	id.	2	id. . . . .	Frankreich.	110
<b>4. Bürstenbinder- u. Siebmacherwaaren.</b>		<b>35,631</b>	Aetzkali . . . . .	id.	97
Grobe Bürsten und Besen aus			id. . . . .	England.	688
Bast, Stroh etc. . . . .	Italien.	31,979	id. . . . .	Belgien.	2,968
id. id. . . . .	Frankreich.	663	Aetznatron . . . . .	id.	61
id. id. . . . .	Belgien.	1,313	id. . . . .	England.	7,690
Grobe Bürsten aus Borsten, Federn etc. . . . .	id.	132	Alaun . . . . .	id.	184
id. id. . . . .	Frankreich.	271	id. . . . .	Frankreich.	78
Grobe Siebmacherwaaren . . . . .	id.	4	id. . . . .	Belgien.	141
id. id. . . . .	Belgien.	61	Buchdruckerschwärze . . . . .	id.	286
Feine Bürstenbinder- pp. Waaren	id.	74	id. . . . .	England.	34
id. id. . . . .	Oesterreich.	20	Chlorkalk . . . . .	id.	266
id. id. . . . .	England.	152	id. id. . . . .	Belgien.	1,943
			Farbholzextrakte . . . . .	id.	1,400
			id. . . . .	Oesterreich.	263
			id. . . . .	England.	90

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Farbholzextrakte . . . . .	Frankreich.	5,818	Chlorcalcium . . . . .	England.	49
Gelatine . . . . .	Belgien.	27	Chlorkalium . . . . .	id.	167
id. . . . .	Frankreich.	197	Chlormagnesium . . . . .	Frankreich.	479
Kitte, nicht besonders genannt	id.	3,005	Chlorsaures Kali und Natron.	England.	99
id. id.	Belgien.	8,603	Chromsaures Kali. . . . .	id.	2,128
Leim . . . . .	id.	5,101	Dividivi . . . . .	Mexiko.	19,937
id. . . . .	Oesterreich.	192	Roths Eisenoxid . . . . .	Frankreich.	179
id. . . . .	Amerika.	94	Rohe Erzeugnisse zur Bürstenfa-		
id. . . . .	Schweiz.	107	brikation etc. . . . .	id.	249
id. . . . .	Frankreich.	1,963	id. id.	Mexiko.	161
Russ	Belgien.	611	id. id.	Belgien.	217
Siegellack . . . . .	id.	134	Blauholz . . . . .	id.	12
id. . . . .	Frankreich.	338	id. . . . .	Amerika.	68
Sprengstoffe . . . . .	Belgien.	19,492	Gelbholz . . . . .	id.	6,014
Tinte, Tintenpulver . . . . .	id.	156	id. . . . .	Brasilien.	2,433
id. id.	Frankreich.	1,314	id. . . . .	Oesterreich.	1,390
id. id.	Oesterreich.	47	id. . . . .	Belgien.	2,506
id. id.	Amerika.	980	Rothholz . . . . .	id.	2,735
id. id.	England.	319	id. . . . .	Amerika.	2,997
Wagenschmiere . . . . .	Belgien.	1,661	Quebrachoholzextrakt . . . . .	Belgien.	663,163
id. . . . .	Frankreich.	96	Andere Gerbstoffextrakte . . . . .	id.	34,429
Wichse . . . . .	id.	1,474	id. id.	Italien.	14,837
id. . . . .	Oesterreich.	34	id. id.	Oesterreich.	187,311
id. . . . .	Belgien.	255	id. id.	Frankreich.	492,917
Zündwaaren, nicht besonders			Roths Glycerin . . . . .	Oesterreich.	570
genannt . . . . .	id.	4,234	Gummi . . . . .	Aegypten.	150
id. id.	Frankreich.	294	id. . . . .	Frankreich.	370
Kalzinirte Soda . . . . .	id.	205	id. . . . .	Belgien.	45
id. . . . .	Belgien.	1,007	id. . . . .	England.	41
Pottasche . . . . .	id.	517	Indigo . . . . .	Belgien.	436
Rohe pp. Soda . . . . .	id.	2,164	Indigokarmin . . . . .	id.	14
id. . . . .	Frankreich.	161	Insektenpulver . . . . .	Oesterreich.	147
Wasserglas . . . . .	Belgien.	28	id. . . . .	Belgien.	39
Kohlensaures etc. Amoniak . . . . .	id.	11,199	Isländisches etc, Moos . . . . .	England.	149
Schwefelsaures Amoniak . . . . .	id.	155	Holzessigsaurer Kalk . . . . .	id.	232
Anilinöl . . . . .	id.	298	Knochenmehl . . . . .	Niederland.	980
Anilin etc. Farbstoffe . . . . .	id.	120	id. . . . .	Frankreich.	690
id. id.	Frankreich.	38	Valonea, Knoppere etc. . . . .	Oesterreich.	2,163
Bleiweiss . . . . .	Belgien.	610	id. id.	As. Türkei.	73,978
Borax, Borsäure . . . . .	id.	2	Lackfarben. . . . .	Belgien.	150
id. id.	England.	117	Lackkritzensaft . . . . .	Italien.	104
id. id.	Frankreich.	52	id. . . . .	Frankreich.	240
Calciumcarbid u. Canthariden	id.	658	Mennige etc. . . . .	Belgien.	398
id. id.	Belgien.	345	Mineralwasser. . . . .	id.	1,491
			id. . . . .	Frankreich.	14,678

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Mineralwasser . . . . .	England.	219	Rohe Erzeugnisse zum Gewerbe-		
Naphtalin . . . . .	id.	4.901	gebrauch etc. . . . .	Schweiz.	91
id. . . . .	Belgien.	1.194	id. id. . . . .	Amerika.	290
Schwefelsaures Natron . . . . .	id.	9.803	id. id. . . . .	Belgien.	1.003
Palmnüsse . . . . .	id.	6	Pharmaceutische Fabrikate etc. . . . .	id.	7.064
Chilialpeter . . . . .	id.	1.476	id. id. . . . .	England.	31
id. . . . .	Chile.	825.210	id. id. . . . .	Schweiz.	119
id. . . . .	Frankreich.	71	id. id. . . . .	Oesterreich.	26
Kalisalpeter . . . . .	Belgien.	577.474	id. id. . . . .	Frankreich.	7.349
Salzsäure . . . . .	id.	180	Geschlemmte Kreide . . . . .	id.	49.910
Schiesspulver . . . . .	id.	4.532	id. id. . . . .	Belgien.	118
Schwefel . . . . .	id.	83.820			
id. . . . .	Italien.	19.024	<b>6. Eisen und Eisenwaaren.</b>		<b>1.277 303</b>
id. . . . .	Frankreich.	10.889	Brucheisen . . . . .	Belgien.	27.717
Schwefelsäure . . . . .	id.	19.380	id. . . . .	Frankreich.	190
id. . . . .	Belgien.	12.197	Roheisen . . . . .	id.	10.760
Seegras etc. . . . .	id.	723	id. . . . .	England.	99.545
id. . . . .	Algier.	1.860	id. . . . .	Belgien.	112.272
id. . . . .	Frankreich.	153	Eck- und Winkelleisen . . . . .	id.	6.275
Steinkohlentheeröle, leichte . . . . .	id.	1.256	Eisenbahnlaschen, Schwellen.		
Superphosphat . . . . .	Belgien.	195.598	Unterlagsplatten . . . . .	id.	1.050
Terpentinöl und anderes Harzöl.	Amerika.	18.648	id. id. . . . .	Frankreich.	140.509
id. id. . . . .	Frankreich.	438	Eisenbahnschienen . . . . .	Belgien.	21.850
id. id. . . . .	Belgien.	4.290	Schmiedbares Eisen in Stäben . . . . .	id.	54.018
Blauer Vitriol . . . . .	Frankreich.	86	id. id. . . . .	England.	8.009
id. . . . .	Amerika.	17.913	id. id. . . . .	Schweden.	1.419
id. id. . . . .	England.	441	id. id. . . . .	Frankreich.	3.006
Grüner Vitriol . . . . .	Frankreich.	235	Luppeneisen etc. . . . .	Belgien.	810
id. id. . . . .	Belgien.	214	Rohe Platten und Bleche aus		
Weisser id. . . . .	id.	121	schmiedbarem Eisen . . . . .	id.	6.983
Weinstein . . . . .	Frankreich.	51	id. id. . . . .	Frankreich.	6.441
Weinsäure . . . . .	id.	46	Polirte id. id. . . . .	Schweden.	686
id. . . . .	Schweiz.	7	Weissblech . . . . .	Frankreich.	219
Vermuth, getrocknet . . . . .	Italien.	114	id. . . . .	Belgien.	44
Zinkasche etc. . . . .	id.	8.960	Roher Eisendraht . . . . .	id.	977
id. . . . .	Schweiz.	10.410	Verkupfelter Eisendraht . . . . .	id.	128
id. . . . .	Belgien.	161	id. id. . . . .	Frankreich.	15
Zinnober . . . . .	id.	16	Ganz grobe, rohe Eisenguss-		
Zinnsalze . . . . .	id.	438	waaren . . . . .	id.	151.185
Bronze- etc. Farben, Gerbstoffe . . . . .	id.	4.078	id. id. . . . .	England.	126
id. id. . . . .	Frankreich.	2.142	id. id. . . . .	Amerika.	980
Rohe Erzeugnisse zum Gewerbe-			id. id. . . . .	Belgien.	88.850
gebrauch etc. . . . .	id.	247	Ambosse, Brecheisen, Hufeisen		
id. id. . . . .	Oesterreich.	31	etc. . . . .	id.	7.100

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Ambosse, Brecheisen, Hufeisen etc. . . . .	Frankreich.	3.807	Feine Eisenwaaren . . . .	England.	67
Grobe, eiserne Anker u. Ketten .	id.	2.014	id. . . . .	Amerika.	432
id. id. . . . .	Amerika.	65	id. . . . .	Italien.	56
id. id. . . . .	Belgien.	2.933	id. . . . .	Schweiz.	8
Drahtseile . . . . .	id.	4.107	id. . . . .	Oesterreich.	37
id. . . . .	Frankreich.	485	id. . . . .	Belgien.	4.311
Eisen zu groben Bestandtheilen von Maschinen . . . . .	Belgien.	124	Fahrräder . . . . .	id.	Stück 46
Eisenbahnachsen, Räder, Puffer .	id.	47.000	id. . . . .	England.	id. 416
id. id. . . . .	Amerika.	3.470	id. . . . .	Frankreich.	id. 9
id. id. . . . .	Frankreich.	8.872	Spielzeug aus schmiedb. Eisen	id.	756
Gewalzte und gezogene Röhren aus schmiedbarem Eisen . . . .	id.	610	id. id. . . . .	Belgien.	17
id. id. . . . .	England.	263	Jagd- und Luxusgewehre . . .	id.	605
id. id. . . . .	Belgien.	81.956	id. id. . . . .	Frankreich.	94
Grobe Eisenwaaren . . . . .	id.	156.587	Schreibfedern aus Stahl . . . .	id.	35
id. . . . .	Frankreich.	86.281	id. . . . .	England.	4
id. . . . .	England.	3.709	id. . . . .	Belgien.	4
id. . . . .	Amerika.	8.093	Uhrwerke und Uhrfournituren .	Schweiz.	7
id. . . . .	Oesterreich.	207	id. id. . . . .	Frankreich.	4
id. . . . .	Italien.	269	<b>7. Erden, Erze, edle Metalle, Asbest- u. Asbestwaaren.</b>		
id. . . . .	Niederland.	1	Ungereinigter Bauxit . . . . .	Frankreich.	12.600*
Drahtstifte . . . . .	Frankreich.	937	Bimsstein . . . . .	id.	176
id. . . . .	Belgien.	251	id. . . . .	Belgien.	3
Grobe, abgeschliffene pp. Schrauben, Schraubbolzen etc. . .	id.	5.223	Tuffstein etc. . . . .	id.	4.925
id. id. . . . .	England.	104	Cement . . . . .	id.	532.283
id. id. . . . .	Italien.	47	id. . . . .	Frankreich.	583.406
id. id. . . . .	Amerika.	43	Sand . . . . .	id.	1.913.142
id. id. . . . .	Frankreich.	8.130	id. . . . .	Belgien.	4.654.522
Grobe abgeschliffene Eisenwaaren	id.	71.296	Farbenerde . . . . .	id.	11.110
id. id. . . . .	Oesterreich.	161	Gips . . . . .	id.	54.663
id. id. . . . .	Dänemark.	833	id. . . . .	Frankreich.	21.427
id. id. . . . .	Italien.	11	id. . . . .	id.	75.433
id. id. . . . .	England.	1.744	Gebannter Kalk . . . . .	Belgien.	27.556.536
id. id. . . . .	Amerika.	1.913	id. . . . .	id.	61.080
id. id. . . . .	Niederland.	303	Kaolin etc. . . . .	England.	100.470
id. id. . . . .	Belgien.	38.673	id. . . . .	Niederland.	752
Feine Eisengusswaaren . . . . .	id.	574	id. . . . .	Frankreich.	194.348
id. . . . .	England.	114	Rohe, weisse Kreide . . . . .	id.	4.960
id. . . . .	Amerika.	306	* id. . . . .	Belgien.	116
id. . . . .	Frankreich.	4.867	Kryolith . . . . .	Frankreich.	690
Feine Eisenwaaren . . . . .	id.	6.919	Schwerspath . . . . .	Belgien.	940
			Erden, nicht besonders genannt.	id.	20.400
			id. id. . . . .	Italien.	1.470
					108.604.032

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Erden, nicht besonders genannt.	Frankreich.	88,454	Roggen . . . . .	Rumänien.	40,100
Eisenerze . . . . .	id.	7,076,691	id. . . . .	Russland.	40,100
id. . . . .	Amerika.	134	id. . . . .	Belgien.	63,771
id. . . . .	Russland.	546,000	Hafer . . . . .	id.	25,302
id. . . . .	Spanien.	523,500	id. . . . .	Amerika.	139,758
id. . . . .	Belgien.	20,440	id. . . . .	Bulgarien.	30,552
Manganerze . . . . .	Russland.	8,600,880	id. . . . .	Frankreich.	3,601
id. . . . .	Spanien.	1,963,320	id. . . . .	Russland.	498,988
id. . . . .	Türkei.	1,203,620	Bohnen (Speise- u. Futterbohnen)	Oesterreich.	26,580
id. . . . .	Brasilien.	246,404	id. id.	Niederland.	200
id. . . . .	Indien.	12,635,640	id. id.	Russland.	15,000
Schlacken von Erzen . . . . .	Frankreich.	36,813,199	id. id.	Rumänien.	83,000
id. . . . .	Belgien.	522,777	id. id.	Belgien.	3,433
Gemahlene Thomasschlacken	id.	726,054	id. id.	Frankreich.	392
id. id.	Frankreich.	1,831,137	Erbsen, Wicken . . . . .	id.	229
Gemünztes Gold . . . . .	Belgien.	13	id. . . . .	Oesterreich.	8,093
Asbestpappe etc. . . . .	id.	42	id. . . . .	England.	3,060
Garne, Schnüre, Stränge, Stricke	id.	118	id. . . . .	Belgien.	17,451
etc. . . . .	id.	75	Linsen . . . . .	id.	99
Asbestwaaren . . . . .	id.	75	Lupinen . . . . .	id.	426
id. . . . .	Oesterreich.	41	Hirse . . . . .	id.	150
id. . . . .	Frankreich.	39	id. . . . .	Russland.	400
<b>8. Flachs u. andere Spinn-</b>			Gerste . . . . .	id.	326,228
<b>stoffe.</b>		3,886	id. . . . .	Rumänien.	147,694
Flachs, Hanf . . . . .	Belgien.	52	id. . . . .	Oesterreich.	25,480
Jute . . . . .	id.	100	id. . . . .	Frankreich.	40,400
Vegetabilische Spinnstoffe . . . . .	id.	2,159	id. . . . .	Belgien.	47,045
id. . . . .	China.	2	id. . . . .	Amerika.	43,012
id. . . . .	Mexiko.	350	Raps, Rübsaat etc. . . . .	Belgien.	12,193
id. . . . .	Indien.	891	Leinsaat . . . . .	id.	3,673
id. . . . .	Niederland.	332	id. . . . .	Russland.	4,988
<b>9. Getreide und andere Er-</b>			Mais und Dari . . . . .	id.	109,080
<b>zeugnisse des Landbaues.</b>		22,050,294	id. . . . .	Amerika.	1,582,065
Weizen . . . . .	Russland.	259,736	id. . . . .	Argentinien.	2,679,407
id. . . . .	Belgien.	124,362	id. . . . .	Brasilien.	60,500
id. . . . .	Australien.	246,450	id. . . . .	Rumänien.	380,775
id. . . . .	Argentinien.	2,006,120	id. . . . .	Egypten.	20,200
id. . . . .	Amerika.	6,509,062	Malz . . . . .	Belgien.	115,498
id. . . . .	Rumänien.	2,353,976	id. . . . .	id.	99,803
id. . . . .	Frankreich.	10	Anis, Fenchel etc. . . . .	Oesterreich.	29,890
Roggen . . . . .	id.	45	Frische Weinbeeren . . . . .	Belgien.	10
id. . . . .	Oesterreich.	10	id. . . . .	id.	1,973
			id. . . . .	Oesterreich.	51
				Italien.	39

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Frische Weinbeeren . . . . .	Frankreich.	1,539	Unmusteretes, weisses Hohlglas	Frankreich.	857
Cichorien, getrocknete . . . . .	Belgien.	262,180	id. id.	Belgien.	917
Blumen etc. id. . . . .	id.	360	Spielzeug aus Glas . . . . .	Frankreich.	12
id. id. . . . .	Schweiz.	41	Fensterglas . . . . .	Belgien.	28,347
id. id. . . . .	Frankreich.	584	Rohes, ungeschl. Spiegelglas	id.	46
Eicheln . . . . .	id.	30,000	Belegtes Tafel- und Spiegelglas	id.	847
id. . . . .	Belgien.	425,401	id. id.	Frankreich.	327
id. . . . .	Niederland.	5,000	Unbelegtes Spiegelglas . . . . .	id.	881
Lebende Gewächse, Blumenzwie- beln etc. . . . .	Frankreich.	4,854	id. . . . .	Italien.	36
id. id. . . . .	Niederland.	883	id. . . . .	Belgien.	1,563
id. id. . . . .	England.	78	Glasbehänge, Glasknöpfe etc.	Frankreich.	55
id. id. . . . .	Belgien.	155,375	Gemustertes etc. weisses Hohlglas	id.	2,148
Gras-, Timotheesaat . . . . .	id.	6,408	id. id.	Oesterreich.	41
id. . . . .	England.	3,970	id. id.	Italien.	5
id. . . . .	Frankreich.	133	id. id.	Belgien.	1,320
Hanfsaat . . . . .	Russland.	444	Ungefassete farbige Brillen- etc.		
id. . . . .	Belgien.	1,344	Gläser . . . . .	id.	8
Frische Kartoffeln . . . . .	id.	2,400,045	id. id.	Frankreich.	2
id. . . . .	Frankreich.	948	Farbiges Glas . . . . .	id.	132
Kleesaat etc. . . . .	id.	9,995	id. . . . .	Oesterreich.	209
id. . . . .	Belgien.	52,615	id. . . . .	Schweiz.	12
Frische Küchengewächse	id.	201,134	id. . . . .	Amerika.	58
id. . . . .	Niederland.	90	id. . . . .	Belgien.	635
id. . . . .	Egypten.	6,767	Glaswaaren in Verbindung mit		
id. . . . .	Algerien.	125	andern Materialien . . . . .	id.	7,614
id. . . . .	Frankreich.	2,516	id. id.	Oesterreich.	49
Frisches Obst . . . . .	id.	1,218	id. id.	Niederland.	46
id. . . . .	Italien.	302	id. id.	England.	33
id. . . . .	Belgien.	27,507	id. id.	Frankreich.	2,637
Ungefärbtes Stroh	id.	299,156	Milch-, Albasterglas etc. . . . .	Belgien.	48
id. . . . .	Frankreich.	138,490			
Sämereien, nicht bes. genannt	id.	13,601	<b>11. Haare von Pferden und Menschen, Haarwaaren.</b>		<b>3,719</b>
id. id. . . . .	Oesterreich.	7	Rohe Bettfedern . . . . .	Oesterreich.	26
id. id. . . . .	Russland.	823	Borsten . . . . .	Belgien.	61
id. id. . . . .	Belgien.	34,932	Pferdehaare, rohe, gesotten etc.	id.	1,234
Erzeugnisse des Landbaues, nicht besonders genannt . . . . .	id.	88,900	id. id.	Frankreich.	2,138
<b>10. Glas und Glaswaaren.</b>		<b>59,519</b>	Gewebe von Pferdehaaren . . . . .	id.	12
Gemeines Hohlglas . . . . .	Frankreich.	5,019	Menschenhaare, rohe, gehechelte, gesotten etc. . . . .	id.	8
id. . . . .	Belgien.	745	Schmuckfedern, rohe, auch ge- färbt . . . . .	id.	7
Glas-, Emailmasse, Dachglas etc.	id.	2,380	Gereinigte Bettfedern . . . . .	id.	117
id. id. . . . .	Frankreich.	2,520	id. . . . .	Oesterreich.	11

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Gereinigte Betfedern . . . . .	Italien.	21	Brennholz, Lohkuchen, Reisig etc.	Frankreich.	922,024
id. . . . .	Belgien.	49	id. id.	Belgien.	1.013,651
Zugerichtete Schmuckfedern . . . . .	Oesterreich.	7	Schleifholz etc. . . . .	id.	17,700
id. . . . .	Frankreich.	28	Holzkohlen . . . . .	id.	958,292
<b>12. Häute und Felle.</b>		<b>1,766,379</b>	id. . . . .	Frankreich.	14,424
Rohe Hasen- und Kaninchenfelle	Frankreich.	165	Ungepaltenes etc. Stuhlrohr.	Niederland.	250
Kalbfelle, grüne und trockene . . . . .	id.	1,632	Holzhorke, Gerberlohe . . . . .	Australien.	9,057
id. id.	Niederland.	2,542	id. id.	Algerien.	27,538
id. id.	Belgien.	1,010	id. id.	Afrika.	4,989
Rindshäute, grüne und gesalzene	id.	28,213	id. id.	Frankreich.	106,340
id. id.	Amerika.	117,025	Zerkleinertes Quebrachoholz . . . . .	Belgien.	12,034
id. id.	Australien.	16,828	id. id.	id.	804,161
id. id.	Schweiz.	31,410	Rohe Bau- und Nutzholz . . . . .	Argentinien.	9,800
id. id.	Argentinien.	937,079	id. id.	Frankreich.	188,905
id. id.	Niederland.	40,472	id. id.	id.	Festm. 102
id. id.	Dänemark.	2,042	id. id.	Belgien.	330,637
id. id.	China.	588	id. id.	id.	Festm. 104
id. id.	Frankreich.	241,872	Rohe Bau- und Nutzholz in der		
Rindshäute, gekalkte u. trockene	id.	11,304	Querrichtung mit Säge oder		
id. id.	Argentinien.	186,302	Axt bearbeitet . . . . .	id.	id. 461
id. id.	Amerika.	50,618	id. id.	id.	16,755
id. id.	China.	7,920	id. der Richtung der Längs-		
id. id.	Indien.	548	achse bearbeitet . . . . .	Frankreich.	1,196
id. id.	Niederland.	1,435	Ungeschälte Korbweiden, Reifen-		
id. id.	Belgien.	14,820	stäbe . . . . .	id.	13,466
Rosshäute, grüne und gesalzene.	id.	510	id. id.	Belgien.	9,106
id. id.	Frankreich.	13,619	Bau- u. Nutzholz in der Richtung		
Rohe behaarte Schaf- und Zie-			der Längsachse gesägt, nicht		
genfelle . . . . .	id.	30,252	gehobelt . . . . .	id.	90,135
id. id.	Amerika.	2,944	id. id.	id.	Festm. 137
id. id.	England.	461	id. id.	Russland.	190,910
id. id.	Belgien.	21,659	id. id.	Schweden.	463,378
id. id.	Niederland.	242	id. id.	Finnland.	132,222
Rohe enthaarte Schaf- und Zie-			id. id.	Amerika.	972,552
genfelle . . . . .	Frankreich.	34	id. id.	Frankreich.	35,699
id. id.	Belgien.	2,597	Grobe, rohe Böttcherwaaren . . . . .	id.	34
Rohe Häute und Felle zur Leder-			id.	Belgien.	847
bereitung . . . . .	id.	20	Grobe Korbflechterwaaren . . . . .	id.	6,415
id. id.	Frankreich.	5	id. id.	Frankreich.	19,955
Häute von Pelzthieren, auch Vo-			Geschälte Korbweiden . . . . .	id.	5,841
gelbälge	id.	182	id. id.	Belgien.	4,158
id. id.	Belgien.	29	Stuhlrohr, gefärbtes etc.	id.	55
<b>13. Holz und Holzwaaren.</b>		<b>6,537,949</b>	Grobe, ungefärbte Drechsler-		
Bambus-, Pfeffer- etc. Rohr . . . . .	Frankreich.	180	waaren . . . . .	id.	17,430

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Grobe, ungefärbte Drechslerwaaren . . . . .	Frankreich.	33,235	Schnitzstoffwaaren (leset Waaren aus Holz mit Schnitzarbeit etc.)	Belgien.	370
id. id. . . . .	Australien.	12	id. id. . . . .	Niederland.	136
id. id. . . . .	Niederland.	4,636	id. id. . . . .	Italien.	5
id. id. . . . .	Amerika.	4,084	id. id. . . . .	England.	36
Rohe, geschnittene Fournire aus Holz . . . . .	Belgien.	5	id. id. . . . .	Oesterreich.	34
id. id. . . . .	Frankreich.	2,101	id. id. . . . .	Frankreich.	1,852
Grobe, gefärbte Böttcherwaaren . . . . .	id.	433	Gepresste Hornknöpfe . . . . .	id.	7
id. id. . . . .	Italien.	39	Gepolsterte Möbel mit Ueberzug	Belgien.	1,156
id. id. . . . .	Belgien.	305	id. id. . . . .	Frankreich.	1,144
Ungeebnete Hornstäbe . . . . .	id.	20	Gepolsterte Möbel ohne Ueberzug	id.	1,069
id. . . . .	Frankreich.	20	id. id. . . . .	Belgien.	1,201
Gefärbte Fournire aus Holz . . . . .	Belgien.	90	<b>14. Hopfen.</b>		413
Gefärbte Korbflechterwaaren . . . . .	id.	60	Hopfen . . . . .	Oesterreich.	408
id. id. . . . .	Frankreich.	834	id. . . . .	Frankreich.	5
Grobe Korkwaaren . . . . .	id.	124	<b>15. Instrumente, Maschinen und Fahrzeuge.</b>		2,089,169
id. . . . .	Belgien.	7	Claviere, Harmoniums, auch		
Gefärbte Möbel u. Möbelbestandtheile . . . . .	id.	28,685	Theile davon . . . . .	Schweiz.	265
id. id. . . . .	Amerika.	1,463	id. id. . . . .	Frankreich.	6
id. id. . . . .	Schweden.	44	Kinderspielzeug . . . . .	id.	47
id. id. . . . .	Italien.	104	Andere musikalische Instrumente	id.	226
id. id. . . . .	Niederland.	316	id. id. . . . .	Schweiz.	37
id. id. . . . .	Oesterreich.	396	id. id. . . . .	Italien.	78
id. id. . . . .	England.	843	id. id. . . . .	Oesterreich.	60
id. id. . . . .	Frankreich.	14,978	id. id. . . . .	Niederland.	98
Grobes, hölzernes Spielzeug . . . . .	id.	100	id. id. . . . .	Belgien.	140
id. id. . . . .	Oesterreich.	99	Astronomische, chirurgische etc.		
id. id. . . . .	Belgien.	194	Instrumente . . . . .	id.	73
Geebnete Fischbeinstäbe . . . . .	id.	4,616	id. id. . . . .	Frankreich.	71
Feine Holzwaaren . . . . .	id.	2,006	Lokomotiven, Lokomobilen etc. . . . .	id.	626
id. id. . . . .	Oesterreich.	4,151	id. id. . . . .	Belgien.	44,772
id. id. . . . .	Italien.	360	Maschinen und Theile davon,		
id. id. . . . .	Niederland.	346	überw. oder ganz aus Holz . . . . .	id.	3,804
id. id. . . . .	Schweiz.	35	id. id. . . . .	England.	2,456
id. id. . . . .	England.	119	id. id. . . . .	Amerika.	8,920
id. id. . . . .	Amerika.	52	id. id. . . . .	Niederland.	861
id. id. . . . .	Frankreich.	5,041	id. id. . . . .	Frankreich.	5,218
Feine Korbflechterwaaren . . . . .	id.	140	id. aus Gusseisen . . . . .	id.	88,996
id. . . . .	Belgien.	202	id. id. . . . .	Schweden.	3,081
Korkwaaren . . . . .	id.	103	id. id. . . . .	Schweiz.	1,176
id. . . . .	Frankreich.	15,070	id. id. . . . .	England.	226,490
Feines Spielzeug aus Holz . . . . .	id.	976			
id. id. . . . .	Belgien.	136			

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Maschinen u. Theile davon, überw. oder ganz aus Gusseisen . . .	Amerika.	189,415	Schläuche in Verbindung mit Kautschuk . . . . .	Belgien.	49
id. id. . . . .	Belgien.	1,131,458			
id. schmiedb. Eisen . . . . .	id.	303,511	<b>18. Kleider, Leibwäsche und Putzwaaren.</b>		<b>3,606</b>
id. id. . . . .	Amerika.	13,554	Spitzenkleider . . . . .	Frankreich.	49
id. id. . . . .	England.	52,546	Seidene Kleider . . . . .	id.	38
id. id. . . . .	Frankreich.	1,476	id. . . . .	Oesterreich.	2
id. unedl. Metallen . . . . .	id.	193	id. . . . .	Belgien.	28
id. id. . . . .	England.	86	id. . . . .	id.	20
id. id. . . . .	Belgien.	2,920	Halbseidene Kleider . . . . .	Frankreich.	80
Nähmaschinen mit Gestell aus Gusseisen . . . . .	id.	659	id. . . . .	id.	1,091
Dampfkessel . . . . .	id.	6,236	Wollene Kleider . . . . .	Italien.	15
Kratzen und Kratzenbeschläge . . . . .	id.	224	id. . . . .	England.	14
Eisenbahnfahrzeuge weder mit Leder noch Polsterarbeit, je unter 1000 M. . . . .	id.	Stück 6	id. . . . .	Schweiz.	1
id. über 1000 M. . . . .	id.	id. 11	id. . . . .	Belgien.	853
Wagen u. Schlitten mit Leder etc. id. id. . . . .	id.	id. 5	id. . . . .	id.	171
	Frankreich.	id. 1	id. . . . .	Schweiz.	3
			id. . . . .	Frankreich.	57
<b>16. Kalender.</b>			Kleider aus mit Kautschuk getränktem Geweben . . . . .	id.	397
Abreisskalender etc., nicht		1,566	id. id. . . . .	England.	9
Schreibkalender . . . . .	Schweiz.	14	id. id. . . . .	Oesterreich.	9
id. id. . . . .	Frankreich.	1,431	id. id. . . . .	Belgien.	123
id. id. . . . .	Belgien.	115	Leibwäsche . . . . .	id.	129
			id. id. . . . .	Oesterreich.	8
<b>17. Kautschuk pp. u. Kautschukwaaren.</b>		2,209	id. id. . . . .	Norwegen.	8
Kautschukhornmasse . . . . .	Belgien.	36	id. id. . . . .	Italien.	22
Kautschukfäden ohne weitere Verbindung . . . . .	id.	9	id. id. . . . .	Schweiz.	2
id. id. . . . .	Frankreich.	2	id. id. . . . .	Frankreich.	188
Grobe Kautschukwaaren . . . . .	id.	120	Herrenhüte aus Filz . . . . .	id.	124
id. . . . .	Belgien.	1,516	id. . . . .	Italien.	21
Hartgummiwaaren . . . . .	id.	134	id. . . . .	England.	23
id. . . . .	Frankreich.	30	id. . . . .	Oesterreich.	7
Feine Kautschukwaaren . . . . .	id.	69	id. . . . .	Belgien.	41
id. id. . . . .	Belgien.	36	Garnirte Damenhüte aus Zeugstoffen . . . . .	id.	Stück 292
Spielzeug aus weichem Kautschuk . . . . .	Frankreich.	37	id. id. . . . .	Frankreich.	id. 1,214
Gewebe aus Kautschuk u. Gummireifen . . . . .	id.	44	id. id. . . . .	id.	id. 602
id. id. . . . .	Oesterreich.	20	Ungarnirte . . . . .	Belgien.	id. 135
id. id. . . . .	Belgien.	107	id. id. . . . .	id.	id. 546
			Mützen aus Zeugstoffen . . . . .	Niederland.	id. 91
			id. . . . .	Oesterreich.	id. 180
			id. . . . .	Schweiz.	id. 2

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Mützen aus Zeugstoffen . . . . .	Frankreich.	Stück 2,627	Waaren, ganz oder theilweise aus		
Künstliche Blumen etc. aus Zeug-			Bernstein, Celluloid etc. . . . .	Italien.	20
stoffen . . . . .	id.	76	id. id. . . . .	Schweiz.	60
id. id. . . . .	Belgien.	5	id. id. . . . .	Belgien.	277
<b>19. Kupfer und Kupfer-</b>		<b>55,554</b>	Vergoldete od. versilberte unedle		
<b>waaren.</b>			Metallwaaren . . . . .	id.	23
Rohes Kupfer . . . . .	Belgien.	5.357	id. id. . . . .	Oesterreich.	8
Kupfer- u. andere Scheidemünze-	id.	21,809	id. id. . . . .	Frankreich.	375
id. id. . . . .	Frankreich.	2,060	Fächer . . . . .	id.	3
id. id. . . . .	Italien.	4	id. . . . .	Belgien.	8
Kupferbleche, unplattirt . . . . .	Frankreich.	368	Wand-, Wecker-, Stutz-, Kon-		
id. . . . .	Belgien.	2,462	trol- etc. Uhren . . . . .	id.	77
Kupferdraht, unplattirt . . . . .	id.	7,544	id. id. . . . .	Oesterreich.	102
id. . . . .	Frankreich.	408	id. id. . . . .	Schweiz.	16
Telegraphenkabel . . . . .	id.	5	id. id. . . . .	Frankreich.	400
id. . . . .	Belgien.	262	Feine bossirte Wachswaaren . . . . .	id.	43
Grobe Kupferwaaren . . . . .	id.	2,738	id. id. . . . .	Belgien.	14
id. . . . .	England.	48	Unechtes Blattgold u. Blattsilber	Frankreich.	4
id. . . . .	Frankreich.	2,486	Brillen, Operngucker, Fernrohre	id.	9
Patronen aus Kupfer etc. . . . .	Belgien	580	id. id. . . . .	Schweiz.	4
Feine Kupferwaaren . . . . .	id.	3,969	Regen- und Sonnenschirme . . . . .	Frankreich.	13
id. . . . .	Amerika.	1,013	id. id. . . . .	Belgien.	8
id. . . . .	England.	58	Angekleidete Puppen . . . . .	id.	20
id. . . . .	Oesterreich.	44	id. . . . .	Frankreich.	161
id. . . . .	Frankreich.	2,147	Waaren aus Gespinnsten von		
Telegraphenapparate . . . . .	id.	167	Wolle, Seide etc. in wesent-		
id. . . . .	Belgien.	31	licher Verbindung mit Glas,		
Feine vernirte Messingwaaren	id.	899	Holz etc. . . . .	id.	397
id. id. . . . .	id.		id. id. . . . .	Oesterreich.	4
id. id. . . . .	Schweiz.	5	id. id. . . . .	Belgien.	106
id. id. . . . .	Oesterreich.	8	id. id. . . . .	England.	9
Aluminiumwaaren . . . . .	Frankreich.	1,455	Taschenuhren in goldenen Ge-		
id. . . . .	id.	2	häusen . . . . .	Oesterreich.	Stück 3
	Belgien.	25	id. id. . . . .	Schweiz.	id. 200
<b>20. Kurzwaaren, Quin-</b>		<b>3,540</b>	id. id. . . . .	Frankreich.	id. 59
<b>cailleries etc.</b>			id. id. . . . .	Belgien.	id. 25
Gold- und Silberwaaren . . . . .	Belgien.	88	Taschenuhren in silbernen Ge-		
id. id. . . . .	Oesterreich.	4	häusen . . . . .	id.	id. 38
id. id. . . . .	Frankreich.	326	id. id. . . . .	Italien.	id. 94
id. id. . . . .	id.		id. id. . . . .	Oesterreich.	id. 18
Waaren, ganz oder theilweise aus			id. id. . . . .	Schweiz.	id. 1,168
Bernstein, Celluloid etc. . . . .	id.	320	id. id. . . . .	Frankreich.	id. 169
id. id. . . . .	Oesterreich.	971	Taschenuhren in unedlen Me-		
			tallgehäusen . . . . .	id.	id. 109

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Taschenuhren in unedlen Metallgehäusen . . . . .	Schweiz.	Stück 422	Leinengewebe, ungefärbte, aus Jute . . . . .	Belgien.	164
id. id. . . . .	Italien.	id. 26	Fussdecken, ungefärbte, aus Manilahanf . . . . .	id.	695
id. id. . . . .	Oesterreich.	id. 6	id. id. . . . .	Frankreich.	19
id. id. . . . .	Belgien.	id. 20	Fussdecken, gefärbte etc., aus Manilahanf . . . . .	id.	226
Goldne Gehäuse zu Taschenuhren	Schweiz.	id. 2	id. id. . . . .	Japan.	24
id. id. . . . .	Frankreich.	id. 4	id. id. . . . .	Belgien.	1,984
<b>21. Leder u. Lederwaaren.</b>		<b>21,209</b>	Ungefärbte Leinwand, Zwillich, etc. . . . .	id.	11,334
Ungefärbtes pp. lohbares Leder .	Frankreich.	63	id. id. . . . .	England.	717
id. id. . . . .	Belgien.	2,143	id. id. . . . .	Frankreich.	37
Handschuhleder etc. . . . .	id.	2,781	id. id. . . . .	id.	228
id. id. . . . .	Frankreich.	2,793	Gefärbte Leinwand, Zwillich etc.	Oesterreich.	4
Sohlleider . . . . .	id.	4	id. id. . . . .	England.	1,920
id. id. . . . .	Belgien.	717	id. id. . . . .	Belgien.	2,435
Enthaarte, halbgare Schaf- und Ziegenfelle . . . . .	id.	13	Leinener Damast . . . . .	id.	17
Grobe Lederwaaren . . . . .	id.	5,287	id. id. . . . .	Frankreich.	65
id. id. . . . .	Niederland.	113	Verarbeitetes Tisch-, Bett- und Handtücherzeug . . . . .	id.	13
id. id. . . . .	Oesterreich.	2	id. id. . . . .	id.	12
id. id. . . . .	Frankreich.	885	Bänder, Borten, Fransen etc. .	Frankreich.	12
Feine Lederwaaren . . . . .	id.	2,476	id. id. . . . .	England.	6
id. id. . . . .	Oesterreich.	112	Leinene Zwirnsitzen. . . . .	id.	7
id. id. . . . .	Schweiz.	71	id. id. . . . .	Frankreich.	9
id. id. . . . .	Belgien.	2,367			
Fahrradtheile etc. aus Leder .	id.	95	<b>23. Lichte.</b>		<b>8,504</b>
id. id. . . . .	Frankreich.	68	Lichte . . . . .	Frankreich.	380
Waaren aus feinem Wachtuch .	id.	240	id. id. . . . .	Belgien.	8,124
id. id. . . . .	England.	314			
id. id. . . . .	Belgien.	387	<b>24. Literarische und Kunstgegenstände.</b>		<b>52,121</b>
Lederne Handschuhe . . . . .	id.	9	Gedruckte Bücher. . . . .	Belgien.	28,480
id. id. . . . .	England.	119	id. id. . . . .	Schweden.	77
id. id. . . . .	Oesterreich.	23	id. id. . . . .	England.	76
id. id. . . . .	Italien.	7	id. id. . . . .	Oesterreich.	702
id. id. . . . .	Frankreich.	118	id. id. . . . .	Niederland.	111
<b>22. Leinengarn, Leinwand u. andere Leinenwaaren.</b>		<b>23,825</b>	id. id. . . . .	Schweiz.	221
Manilahanfarn . . . . .	Belgien.	658	id. id. . . . .	Amerika.	137
Jutegarn . . . . .	id.	7	id. id. . . . .	Frankreich.	15,185
Leinengarn, rohes . . . . .	id.	2,255	Bilder etc. . . . .	id.	2,261
id. gefärbtes . . . . .	id.	239	id. id. . . . .	England.	42
Leinener Zwirn . . . . .	id.	207	id. id. . . . .	id.	34
Leinene Seilerwaaren . . . . .	id.	341			
id. id. . . . .	Frankreich.	170			

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Bilder etc. . . . .	Amerika.	26	Wein und Most in Fässern . . .	Spanien.	20,840
id. . . . .	Oesterreich.	8	id. id. . . . .	Schweiz.	741
id. . . . .	Schweiz.	93	id. id. . . . .	Frankreich.	413,832
id. . . . .	Niederland.	317	id. id. . . . .	Belgien.	348
id. . . . .	Belgien.	1,469	Verschnittwein in Fässern . . .	Italien.	6,987
Gemälde und Zeichnungen . . .	id.	727	id. id. . . . .	Spanien.	15,989
id. . . . .	England.	37	Schaumwein . . . . .	Frankreich.	14,116
id. . . . .	Oesterreich.	156	id. . . . .	Belgien.	208
id. . . . .	Niederland.	369	Wein in Flaschen . . . . .	id.	355
id. . . . .	Frankreich.	974	id. . . . .	Italien.	193
Statuen aus Steinarten etc. . . .	id.	19	id. . . . .	Spanien.	19
id. id. . . . .	Italien.	280	id. . . . .	Frankreich.	4,735
id. id. . . . .	Belgien.	350	id. . . . .	Schweiz.	24
<b>25. Material-, Spezerei- u. Konditorwaaren.</b>		<b>2,791,030</b>	FrISCHE Butter (Freimengen ein- gebracht) . . . . .	Belgien.	7,602
Bier in Fässern . . . . .	England.	122	FrISCHE Butter . . . . .	id.	505
id. id. . . . .	Belgien.	1,887	id. . . . .	Oesterreich.	98
Bier in Flaschen . . . . .	id.	462	id. . . . .	Frankreich.	58
id. . . . .	England.	* 281	FrISCHEs Fleisch . . . . .	id.	14,990
id. . . . .	Frankreich.	9	id. . . . .	Belgien.	1,865
Liköre . . . . .	id.	325	id. und getrocknetes (Frei- mengen eingebr.) . . . . .	Frankreich.	9,080
id. . . . .	Türkei.	24	id. id. . . . .	Belgien.	25,960
id. . . . .	Niederland.	385	Geräuchertes pp. Fleisch. . . .	Amerika.	24,370
id. . . . .	Italien.	14	id. id. . . . .	Oesterreich.	45
id. . . . .	Belgien.	13	id. id. . . . .	Italien.	39
Branntwein in Fässern . . . . .	id.	85	id. id. . . . .	Belgien.	15,674
id. id. . . . .	Niederland.	227	id. id. . . . .	Frankreich.	3,705
id. id. . . . .	Frankreich.	11,548	Fleischextrakt . . . . .	Frankreich.	7
Branntwein in Flaschen . . . . .	id.	325	id. . . . .	Belgien.	6
id. id. . . . .	Oesterreich.	22	FrISCHE FISCHE . . . . .	Niederland.	2,344
id. id. . . . .	Italien.	58	id. . . . .	Belgien.	18,210
id. id. . . . .	Amerika.	3	id. . . . .	Frankreich.	150
id. id. . . . .	Schweiz.	6	Stockfisch . . . . .	Niederland.	531
id. id. . . . .	Belgien.	36	id. . . . .	Norwegen.	5,222
Hefe, mit Ausnahme der Wein- hefe . . . . .	id.	123	id. . . . .	Belgien.	1,511
Essig in Fässern . . . . .	Frankreich.	4,461	Gesalzene FISCHE . . . . .	Niederland.	78,485
id. Flaschen . . . . .	id.	19	id. . . . .	England.	37
Cider in Fässern . . . . .	England.	428	id. . . . .	Frankreich.	17,182
Wein und Most in Fässern . . . .	Portugal.	2,802	id. . . . .	Belgien.	9,348
id. id. . . . .	Italien.	16,845	Mit Essig u. Gewürzen etc. zube- reitete FISCHE in Fässern. . . .	id.	1,375
id. id. . . . .	Niederland.	126	Zubereitete andere FISCHE . . .	Frankreich.	6,294
id. id. . . . .	Algerien.	2,067			
id. id. . . . .	Oesterreich.	960			

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Todtes Vieh (Federvieh) . . .	Frankreich.	621	Honig . . . . .	Frankreich.	28
id. . . . .	Italien.	793	id. . . . .	Belgien.	136
id. . . . .	Oesterreich.	3,018	Roher Kaffee . . . . .	id.	8,965
id. . . . .	Belgien.	7,808	id. . . . .	Haiti.	360
Todtes Federwild und anderes	id.	861	id. . . . .	Costarica.	388
Wild . . . . .	Oesterreich.	58	id. . . . .	Guatemala	683
id. id.	Italien.	84	id. . . . .	Brasilien	99,792
id. id.	Frankreich.	270	id. . . . .	Aden.	81
Frische Südfrüchte . . . . .	id.	1,916	id. . . . .	Niederland.	5,912
id. . . . .	Oesterreich.	84	id. . . . .	Indien.	12,367
id. . . . .	Türkei.	347	id. . . . .	Amerika.	1,563
id. . . . .	Italien.	3,594	Kaffeesurrogate . . . . .	Frankreich.	10,976
id. . . . .	Spanien.	73,335	id. . . . .	id.	29
id. . . . .	Niederland.	1,779	Gelbrannter Kaffee . . . . .	Belgien.	1,893
id. . . . .	Belgien.	1,602	id. . . . .	Niederland.	2,896
Feigen, getrocknet . . . . .	id.	208	id. . . . .	Schweiz.	4
id. . . . .	Algerien.	149	id. . . . .	Frankreich.	23
id. . . . .	Italien.	6,742	Rohs Kakaobohnen . . . . .	Belgien.	9
id. . . . .	Spanien.	1,294	Gebraunte Kakaobohnen . . . . .	id.	9
Korinthen . . . . .	Türkei.	12,474	Käse aller Art . . . . .	id.	2,589
Rosinen . . . . .	id.	20,256	id. . . . .	Niederland.	761
id. . . . .	Griechenland.	11,614	id. . . . .	Schweiz.	15,194
id. . . . .	Spanien.	719	id. . . . .	Italien.	3,480
id. . . . .	Belgien.	10	id. . . . .	Frankreich.	1,434
Datteln, Granaten etc., getrocknet	id.	10	Konditorwaaren . . . . .	id.	2,186
etc. . . . .	Türkei.	240	id. . . . .	Gr. Britann.	228
id. id.	Italien.	4	id. . . . .	Italien.	62
id. id.	Persien.	3,016	id. . . . .	Oesterreich.	20
id. id.	Frankreich.	28	id. . . . .	Belgien.	884
id. id.	Belgien.	30	Gegenstände des feineren Tafel-	id.	692
Mandeln, getrocknet . . . . .	id.	94	genusses . . . . .	id.	692
Gewürznelken . . . . .	Niederland.	121	id. id.	England.	312
Muskatnüsse . . . . .	id.	96	id. id.	Frankreich.	707
Weisser und schwarzer Pfeffer .	Indien.	280	Gebraunte Cichorien . . . . .	id.	12,786
id. id.	id.	637	id. . . . .	Belgien.	19,729
id. id.	Belgien.	11	Johannisbrod . . . . .	id.	1,106
Nicht bes. genannte Gewürze .	Italien.	257	Reife Nüsse . . . . .	Italien.	5,515
Gesalzene Heringe in Fässern .	Niederland.	Fass 1,083	id. . . . .	Spanien.	3,367
id. id.	Frankreich.	id. 121	id. . . . .	Frankreich.	790
id. id.	Belgien.	id. 32	Obstmus . . . . .	id.	651
id. in nicht handelsüb-	id.	491	id. . . . .	Amerika.	9,028
id. id.	Niederland.	238	id. . . . .	Italien.	779
			id. . . . .	Belgien.	3,838
			Säfte von Obst, ohne Zucker.	id.	320
			id. id.	Frankreich.	136

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Zum Genuss getrocknete Samen etc. . . . .	Frankreich.	6	Geschälter Reis . . . . .	Niederland.	5,724
id. id. . . . .	Belgien.	194	id. id. . . . .	Belgien.	234,488
Frische und getrocknete Südfruchtschalen . . . . .	id.	15	Salz . . . . .	id.	57,375
Chokolade und Chokoladensurrogate . . . . .	id.	344	id. id. . . . .	England.	9,900
id. id. . . . .	Niederland.	7	id. id. . . . .	Frankreich.	39,600
id. id. . . . .	Oesterreich.	174	Stärkezucker . . . . .	id.	141
id. id. . . . .	Schweiz.	35	id. id. . . . .	Belgien.	28
id. id. . . . .	Frankreich.	805	Unbearbeitete Tabakblätter . . . . .	id.	149,465
Kakaopulver . . . . .	id.	3	id. id. . . . .	Amerika.	47,431
Dextrin. Kleber . . . . .	Belgien.	15	id. id. . . . .	Indien.	19,540
Sago, Sagosurrogate, Tapioka etc. id. id. . . . .	id.	1,237	id. id. . . . .	Brasilien.	48
Stärke, Kraftmehl, Puder . . . . .	Frankreich.	6,004	id. id. . . . .	Haïti.	794
id. id. . . . .	id.	1,062	id. id. . . . .	Griechenland.	78,967
Nudeln und Maccaroni . . . . .	Belgien.	24	id. id. . . . .	Niederland.	16,018
id. id. . . . .	id.	1,230	id. id. . . . .	Dom. Repub.	758
Gewöhnliches Backwerk . . . . .	Frankreich.	18	id. id. . . . .	Türkei.	2,431
id. id. . . . .	id.	490	id. id. . . . .	id.	1,247
id. id. . . . .	Niederland.	150	id. id. . . . .	Philippinen.	12,830
id. id. (in Freimengen eingebracht) . . . . .	Belgien.	5,812	id. id. . . . .	Paraguay.	58
Körner von Getreide und Hülsenfrüchten, geschält. . . . .	id.	13,809	id. id. . . . .	Columbien.	384
id. id. . . . .	id.	55	id. id. . . . .	Cuba.	1,161
Mehl aus Getreide. . . . .	Italien.	91	id. id. . . . .	Mexiko.	67
id. . . . .	id.	7	id. id. . . . .	Spanien.	5,563
id. . . . .	Amerika.	99	id. id. . . . .	Algerien.	332
id. . . . .	Oesterreich.	208	id. id. . . . .	Frankreich.	1,246
id. . . . .	Frankreich.	249,315	id. id. . . . .	China.	714
id. id. (in Freimengen eingebracht) . . . . .	Belgien.	437,595	id. id. . . . .	Java.	7
Ausgeschälte Muscheln aus der See . . . . .	id.	129,290	id. id. . . . .	Schweiz.	9
id. id. . . . .	id.	333	id. id. . . . .	Italien.	850
Frische Austern . . . . .	Frankreich.	9	Tabaksaucen . . . . .	Schweiz.	577
id. . . . .	id.	4,452	Tabakstengel . . . . .	Amerika.	717
id. . . . .	Niederland.	609	Cigaretten . . . . .	Belgien.	399
id. . . . .	Belgien.	4,890	id. id. . . . .	Algerien.	29
Frische und bloss abgekochte Hummern . . . . .	id.	549	id. id. . . . .	Egypten.	102
id. id. . . . .	id.	148	id. id. . . . .	Niederland.	33
Geschälter Reis . . . . .	Frankreich.	2	id. id. . . . .	Frankreich.	4,459
	id.		Cigarren . . . . .	id.	30
			id. id. . . . .	Italien.	484
			id. id. . . . .	Niederland.	302
			id. id. . . . .	Schweiz.	75
			id. id. . . . .	Cuba.	164
			id. id. . . . .	Belgien.	1,155
			Kautabak . . . . .	id.	5
			id. id. . . . .	Frankreich.	3
			Schnupftabak . . . . .	Italien.	3

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.
Rauchtabak . . . . .	Italien.	35	Schmalz . . . . .	Belgien.	4,642
id. . . . .	Frankreich.	267	Stearinlichte . . . . .	id.	790
id. . . . .	Amerika.	10	id. . . . .	Amerika.	165
id. . . . .	Niederland.	54	Fisch- und Robbenspeck, Thran.	id.	589
Thee . . . . .	Belgien.	355	id. id.	Frankreich.	1,936
id. . . . .	id.	51	id. id.	Niederland.	1,266
id. . . . .	Niederland.	98	id. id.	Norwege..	1,263
id. . . . .	England.	125	id. id.	Japan.	4,165
id. . . . .	China.	122	id. id.	Belgien.	1,829
id. . . . .	Frankreich.	63	Talg . . . . .	id.	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> 321
Raffinirter Zucker . . . . .	id.	28,904	id. . . . .	Schweiz.	264
id. . . . .	Belgien.	40,145	id. . . . .	Frankreich.	1,716
<b>26. Oel, anderweit nicht genannt, und Fette.</b>			Knochenfett . . . . .	id.	239
		727,524	id. . . . .	Belgien.	14,860
Oel in Flaschen, nicht Speiseöl	Belgien.	848	Bienen- etc. Wachs . . . . .	id.	908
id. id.	Frankreich.	254	id. . . . .	Frankreich.	7
Speiseöl in Flaschen . . . . .	id.	7,122	Erdwachs . . . . .	Niederland.	91
id. . . . .	Italien.	68	id. . . . .	Oesterreich.	493
id. . . . .	Belgien.	829	<b>27. Papier und Papier- waaren.</b>		103,469
Oliven- und Baumwollensamenöl in Fässern . . . . .	Frankreich.	2,968	Dachpappe . . . . .	Frankreich.	92
Andere Oele in Fässern . . . . .	id.	5,471	id. . . . .	Belgien.	847
id. id.	Niederland.	251	Holzstoff zur Papierfabrikation	Schweiz.	19,407
id. id.	Belgien	2,036	Cellulose etc. id.	Norwegen.	18,302
DenaturirtesBaumwollensamenöl in Fässern . . . . .	Amerika.	19,867	id. . . . .	Schweden.	16,111
id. id.	England.	41,980	Pappen, nicht besonders genannt	Belgien.	100
Leinöl in Fässern . . . . .	Niederland.	25,319	Schleif-, Rost-, Polir- etc. Papier	id.	71
id. . . . .	Frankreich.	1,194	Packpapier, ungeglättet . . . . .	Frankreich.	2,504
id. . . . .	Belgien.	56,393	id. id.	Belgien.	91
Oelsäure . . . . .	id.	24,864	Photographisches Papier . . . . .	id.	92
id. . . . .	Amerika.	6,731	id. . . . .	Oesterreich.	41
id. . . . .	Frankreich	18,299	id. . . . .	Frankreich.	98
Denaturirtes Olivenöl in Fässern	Indien.	7,190	Buntes Papier . . . . .	id.	103
Rüböl und Rapsöl in Fässern . . . . .	Amerika.	1,014	id. . . . .	England.	146
id. id.	Frankreich.	504	id. . . . .	Schweiz.	36
id. id.	Belgien.	29,907	id. . . . .	Belgien.	190
Fette Oele, nicht bes. genannt	id.	141	Löschpapier etc. . . . .	id.	243
Rückstände fetter Oele . . . . .	id.	35,223	id. . . . .	Oesterreich.	57
id. . . . .	Amerika.	34,685	id. . . . .	England.	241
id. . . . .	Frankreich.	35,010	id. . . . .	Frankreich.	264
Oleomargarin . . . . .	id.	385	Schreibpapier . . . . .	id.	2,054
Schmalz . . . . .	Amerika.	313,524	id. . . . .	Schweiz.	20
			id. . . . .	England.	57

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Schreibpapier . . . . .	Belgien.	3,197	Rohpetroleum . . . . .	Amerika.	133,134
Druckpapier . . . . .	id.	2,263	Raffiniertes Petroleum . . . . .	id.	2,717,791
id. . . . .	Niederland.	1,976	id. . . . .	Russland.	35,275
id. . . . .	England.	2,160	id. . . . .	Belgien.	72,125
id. . . . .	Frankreich.	769	Petroleumdestillate . . . . .	id.	2,941
Zeichenpapier . . . . .	id.	141	id. . . . .	Frankreich.	37
id. . . . .	Belgien.	14	Mineralische Schmieröle . . . . .	Schweiz.	2,108
Malerpappe . . . . .	id.	1,920	id. id. . . . .	Amerika.	226,296
id. . . . .	Frankreich.	63	id. id. . . . .	Russland.	467,947
Decken aus Linoleum . . . . .	Belgien.	219	id. id. . . . .	Belgien.	130,709
Patronen aus Papier oder Pappe.	id.	3	<b>30 Seide u. Seidenwaaren.</b>		<b>1,688</b>
id. id. . . . .	Frankreich.	2	Seidenabfälle . . . . .	Belgien.	32
Spielzeug id. . . . .	id.	9	Nähseide . . . . .	Schweiz.	17
Papierwaaren ohne andere Ver-	id.	4,676	id. . . . .	Frankreich.	78
bindung . . . . .	England.	328	Seidene Bänder . . . . .	id.	13
id. id. . . . .	Schweiz.	10	Seidene Posamentierwaaren . . . . .	id.	18
id. id. . . . .	Oesterreich.	180	id. Spitzen etc. mit Metallfäden	id.	11
id. id. . . . .	Niederland.	4,188	Dichtes Seidenzeug . . . . .	Frankreich.	499
id. id. . . . .	Belgien.	5,113	id. . . . .	Schweiz.	150
Papiertapeten . . . . .	id.	3,801	id. . . . .	Belgien.	4
id. . . . .	England.	607	Ungemusterter, seidener Tüll . . . . .	Frankreich.	25
id. . . . .	Frankreich.	7,538	Seidene oder halbs. etc. Spitzen		
Patronen in Verbindung mit an-	id.	8	ohne Metallfäden . . . . .	id.	40
dern Materialien . . . . .	England.	498	id. id. . . . .	Schweiz.	6
id. id. . . . .	Belgien.	1,931	Seidene Gaze, Krepp etc. . . . .	Belgien.	4
id. id. . . . .			id. id. . . . .	Frankreich.	209
Spielzeug aus Papier u. Pappe in	id.	44	Halbseidene Bänder . . . . .	id.	70
Verbg. mit andern Materialien	Frankreich.	69	id. Posamentierwaaren.	id.	17
id. id. . . . .	id.	337	Dichtes Halbseidenzeug . . . . .	id.	436
Papierwaaren id. . . . .	Oesterreich.	17	id. . . . .	Schweiz.	28
id. id. . . . .	Belgien.	219	id. . . . .	Belgien.	31
<b>28. Pelzwerk (Kürschner-</b>		<b>470</b>	<b>31. Seife und Parfümerien.</b>		<b>44,965</b>
<b>arbeiten).</b>			Schmierseife . . . . .	Belgien.	14,283
Ueberzogenes Pelzwerk . . . . .	Belgien.	21	Gemeine, feste Seife . . . . .	id.	3,818
id. id. . . . .	Frankreich.	283	id. . . . .	Niederland.	612
Fertige, nicht überzogene Schaf-	id.	4	id. . . . .	Frankreich.	24,669
pelze . . . . .	Belgien.	162	Feine Seife in Tafelchen etc. . . . .	id.	674
id. id. . . . .			id. id. . . . .	England.	58
<b>29. Petroleum.</b>		<b>3,934,537</b>	id. id. . . . .	Belgien.	97
Rohpetroleum . . . . .	Belgien.	133,275	Wohlriechende Fette u. fette Oele	Frankreich.	20
id. . . . .	Russland.	9,899	Wohlriechende nicht alkoholhal-		
			tige Wasser . . . . .	id.	36

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
Alkoholhaltige Parfümerien . . . . .	Frankreich.	680	<b>35. Stroh- u. Bastwaaren.</b>		<b>22,938</b>
id. id. . . . .	England.	45			
id. id. . . . .	Belgien.	3			
<b>33. Steine u. Steinwaaren.</b>		<b>5,850,363</b>	Ordinäre Matten aus Bast, Stroh.		
Rohe Alabaster u. Marmorsteine.	Belgien.	50,603	Schilf etc. . . . .	Belgien.	3,587
Rohe Werksteine, Rohblöcke . . . . .	id.	1,909,543	id. id. . . . .	Australien.	14
id. id. . . . .	Frankreich.	1,028,600	id. id. . . . .	Frankreich.	5
Bloss behauene Pflastersteine . . . . .	Belgien.	8,800	Andere Matten aus Gras, Wur-		
Schleif-, Wetz- etc. Steine . . . . .	id.	27,031	zeln etc. . . . .	Italien.	138
id. id. . . . .	Frankreich.	3,641	id. id. . . . .	Belgien.	8
Grobe Steinmetzarbeiten, unge-			id. id. . . . .	Oesterreich.	68
schl., nicht aus Marmor etc. . . . .	id.	1,200	Strohhänder . . . . .	England.	160
id. id. . . . .	Belgien.	15,804	id. . . . .	Schweiz.	28
Dachschiefer und Dachschiefer-			id. . . . .	Frankreich.	5
platten . . . . .	id.	2,088,576	id. . . . .	Italien.	211
id. id. . . . .	Frankreich.	395,696	id. . . . .	China.	10,346
Grobe Steinmetzarbeiten, unge-			id. . . . .	Belgien.	8,046
schl. aus Marmor etc. . . . .	id.	1,403	Feine Bastwaaren etc. in Verbg.		
id. id. . . . .	Belgien.	104,433	mit anderen Materialien . . . . .	Frankreich.	12
Waaren aus harten Steinen in			id. id. . . . .	China.	17
Verbg. mit Holz oder Eisen.			id. id. . . . .	Belgien.	54
unpolirt etc. . . . .	id.	7,037	id. id. . . . .	id.	Stück 900
id. id. . . . .	Frankreich.	3,065	id. . . . .	Schweiz.	id. 1,910
Lithographirsteine, geschl. etc. . . . .	Belgien.	1,392	id. . . . .	Oesterreich.	id. 77
Schieferwaaren, auch in Verbg			id. . . . .	Italien.	id. 130
mit anderen Materialien . . . . .	id.	1,478	id. . . . .	Frankreich.	id. 663
Steinwaaren, auch in Verbg. mit			Garnirte Strohhüte . . . . .	id.	id. 550
anderen Materialien . . . . .	id.	4,319	id. . . . .	Schweiz.	id. 331
id. id. . . . .	Oesterreich.	338	id. . . . .	Belgien.	id. 251
id. id. . . . .	Schweiz.	61	Sparterie . . . . .	id.	9
id. id. . . . .	Frankreich.	997	id. . . . .	Schweiz.	6
id. mit polirtem Holz etc . . . . .	id.	707	id. . . . .	Oesterreich.	9
id. id. . . . .	Belgien.	439	id. . . . .	Frankreich.	33
<b>34. Steinkohlen, Koks, Torf</b>			<b>36. Theer, Pech, Harze</b>		<b>38,502</b>
<b>Torfstreu etc.</b>		<b>996,166 784</b>	aller Art.		
Koks . . . . .	England.	31,000	Pech . . . . .	Belgien.	79
id. . . . .	Belgien.	143,464,074	Terpentinharze . . . . .	id.	736
Steinkohlen . . . . .	id.	127,284,603	id. . . . .	Amerika.	9,295
id. . . . .	Frankreich.	270,000	id. . . . .	Frankreich.	1,218
Torf . . . . .	Belgien.	98	Theer . . . . .	id.	27,375
Torfstreu . . . . .	id.	40,000	Harz, nicht besonders genannt . . . . .	Indien.	299
id. id. . . . .	Niederland.	225,065	<b>37. Thiere und thierische</b>		<b>161,560</b>
Presskohlen . . . . .	Belgien.	22,881,944	<b>Produkte.</b>		
			Bienenstöcke mit lebend. Bienen	Belgien.	104

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bezw. Stück.
<b>Blasen, Därme, Magen</b>	Belgien.	3,373	<b>39. Vieh.</b>		<b>2.016</b>
id.	Amerika.	2,181	Pferde	Niederland.	Stück 27
id.	Niederland.	612	id.	Belgien.	id. 1,747
id.	Frankreich.	701	id.	England.	id. 5
<b>Lebendes Federvieh</b>	id.	69	id.	Frankreich.	id. 164
id.	Niederland.	110	Maulesel etc.	Belgien.	id. 1
id.	Belgien.	1,084	Kühe	id.	id. 9
<b>Lebende Schnecken etc.</b>	Oesterreich.	402	Jungvieh im Alter bis zu 2½ Jahren	Frankreich.	id. 14
id.	Frankreich.	43	id.	Belgien.	id. 14
<b>Unausgeschälte Seemuscheln</b>	id.	93	id.	England.	id. 30
id.	Niederland.	2,033	Kälber unter 6 Wochen	Belgien.	id. 4
id.	Belgien.	23,575	Ziegen	id.	id. 1
<b>Animalische Waschschwämme</b>	id.	109	<b>40. Wachstuch, Wachsmusselin, Wachstaft.</b>		<b>1.072</b>
id.	Niederland.	12	Grobes, unbedrucktes Wachstuch	Belgien.	277
id.	Italien.	23	id.	England.	218
id.	Oesterreich.	11	id.	Frankreich.	16
id.	Frankreich.	97	Bedrucktes Wachstuch	id.	41
<b>Thiere, nicht besonders genannt.</b>	Belgien.	327	id.	Belgien.	520
<b>Thierische Produkte, id.</b>	Niederland.	43	<b>41. Wolle, sowie Waaren daraus.</b>		<b>208.077</b>
<b>Eier von Geflügel, Eigelb.</b>	Italien.	1,292	Rohe, gewaschene Schafwolle	Australien.	23,245
id.	Frankreich.	3,734	id.	Frankreich.	8,208
id.	Belgien.	119,308	id.	Belgien.	69,274
<b>38. Thonwaaren.</b>		<b>1.244.245</b>	Kämmlinge	id.	25
<b>Gewöhnl. Mauersteine, unglasirte</b>	Frankreich.	20,210	id.	England.	408
id.	Belgien.	1,140,973	Kunstwolle, Wollenabfälle	id.	21,454
<b>Unglasirte Thonröhren</b>	id.	435	id.	Frankreich.	6,163
id.	Frankreich.	32,860	id.	Belgien.	12,065
<b>Unglasirtes, gem. Töpfergeschirr</b>	id.	22,018	Gekämmte Wolle	Frankreich.	2,853
id.	Belgien.	7,142	Hartes Kammgarn, ungefärbt etc.	England.	5,421
<b>Schmelztigel, Muffeln, Kapseln etc.</b>	id.	483	id.	Belgien.	255
<b>Feine Terracottawaaren</b>	Oesterreich.	713	id.	id.	407
id.	Frankreich.	2,965	Wollengarn, roh	Frankreich.	11,437
<b>Einfarbige Thonwaaren, feine</b>	id.	1,003	id.	id.	33,895
id.	England.	147	id.	England.	25
id.	Belgien.	3,600	id.	Belgien.	461
<b>Mehrfarbige Thonwaaren, feine</b>	id.	4,712	id.	id.	83
id.	Niederland.	146	Dachfilz, Asphaltfilz etc.	id.	
id.	Japan.	17	Filze aus Rindviehhaaren etc.,	id.	183
id.	Frankreich.	3,018	ungefärbte	id.	
<b>Einfarbiges Porzellan</b>	id.	1,401	Fussdecken aus Rindviehhaaren	id.	3
id.	Schweiz.	87	etc., ungefärbte	id.	
id.	Belgien.	115	id.	Frankreich.	12
<b>Mehrfarbiges Porzellan</b>	id.	504			
id.	Frankreich.	1,696			

Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	Waarengattung.	Herkunftsland der Waaren.	Menge in Kilogramm bzw. Stück.	
Gefärbte Filze aus Rindviehhaaren	Frankreich.	144	<b>42. Zink und Zinkwaaren.</b>		3,630	
Gewebte Fussdecken . . . . .	id.	463		Rohes Zink . . . . .	Belgien.	73
id. . . . .	Belgien.	756		Gewalztes Zink . . . . .	id.	308
Unbedruckte Strumpfwaaaren . . . . .	id.	71		id. . . . .	Frankreich.	18
id. id. . . . .	Italien.	84		Grobe Zinkwaaren . . . . .	id.	78
id. id. . . . .	England.	7		id. . . . .	Belgien.	1,252
id. id. . . . .	Frankreich.	308		Feine Zinkwaaren . . . . .	id.	189
Unbedrucktes Wollenzeug . . . . .	id.	3,629		id. . . . .	Frankreich.	1,712
id. id. . . . .	England.	2,773				
id. id. . . . .	Schweiz.	9		<b>43. Zinn und Zinnwaaren.</b>		2,904
id. id. . . . .	Italien.	3	Rohes Zinn . . . . .	Belgien.	72	
id. id. . . . .	Belgien.	3,604	Grobe Zinnwaaren . . . . .	Frankreich.	273	
Bedruckte Filzwaaren . . . . .	id.	107	Feine id. . . . .	id.	2,325	
Wollene Posamentierwaaren . . . . .	id.	46	id. . . . .	Belgien.	219	
id. id. . . . .	Frankreich.	149	Spielzeug aus Zinn . . . . .	Frankreich.	15	
Bedrucktes Wollenzeug . . . . .	Belgien.	29				

**Steuerpflichtige Waaren, welche während des Jahres 1901 aus dem Zollverein nach dem Grossherzogthum Luxemburg eingeführt wurden.**

a) Bier*) . . . . .	Liter	1,297,411
b) Branntwein mit Übergangs- u. Versendungsschein etc., Liter r. A. . . . .	»	157,804
c) id. ohne id. id. . . . .	»	24,398
d) Kochsalz . . . . .	kg.	1,034,005
e) Unbearbeitete Tabakblätter . . . . .	»	251,184
f) Vieh- und Gewerbesalz**) . . . . .	»	400,250

\*) Steuerpflichtig ist nur Bier, welches aus Baiern, einschliesslich der bayerischen Pfalz, Württemberg, Baden und Elsass-Lothringen hier eingeführt wird.

\*\*) Das im Grossherzogthum Luxemburg verbrauchte Vieh- und Gewerbesalz wurde auf Grund der vom Hauptzollamte ausgestellten Berechtigungsscheine steuerfrei bezogen.

## Waaren-Ausfuhr nach dem Zollvereins-Auslande.

Die nachfolgende Statistik bezieht sich nur auf diejenigen Waaren, welche aus Luxemburg über die belgische und französische Grenze ausgeführt worden sind. Der Durchfuhrverkehr ist, soweit derselbe als solcher sich feststellen liess, nicht berücksichtigt.

Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. *) KG.	Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. KG.
<b>1. Abfälle.</b>	<b>749,210</b>	Lacke, Lackfirniss . . . . .	227
Eisenabfälle (Glühspan) etc. . . . .	109,418	Maler- und Waschfarben . . . . .	32
Lederabfälle . . . . .	469,648	Zündhölzer, Zündkerzen . . . . .	3,775
Kleie . . . . .	164,500	Gelatine . . . . .	25
Thierknochen . . . . .	1,200	Leim . . . . .	25
Asche, Kalkäscher . . . . .	64	Sprengstoffe . . . . .	15
Lumpen . . . . .	4,350	Tinte, Tintenpulver . . . . .	483
<b>2. Baumwolle u. Baumwollwaaren.</b>	<b>4,069</b>	Wagenschmiere . . . . .	3,531
Rohes, dichtes Baumwollenzeug . . . . .	362	Wichse . . . . .	298
Gebleichtes, dichtes Baumwollenzeug . . . . .	250	Zündwaaren, nicht besonders genannt . . . . .	810
Gefärbtes. id. id. . . . .	1,992	Kalzinirte Soda . . . . .	339
Baumwollene Posamentierwaaren . . . . .	42	Wasserglas . . . . .	1,356
id. Strumpfwaaren . . . . .	1,453	Anilinöl, Anilinsalze . . . . .	123
<b>3. Blei und Bleiwaaren.</b>	<b>207,708</b>	Bleiweiss . . . . .	100
Rohes Bruchblei . . . . .	64	Calciumcarbid . . . . .	50
Bleiglätte . . . . .	1,300	Eis . . . . .	28,593
Gewalztes Blei . . . . .	993	Knochenasche . . . . .	149
Röhren aus Blei, unlackirte . . . . .	66	Kohlensäure . . . . .	1,337
Grobe Bleiwaaren . . . . .	2,277	Mineralwasser . . . . .	509,352
Feine id. . . . .	203,008	Schwefelsaures Natron . . . . .	41
<b>4. Bürstenbinder- und Siebmacher- waaren.</b>	<b>215</b>	Schiesspulver . . . . .	1,530
Grobe Bürsten aus Bast, Stroh etc. . . . .	179	Seegras etc. . . . .	512
id. Borsten etc. . . . .	15	Superphosphat . . . . .	4,897
Feine Bürsten . . . . .	21	Terpentinöl . . . . .	10
<b>5. Drogerie-, Apotheker- u. Farb- waaren.</b>	<b>568,281</b>	Bronze- und andere Farbstoffe . . . . .	1,550
Blei-, Farben-, Pastellstifte und Zeichen- kreide . . . . .	160	Fabrikate der chemischen Industrie . . . . .	3,751
		Geschlemmte Kreide . . . . .	3,200
		<b>6. Eisen und Eisenwaaren.</b>	<b>41,837,891</b>
		Brucheisen und Eisenabfälle . . . . .	9,095,714
		Roheisen . . . . .	17,659,763
		Eck- und Winkeleisen . . . . .	251,880
		Eisenbahnlaschen und Unterlagsplatten . . . . .	245

\*) Darunter auch Waaren, welche aus dem Handel mit andern Ländern stammen. — Die Ausfuhr nach den Zollvereinsstaaten lässt sich nicht nachweisen, weil an der Grenze gegen den Zollverein Zollämter nicht bestehen.

Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.  KG.	Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören.  KG.
Eisenbahnschienen . . . . .	132,090	Blumenzwiebeln und andere lebende Ge- wächse . . . . .	74,423
Schmiedbares Eisen in Stäben . . . . .	3,401 5 3	Grassaat . . . . .	356
Luppeneisen etc. . . . .	10,912,596	Frische Kartoffeln . . . . .	292,395
Rohe Platten u. Bleche aus schmiedb. Eisen	104,682	Kleesaat . . . . .	1,150,694
Polirte, gefirnisste Bleche aus id.	70	Frische Küchengewächse . . . . .	70,748
Ganz grobe, rohe Eisenwaaren . . . . .	60,448	Frisches Obst . . . . .	32,416
Ambosse, Brecheisen, Hufeisen etc. . . . .	208	Ungefärbtes Stroh . . . . .	61,714
Drahtseile . . . . .	1,236	Sämereien, nicht besonders genannt . . . . .	25
Eisenbahnachsen, Eisenbahnräder etc.	1,018	Erzeugnisse des Landbaues, nicht beson- ders genannt . . . . .	221
Gewalzte Röhren aus schmiedb. Eisen . . . . .	473	<b>10. Glas und Glaswaaren.</b>	<b>3,503</b>
Grobe, unabgeschliffene pp. Eisenwaaren.	40 647	Gemeines, grünes Hohlglas . . . . .	17
Grobe, abgeschliffene pp. Eisenwaaren . . . . .	14,489	Weisses Hohlglas . . . . .	319
Feine Eisenwaaren . . . . .	160,708	Belegtes Tafel- und Spiegelglas . . . . .	60
Spielzeug aus Eisen . . . . .	13	Unbelegtes id. . . . .	15
Jagd- und Luxusgewehre . . . . .	74	Gepresstes pp. Glas . . . . .	1,935
Uhrfournituren etc. . . . .	54	Farbiges Glas . . . . .	1,098
<b>7. Erden, Erze, edle Metalle.</b>	<b>1,644,799,427</b>	Glaswaaren in Verbindung mit anderen Materialien . . . . .	59
Cement . . . . .	17,223	<b>11. Haare und Haarwaaren.</b>	<b>862</b>
Erde, Sand, Mergel etc. . . . .	1,897,378	Borsten . . . . .	119
Farbenerde . . . . .	10,100	Rohe Pferdehaare . . . . .	54
Gips . . . . .	125,940	Gereinigte Bettfedern . . . . .	689
Graphit . . . . .	48	<b>12. Häute und Felle.</b>	<b>206,455</b>
Infusorienerde . . . . .	2,231	Rohe Hasen- und Kaninchenfelle . . . . .	1,233
Kalk . . . . .	2,234,117	Grüne und trockene Kalbfelle . . . . .	67,098
Erden, nicht besonders genannt . . . . .	4	Grüne und gesalzene Rindshäute . . . . .	47,515
Eisenerze . . . . .	1,599,460,600	Gekalkte und trockene Rindshäute . . . . .	2,166
Schlacken von Erzen . . . . .	219,175	Grüne und gesalzene Rosshäute . . . . .	24,609
Thomasschlacken, gemahlene . . . . .	40,832,611	Rohe, behaarte Schaf- und Ziegenfelle id. enthaarte id. . . . .	54,570 11,826
<b>8. Flachs und andere vegetabilische Spinnstoffe.</b>	<b>65</b>	Rohe Häute u. Felle, nicht bes. genannt . . . . .	315
Roher Flachs, geröstet . . . . .	65	Häute von Pelzthieren, auch Vogelbälge . . . . .	123
<b>9. Getreide und andere Erzeugnisse des Landbaues.</b>	<b>1,713 221</b>	<b>13. Holz und Holzwaaren.</b>	<b>1,521,633</b>
Roggen . . . . .	60	Abfälle von Schnitzstoffen . . . . .	1,022
Hafer . . . . .	230	Bambus-, Pfeffer- etc. Rohr . . . . .	111
Hülsenfrüchte . . . . .	3,112		
Frische Tafeltrauben . . . . .	23		
Frische Blumen . . . . .	527		
Futtergewächse, nicht besonders genannt.	26,557		

Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. kg.	Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. kg.	
Thierhörner, Hufe, Knochen . . . . .	41,519	<b>17. Kautschuk und Kautschuk- waaren.</b>	259	
Brennholz, Lohkuchen, Reisig etc. . . . .	101,398		Kautschukhornmasse . . . . .	28
Holzkohlen . . . . .	4,473		Grobe Kautschukwaaren . . . . .	77
Holzborke, Gerberlohe . . . . .	502,588	Hartgummiwaaren . . . . .	154	
Quebrachoholz, zerkleinert . . . . .	63	<b>18. Fertige Kleider, Leibwäsche, auch Putzwaaren.</b>	216	
Bau- u. Nutzholz, roh oder lediglich in der Querrihtung mit der Axt oder Säge bearbeitet . . . . .	547,300		Halbseidene Kleider . . . . .	23
id. id. . . . .	Festm. 55		Wollene . . . . .	193
Bau- und Nutzholz in der Richtung der Längsachse beschlagen etc. . . . .	15,900	<b>19. Kupfer und Waaren daraus.</b>	7,327	
id. id. . . . .	9,930		Rohes Kupfer . . . . .	527
id. id. . . . .	205 810		Gemünztes Kupfer . . . . .	4,002
Grobe, rohe Korbflechterwaaren . . . . .	5,957	Messing und Tomback, auch Bruch . . . . .	180	
id. ungefärbte Drechslerwaaren . . . . .	58,034	Grobe Kupferwaaren . . . . .	2,580	
Rohe, geschnittene Fournire . . . . .	29,400	Feine, polirte Kupfer- u. Messingwaaren . . . . .	98	
Grobe, gebeizte Böttcherwaaren . . . . .	940	Feine, vernirte Messingwaaren . . . . .	36	
Grobe Korkwaaren . . . . .	159	Aluminiumwaaren . . . . .	24	
Grobe, gefärbte pp. Holzwaaren . . . . .	8,834	<b>20. Kurzwaaren, Quincaillerien.</b>	23,316	
Geebnete Hornstäbe . . . . .	181		Gold- und Silberwaaren . . . . .	22
Feine Holzwaaren . . . . .	1,935		Vergoldete oder versilberte unedle Metall- waaren . . . . .	17
Feine Korbflechterwaaren . . . . .	526	Regen- und Sonnenschirme . . . . .	1	
Korkstopfen pp. . . . .	15,326	Angekleidete Puppen etc. . . . .	263	
Waaren aus anderen animalisch. od. veget. Schnitzstoffen . . . . .	40	Waaren aus Gespinnsten von Baumwolle, Leinen, Seide etc. in wesentlicher Ver- bindung mit Glas, Holz, Pappe etc. . . . .	23,013	
Gepolsterte Möbel mit Ueberzug . . . . .	217	<b>21. Leder und Lederwaaren.</b>	126,936	
<b>14. Hopfen.</b>	1,056		Ungefärbtes, lohbares Leder . . . . .	1,147
Hopfen . . . . .	1,056		Handschuhleder . . . . .	2,773
<b>15. Instrumente, Maschinen und Fahrzeuge.</b>	107,357	Sohlleder . . . . .	106,144	
Musik-Instrumente, Claviere etc. . . . .	1,536	Enthaarte, halbgare Schaf- und Ziegenfelle	4,665	
id. Violinen, Cithern etc . . . . .	482	Grobe Lederwaaren . . . . .	640	
Maschinen und Theile davon, überwiegend oder ganz aus Holz . . . . .	1,369	Feine id. . . . .	9	
id. id. aus Gusseisen . . . . .	92,216	Feine lederne Handschuhe . . . . .	11,558	
id. id. aus Eisen . . . . .	10,864	<b>22. Leinengarn, Leinwand u. andere Leinenwaaren.</b>	241	
Nähmaschinen mit Gestell aus Gusseisen . . . . .	890		Manilahangewebe . . . . .	10
Eisenbahnfahrzeuge, weder mit Leder noch Polsterarbeit, je unter 1000 M. werth . . . . .	Stück 45			
Wagen und Schlitten mit Leder- oder Polsterarbeit . . . . .	id. 3			

Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. Kg.	Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. Kg.
Ungefärbte Leinwand pp. . . . .	125	Reife Nüsse, geniessbare Kastanien etc. . . . .	13,669
Gefärbte id. . . . .	106	Obstmus . . . . .	19
<b>23. Lichte.</b>	<b>80</b>	Sämereien u. Küchengewächse zum Genuss . . . . .	108
Lichte . . . . .	80	Chokolade und Chokoladesurrogate . . . . .	14
<b>24. Literarische und Kunstgegenstände.</b>	<b>2,223</b>	Gewöhnliches Backwerk . . . . .	83
Gedruckte Bücher . . . . .	1,844	Mehl aus Getreide . . . . .	100
Bilder, Bilderbogen etc. . . . .	85	Cigarren . . . . .	1,385
Gemälde, Zeichnungen . . . . .	294	Rauchtaback . . . . .	72,959
<b>25. Material-, Spezerei- auch Konditorwaaren.</b>	<b>1,461,749</b>	<b>26. Oel, anderweit nicht genannt, und Fette.</b>	<b>7,361</b>
Bier in Fässern . . . . .	1,275,530	Speiseöl in Flaschen . . . . .	825
id. Flaschen . . . . .	13,133	Oelsäure . . . . .	47
Liköre . . . . .	711	Rückstände, feste, von der Fabrikation fetter Oele. . . . .	5,298
Branntwein in Fässern*) . . . . .	4,292	Schweineschmalz. . . . .	8
id. Flaschen . . . . .	1,216	Talg von Rindern etc. . . . .	76
Hefe, mit Ausnahme der Weinhefe . . . . .	39	Knochen- und sonstiges Thierfett . . . . .	557
Cider und künstlich bereitete Getränke in Fässern . . . . .	769	Bienen etc. Wachs . . . . .	550
Wein und Most in Flaschen . . . . .	31,999	<b>27. Papier und Papierwaaren.</b>	<b>4,302</b>
Schaumwein**) . . . . .	2,483	Dachpappe . . . . .	260
Wein in Flaschen . . . . .	3,265	Schleif-, Rost-, Polirpapier etc. . . . .	108
Frische Butter . . . . .	27,485	Ungeglättetes Packpapier . . . . .	3,512
Getrocknetes etc. Fleisch . . . . .	4,606	Schreibpapier . . . . .	185
Frische Fische . . . . .	2,572	Papierwaaren ohne weitere Verbindung pp. . . . .	220
Gesalzene Fische . . . . .	30	Spielzeug aus Papier . . . . .	2
Todtes Federwild, auch Wild . . . . .	1,526	Papierwaaren ohne weitere Verbindung mit andern Materialien . . . . .	15
Getrocknete Feigen . . . . .	10	<b>29. Petroleum.</b>	<b>362</b>
Honig . . . . .	9	Mineralische Schmieröle . . . . .	362
Rohes Kaffee . . . . .	2	<b>31. Seife und Parfümerien.</b>	<b>465</b>
Käse . . . . .	2,230	Schmierseife . . . . .	75
Feines Kuchenwerk (Konditorw.) . . . . .	319	Gemeine, feste Seife in Stangen . . . . .	85
Gegenstände des feineren Tafelgenusses . . . . .	271		
Gemahlene Cichorien . . . . .	915		

\*) Ausserdem wurden noch 76,215 Liter r. Alkohol nach dem Zollvereinslande ausgeführt.

\*\*) Ausserdem wurde noch 65,127 Kg. nach dem Zollvereinslande ausgeführt.

Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. Kg.	Waarengattung.	Ausfuhr nach Ländern, die nicht zum Zollverein gehören. Kg.
Feine Seife . . . . .	55	Animalische Waschschwämme . . . . .	9
Alkoholh. Parfümerien . . . . .	250	Thiere, nicht besonders genannt . . . . .	1.865
<b>32. Spielkarten.</b>	<b>85</b>	Thierische Produkte, nicht bes. genannt . . . . .	132
Spielkarten . . . . .	85	Eier von Geflügel, Eigeln . . . . .	1.370
<b>33. Steine und Steinwaaren.</b>	<b>18,052.356</b>	<b>38. Thonwaaren.</b>	<b>2,426,683</b>
Alabaster, roh, behauen etc. . . . .	73	Gewöhnliche Mauersteine, unglasirt . . . . .	2,101,211
Rohe Steine . . . . .	17,632.495	Feuerfeste Steine, unglasirt . . . . .	4.400
Schleif-, Wetz- etc. Steine; Flintensteine . . . . .	192,749	Falzdachziegel, Mauersteine, Klenker etc. . . . .	246,508
Grobe, ungeschliffene Steinmetzarbeiten . . . . .	144,850	Feine Terracottawaaren . . . . .	400
Dachschiefer und rohe Schieferplatten . . . . .	75.754	Einfarbige Thonwaaren . . . . .	41,527
Ungeschl. pp. Waaren aus Alabaster, Mar- mor etc. . . . .	54	Mehrfarbige id. . . . .	32.814
Lithographirsteine, geschliffene pp. . . . .	25	Einfarbiges Porzellan . . . . .	37
Geschliffene Schieferwaaren . . . . .	4,635	Mehrfarbiges Porzellan . . . . .	86
Steinwaaren in Verbg. mit unpolirt. Holz oder Eisen . . . . .	2,001	<b>39. Vieh.</b>	<b>1.898</b>
<b>34. Steinkohlen, Braunkohlen, Koks, Torf, Torfstreu.</b>	<b>220,500</b>	Pferde . . . . .	Stück 1,898
Steinkohlen . . . . .	205,500	<b>41. Wolle und Wollwaaren.</b>	<b>85,292</b>
Presskohlen . . . . .	15,000	Rohe Lama-, Angora- etc. Haare . . . . .	28,473
<b>36. Theer, Pech, Harze aller Art, Asphalt.</b>	<b>13</b>	Rohe Hasen- und Kaninchenhaare . . . . .	806
Pech . . . . .	13	Andere Thierhaare, roh, gesotten, ge- chelt etc. . . . .	12,330
<b>37. Thiere u. thierische Produkte, anderweit nicht genannt.</b>	<b>14.630</b>	Rohe Wolle . . . . .	180
Bienenstöcke mit lebenden Bienen . . . . .	180	Kämmlinge . . . . .	16
Lebendes Federvieh . . . . .	10.876	Rohes Wollengarn . . . . .	21
Flusskrebse etc. . . . .	37	Gefärbtes Wollengarn . . . . .	8
Milch, Rahm, Buttermilch . . . . .	83	Wollene Strumpfwaaren . . . . .	16,574
Unausgeschälte Seemuscheln . . . . .	88	Unbedrucktes Wollenzug . . . . .	26,133
		Bedrucktes id. . . . .	751
		<b>43. Zinn und Zinnwaaren.</b>	<b>37</b>
		Rohes Zinn . . . . .	25
		Feine Zinnwaaren . . . . .	12

**Zu- oder Abnahme des luxemburgischen Aussenhandels  
im Jahre 1901 gegen das Vorjahr. \*)**

**A. — Einfuhr.**

Waarengattung.	1900.	1901.	Zu- oder Abnahme gegen das Vorjahr 1900.
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
1. Abfälle . . . . .	5,745,980	5,092,235	— 653,745
2. Baumwolle und Baumwollenwaaren . . .	107,412	121,207	+ 13,795
3. Blei und Legierungen, und Waaren daraus	287,946	20,824	— 267,122
4. Bürsten und Siebmacherwaaren. . . . .	2,918	35,631	+ 32,713
5. Drogerie- und Farbwaaren . . . . .	3,146,135	3,541,290	+ 395,155
6. Eisen und Eisenwaaren . . . . .	4,327,761	1,277,303	— 3,050,458
7. Erden, Erze etc. . . . .	174,540,720	108,604,032	— 65,936,688
8. Flachs und andere vegetabilische Spinn- stoffe, mit Ausnahme der Baumwolle . . .	2,119	3,886	+ 1,767
9. Getreide und andere Erzeugnisse des Land- baues . . . . .	21,143,870	22,050,294	+ 906,424
10. Glas- und Glaswaaren . . . . .	60,884	59,519	— 1,365
11. Haare, sowie Waaren daraus; Federn und Borsten . . . . .	4,179	3,719	— 460
12. Häute und Felle . . . . .	1,571,486	1,766,379	+ 194,893
13. Holz, sowie Waaren daraus . . . . .	8,366,185	6,537,949	— 1,828,236
14. Hopfen . . . . .	496	413	— 83
15. Instrumente, Maschinen und Fahrzeuge . .	2,861,027	2,089,169	— 771,858
16. Kalender . . . . .	1,270	1,560	+ 290
17. Kautschuk, Guttapercha, sowie Waaren daraus . . . . .	4,737	2,209	— 2,528
18. Kleider, Leibwäsche, auch Putzwaaren . .	5,425	3,606	— 1,819
19. Kupfer, unedle Metalle, sowie Waaren daraus . . . . .	54,364	55,554	+ 1,190
20. Kurzwaaren, Quincaillerie . . . . .	4,594	3,540	— 1,054
21. Leder und Lederwaaren . . . . .	29,712	21,209	— 8,503
22. Leinenwaaren . . . . .	35,315	23,825	— 11,490
23. Lichte . . . . .	14,034	8,504	— 5,530
24. Literarische und Kunstgegenstände . . .	47,831	52,121	+ 4,270
25. Material-, Spezerei- auch Konditorwaaren	3,189,807	2,791,030	— 398,777
26. Oel und Fette . . . . .	759,920	727,521	— 32,399
27. Papier und Pappwaaren . . . . .	120,570	103,469	— 17,101

\*) Anmerkungen zu vorstehender Zollstatistik, sowie von der gewöhnlichen Erhebungsweise abweichende Zahlen innerhalb einiger Tarifpositionen, haben in dieser Aufstellung keine Berücksichtigung gefunden.

Waarengattung.	1900.	1901.	Zu- oder Abnahme gegen das Vorjahr 1900.
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
28. Pelzwerk . . . . .	239	470	+ 231
29. Petroleum . . . . .	4,673,023	3,931,537	- 741,486
30. Seide und Seidenwaaren . . . . .	2,034	1,688	- 346
31. Seife und Parfümerien. . . . .	43,321	44,965	+ 1,644
32. Spielkarten . . . . .	»	»	»
33. Steine und Steinwaaren . . . . .	26,555,540	5,850,363	- 20,705,177
34. Steinkohlen und Koks . . . . .	473,982,200	296,166,784	- 177,815,416
35. Stroh- und Bastwaaren . . . . .	26,423	22,933	- 3,492
36. Theer, Pech, Harz, Asphalt . . . . .	144,859	38,502	- 106,337
37. Thiere und thierische Produkte . . . . .	137,453	161,560	+ 24,107
38. Thonwaaren . . . . .	3,139,176	1,244,245	- 1,894,931
39. Vieh . . . . .	Stück. 2,313	Stück. 2,016	- 297
40. Wachstuch,- Musselin und -Taffet . . . . .	Kilogr. 3,723	Kilogr. 1,072	- 2,651
41. Wolle und Wollenwaaren. . . . .	329,848	208,077	- 121,771
42. Zink und Zinkwaaren . . . . .	4,003	3,630	- 373
43. Zinn und Zinnwaaren . . . . .	1,011	2,904	+ 1,893

**Steuerpflichtige Waaren, welche aus dem Zollverein nach Luxemburg eingeführt wurden.**

Bier . . . . .	Liter. 1,686,547	Liter. 1,297,411	- 389,136
Branntwein mit Uebergangsschein . . . . .	180,858	157,804	- 23,054
id. ohne id. . . . .	17,902	24,398	+ 6,496
Kochsalz . . . . .	Kilogr. 1,453,578	Kilogr. 1,034,005	- 419,573
Unbearbeitete Tabakblätter . . . . .	242,946	251,184	+ 8,238
Viehlsalz. . . . .	498,600	400,250	- 98,350

**B. — Ausfuhr.**

1. Abfälle . . . . .	Kilogr. 525,621	Kilogr. 749,210	+ 223,589
2. Baumwolle und Baumwollenwaaren. . . . .	4,631	4,069	- 562
3. Blei und Waaren daraus . . . . .	293,878	207,708	- 86,170
4. Bürsten und Siebmacherwaaren . . . . .	1,083	215	- 868
5. Drogerie- und Farbwaaren. . . . .	462,064	568,281	+ 106,217
6. Eisen und Eisenwaaren. . . . .	19,106,228	41,837,891	+ 22,731,663
7. Erden, Erze und Metalle . . . . .	2,254,687,667	1,644,799,427	- 609,888,240
8. Flachs u. andere vegetabilische Spinnstoffe	36	65	+ 29

Waarengattung.	1900.	1901.	Zu- oder Abnahme gegen das Vorjahr 1900.
	Kilogr.	Kilogr.	Kilogr.
9. Getreiden. and. Erzeugnisse des Landbaues	3,112,740	1,713,221	— 1,399,519
10. Glas und Glaswaaren . . . . .	869	3,533	+ 2,634
11. Haare, sowie Waaren daraus; Federn und Borsten. . . . .	569	862	+ 293
12. Häute und Felle . . . . .	128,487	206,455	+ 77,968
13. Holz, sowie Waaren daraus . . . . .	784,798	1,521,633	+ 736,835
14. Hopfen. . . . .	»	1,056	+ 1,056
15. Instrumente, Maschinen und Fahrzeuge .	93,117	107,357	+ 12,240
17. Kautschuk, Guttapercha u. Waaren daraus	1,230	25	— 971
18. Kleider, Leibwäsche, sowie Putzwaaren .	1,239	216	— 1,023
19. Kupfer, unedle Metalle, sowie Waaren daraus . . . . .	3,626	7,327	+ 3,701
20. Kurzwaaren und Quincaillerie . . . . .	25,522	23,316	— 2,206
21. Leder und Lederwaaren . . . . .	92,928	126,936	+ 34,008
22. Leinenwaaren . . . . .	1,261	241	— 1,020
23. Lichte . . . . .	58	80	+ 22
24. Literarische und Kunstgegenstände . . .	4,408	2,223	— 2,185
25. Material-, Spezerei- und Konditorwaaren.	1,405,431	1,461,749	+ 56,318
26. Oel und Fette . . . . .	2,221	7,361	+ 5,140
27. Papier und Pappwaaren . . . . .	17,674	4,302	— 13,372
29. Petroleum. . . . .	948	362	— 586
30. Seide und Seidenwaaren . . . . .	38	»	— 38
31. Seife und Parfümerien. . . . .	747	465	— 282
32. Spielkarten . . . . .	»	85	+ 85
33. Steine und Steinwaaren . . . . .	13,374,715	18,052,356	+ 4,677,641
34. Steinkohlen, Koks, Torf etc . . . . .	212,997	220,500	+ 7,503
35. Stroh- und Bastwaaren . . . . .	95	»	— 95
36. Theer, Pech, Harze aller Art. . . . .	1,418	13	— 1,405
37. Thiere und thierische Produkte . . . . .	17,222	14,630	— 2,592
38. Thonwaaren . . . . .	8,877,110	2,426,683	— 6,450,427
39. Vieh . . . . .	Stück. 2,906	Stück. 1,898	— Stück. 1,008
41. Wolle und Waaren daraus . . . . .	Kilogr. 275,565	Kilogr. 85,292	— Kilogr. 190,273
42. Zink und Waaren daraus . . . . .	70	»	— 70
43. Zinn und Waaren daraus . . . . .	45	37	— 8

Luxembourg, le 2 mai 1902.

La Chambre de commerce.

Le Président,

ÉMILE METZ.

Le Secrétaire ff.,  
J.-P. SEVENIG.

**Composition de la Chambre de commerce.**

La Chambre de commerce était composée en 1901 comme suit :

Président : M. Émile *Metz*, maître de forges à Beggen.

Vice-Président : M. Émile *Berchem*, négociant à Luxembourg.

Membres : MM. Ch. *Bech*, négociant à Diekirch ; Théodore *Burggraf*, ingénieur et négociant à Luxembourg ; Daniel *Buchholtz*, négociant à Esch-sur-Falzette ; Jules *Collart*, maître de forges à Steinfort ; André *Duchscher*, industriel à Wecker ; Georges *Faber*, tanneur à Wiltz ; Henri *Funck*, brasseur à Neudorf ; Joseph *Glesener*\*) , industriel à Wiltz ; Joseph *Heintz*, fabricant de tabacs à Luxembourg ; Pierre *Jørg*, industriel à Echternach ; Jean *Knoff*, négociant à Larochette ; Auguste *Lambert*, banquier à Luxembourg ; Guillaume *Lefèvre*, négociant à Luxembourg ; Gustave *de Marie*, négociant à Ettelbruck ; Jules *Mongenast*, tanneur à Ettelbruck ; Maurice *Pescatore*, directeur de la faïencerie de Septfontaines ; Albert *Reinhard*, fabricant de gants à Luxembourg ; Émile *Schraell*, imprimeur à Luxembourg ; Jean *Soupert*, rosier à Limpertsberg.

Secrétaire ff. : M. J.-P. *Sevenig*.

\*) Nommé par arrêté grand-ducal du 6 mai 1901, en remplacement de M. Victor Conrot, décédé.

S O M M A I R E.

	Pages.		Pages.
Considérations générales . . . . .	1	Meunerie . . . . .	50
Travaux de la Chambre de commerce . . . . .	3	Brosserie . . . . .	51
Minières . . . . .	12	Industrie de l'Éclairage . . . . .	51
Industrie métallurgique . . . . .	16	Poudrerie de Luxembourg . . . . .	51
Ateliers de construction . . . . .	23	Commerce des charbons . . . . .	51
Industrie du bâtiment . . . . .	26	Faillites et Concordats . . . . .	52
Ardoisières . . . . .	28	Caisse d'épargne . . . . .	53
Carrières . . . . .	31	Banque Internationale à Luxembourg . . . . .	54
Faïencerie . . . . .	36	Assurances . . . . .	56
Industrie des ciments . . . . .	36	Bourse du travail . . . . .	58
Briqueterie . . . . .	37	Enseignement industriel, commercial et pro- fessionnel . . . . .	60
Tannerie . . . . .	37	Mercuriales . . . . .	62
Ecorces à tan . . . . .	38	Taxes communales d'octroi à Luxembourg . . . . .	63
Ganterie . . . . .	38	Foires . . . . .	63
Industrie textile . . . . .	39	Tramways luxembourgeois . . . . .	72
Industrie du vêtement . . . . .	40	Postes, Télégraphes et Téléphones . . . . .	73
Tabacs et cigares . . . . .	40	Chemins de fer . . . . .	76
Brasserie . . . . .	41	L'industrie dans les établissements péniten- tiaires . . . . .	83
Distillerie . . . . .	42	Statistique douanière . . . . .	86
Imprimerie . . . . .	43	Waaren-Einfuhr . . . . .	86
Horticulture . . . . .	44	Waaren-Ausfuhr nach dem Zollvereins- Auslande . . . . .	106
Fabrication de conserves de légumes . . . . .	45	Composition de la Chambre de commerce . . . . .	114
Mondorf-les-Bains . . . . .	45		
Viticulture et commerce des vins . . . . .	47		
Vins de Champagne . . . . .	49		
Eaux minérales de Bel-Val . . . . .	50		